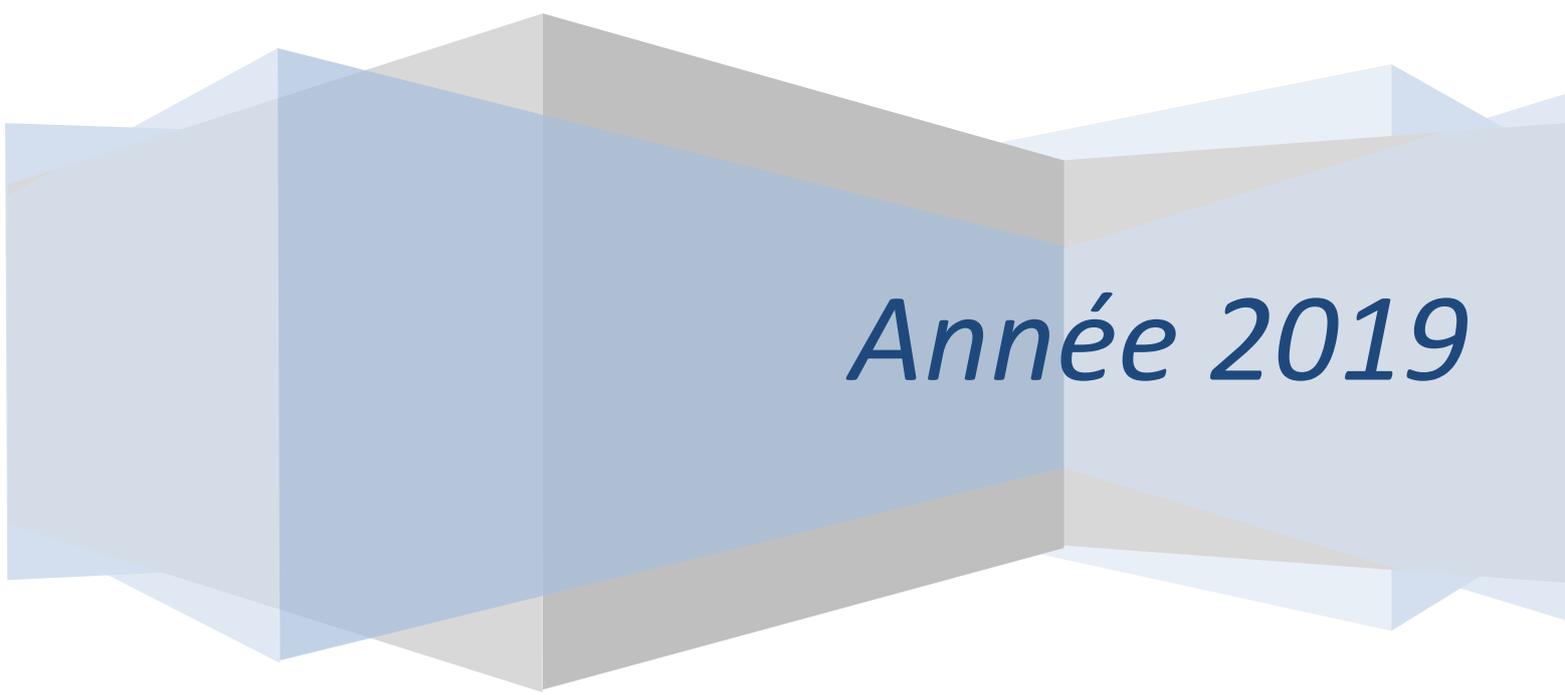


Rapport d'activité

Juin 2020

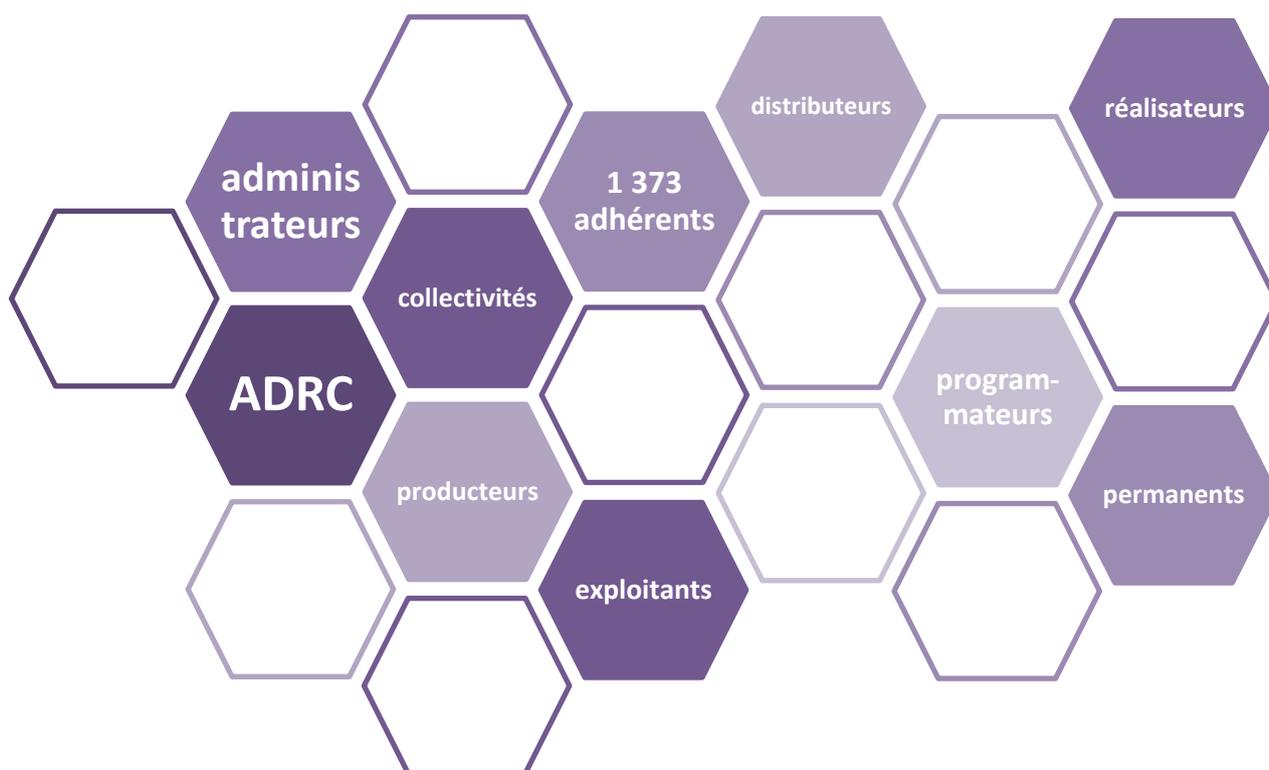


Année 2019

Table des matières

L'ASSOCIATION ADRC	4
1. LES ADHÉRENTS	5
2. LES RELEVÉS DE DÉCISIONS DES CA DE L'ADRC	6
3. LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	13
4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017 - 2020	20
5. LE PERSONNEL DE L'ADRC	21
6. CENTRE-RESSOURCES : SITE INTERNET.....	22
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET CONSEILS	24
1. L'ACTION DU DÉPARTEMENT ÉTUDES ET CONSEILS.....	25
2. BILAN D'ENSEMBLE - INTERVENTIONS SUR PROJETS 2019	28
3. CONSULTATIONS, ÉTUDES DE PROJETS ET CONCOURS 2019	31
4. ASSISTANCE À PROJET ET ÉTUDES DE FAISABILITÉ	33
5. DEMANDES D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS.....	34
6. ÉCHANGES D'INFORMATION CNC ET ORGANISMES PUBLICS	36
7. BILAN DES SUITES : INTERVENTIONS 2015 – 2018	37
8. ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE	38
9. CARTOGRAPHIE – ÉVOLUTIONS DU PARC DE SALLES	41
10. PUBLICATIONS ET JOURNÉES DE RÉFLEXION	42
11. PHOTOOTHÈQUE	44
12. PARTICIPATIONS À DES ACTIONS DE FORMATION	45
DÉPARTEMENT PATRIMOINE / RÉPERTOIRE	46
1. MISSIONS ET SERVICES	47
2. BILAN DES ACTIONS 2019 – AIDE À LA DIFFUSION.....	47
3. BILAN DES ACTIONS 2019 – ACCOMPAGNEMENT	54
4. SERVICE À DESTINATION DES SALLES – MISE EN RÉSEAU ET CENTRE-RESSOURCES	62
L'ACCÈS AUX FILMS INÉDITS	68
1. POUR L'ACCÈS DES TERRITOIRES ET DES PUBLICS AU CINÉMA	69
2. SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS DE L'ADRC EN 2019.....	73
3. LOCALITÉS DESSERVIES	78
4. RÉPARTITION PAR DISPOSITIF D'INTERVENTION	80
5. RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ DES FILMS	82
6. RÉPARTITION SELON L'AMPLEUR DE DIFFUSION DES FILMS	83
7. PART DE L'ART ET ESSAI	84
8. RÉPARTITION PAR DISTRIBUTEUR.....	87
9. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGION ADRC	88
10. RÉPARTITION DES ENTRÉES (FILMS D'EXCLUSIVITÉ).....	105
ANNEXES	106

L'association ADRC



- Les adhérents
- Les relevés de décisions des Conseils d'Administration
- Les Assemblées Générales
- Le Conseil d'administration 2017 - 2020
- Le personnel de l'ADRC
- Centre-ressources : Site Internet

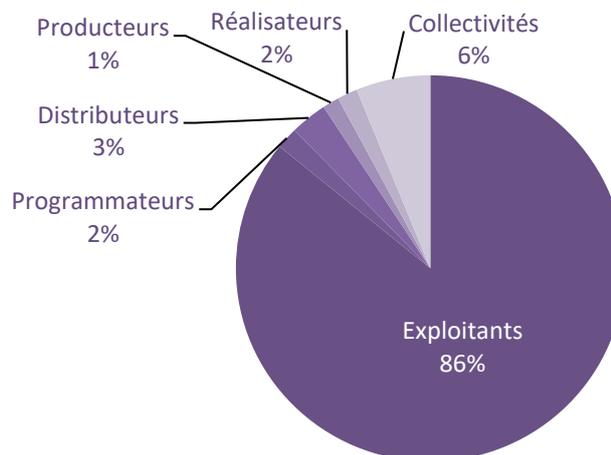
1. Les adhérents

Au 31 décembre 2019, l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma comptait **1 373 adhérents**, total identique à 2018. Cela confirme la tendance à la stabilité du nombre des adhérents.

La répartition par collèges se présente ainsi :

- 1 179 exploitants (+ 5 soit + 0,4 %)
- 25 programmeurs (+ 3 soit + 14 %)
- 42 distributeurs (- 8 soit - 16 %)
- 19 producteurs (- 4 soit - 17 %)
- 23 réalisateurs (+ 1 soit + 5 %)
- 85 collectivités locales (+ 3 soit + 4 %)

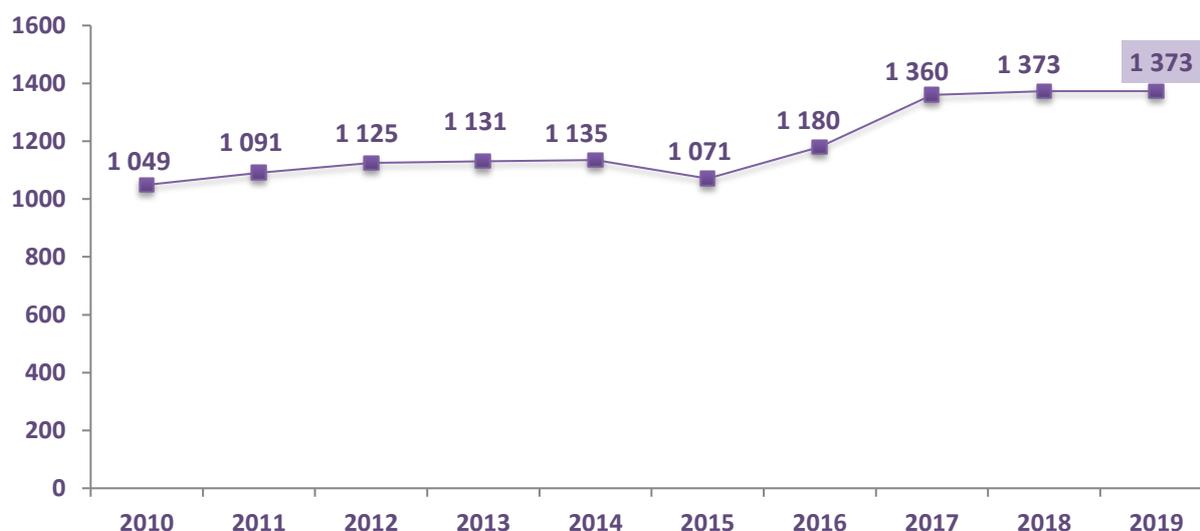
Répartition des adhérents en 2019



Dans le collège des collectivités, il faut noter que **les communes de moins de 10 000 habitants forment aujourd'hui 47 % du total des collectivités adhérentes**, les collectivités rassemblées dans les trois autres catégories (de 10 000 à 20 000 habitants ; de 20 000 à 50 000 habitants ; et collectivités de plus de 50 000 habitants) représentent 53 % des adhésions de cette catégorie.

De 2010 à 2019, le nombre total d'adhérents à l'ADRC a augmenté de 31 %.

Evolution des adhésions à l'ADRC



L'évolution du nombre d'adhérents de 2010 à 2019 pour chacune des catégories se présente ainsi :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Exploitants	816	843	872	897	877	866	960	1 143	1 174	1 179
Programmateurs	13	19	18	18	19	19	22	26	22	25
Distributeurs	52	53	50	40	44	32	41	43	50	42
Producteurs	32	30	32	31	33	27	26	26	23	19
Réalisateurs	33	35	33	32	47	34	32	32	22	23
Collectivités	103	111	120	113	115	93	99	90	82	85
Total	1 049	1 091	1 125	1 131	1 135	1071	1180	1 360	1 373	1 373

2. Les relevés de décisions des CA de l'ADRC

Le Conseil d'Administration, élu en novembre 2017, s'est réuni à cinq reprises en 2019 : le 27 février, le 2 avril, le 28 mai, le 27 août et le 26 novembre 2019. Un CA s'est déroulé le 7 février suite à la démission de Christophe Ruggia, sans décision faute de quorum.

27 février 2019 – Décisions du C.A.

1. ÉLECTION À LA FONCTION D'UN.E VICE-PRÉSIDENT.E DÉLÉGUÉ.E

Les administrateurs ont pris acte de la démission de Christophe RUGGIA et désigné à l'unanimité Nadège LAUZZANA, Vice-Présidente déléguée au traitement des affaires courantes, conformément aux statuts de l'ADRC en cas de vacance de Présidence.

2. DÉLÉGATIONS

Les administrateurs formalisent la désignation de Christian LANDAIS, Architecte-conseil et responsable Etudes comme Délégué général par intérim, fonction de fait exercée depuis début février. Outre Nadège LAUZZANA qui disposera désormais de la signature des engagements de l'ADRC, les administrateurs décident à l'unanimité : François THIRRIOT, Christophe MAFFI et Christian LANDAIS auront la délégation de signature.

3. APPROBATION À L'UNANIMITÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2018

4. INTERVENTIONS 2018

Accès aux films : les interventions s'établissent à 2 712 circulations (- 10 %) au total pour 249 films (+ 10 %). L'intervention pour l'accès aux films recommandés Art et Essai est majoritaire (78 %). L'intervention pour les films de diffusion « moyenne » et « réduite » est importante mais aussi pour les films à diffusion large (passant de 8 à 19 % des circulations : 2017-2018). Le début de l'année 2019, identique à celui de 2018, a vu des interventions importantes sur *Green Book*, *Grâce à Dieu*, *L'Incroyable histoire du Facteur Cheval*.

Etudes et conseils : le département est toujours fortement sollicité par des établissements qui doivent créer des écrans supplémentaires, dans le contexte de l'évolution de la diffusion. Les rénovations et mise en

accessibilité se poursuivent. En 2018, le département est intervenu pour des projets situés dans 35 localités, avec 7 assistances, 23 diagnostics et 5 études de plans. En mars 2019, le département ÉTUDES publie la 3ème édition de son guide « Créer ou transformer un cinéma » en collaboration avec le cabinet HEXACOM. Il sera également disponible sur le site Internet de l'ADRC.

Patrimoine : le département intervient pour 600 établissements et près de 4 000 locations avec un niveau de fréquentation de 100 000 entrées. La valeur ajoutée de l'ADRC consiste en l'ensemble des actions d'animations (ciné-concerts, conférences, ateliers Jeune Public). Le département Patrimoine reprend le Festival « Play It Again ! » à la demande de l'ADFP (Association des Distributeurs de Films de Patrimoine) avec le soutien du CNC. À ce jour, 120 cinémas ont adhéré à la manifestation, avec au moins trois films de la sélection. Un certain nombre d'animations sont proposées.

5. BUDGETS 2019

Les administrateurs adoptent à l'unanimité le scénario prenant en compte la recommandation limitant le versement d'une CN aux deux premières semaines, conformément aux échanges avec le CNC.

La subvention 2019 sollicitée par l'ADRC auprès du CNC serait de 1 491 000 € :

- . Fonctionnement : 1 345 000 €
- . Accès aux films : 146 000 €

dont 15 000 € à la PROCIREP (contributions), et 131 000 € pour le budget supports ADRC

La base d'analyse correspond à une estimation de 2 800 circulations génératrices de CN et 400 circulations reprises par les distributeurs, soit un total de 3 200 circulations.

6. QUESTIONS DIVERSES

Les administrateurs prennent acte de la démission de Michel FERRY, Patrick SOBELMAN et Vincent PAUL-BONCOUR du Bureau, tout en restant administrateurs.

Le nouveau Bureau est composé de : Nadège LAUZZANA, Vice-Présidente déléguée ; François THIRRIOT, Vice-Président ; Francis FOURNEAU, Secrétaire ; Christophe MAFFI, Trésorier.

Lionel BERTINET sollicite l'ADRC pour deux sujets importants :

- Réflexion dans le cadre de l'Observatoire de la Petite et Moyenne Exploitation sur l'intervention de l'ADRC pour le renouvellement et maintenance du matériel de projection numérique (réunion prévue le 26 mars 2019).
- Les engagements de diffusion et la coordination avec les actions de l'ADRC.

2 avril 2019 – Décisions du CA

1. APPROBATION À L'UNANIMITÉ DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 27 FÉVRIER 2019

2. DÉSIGNATION D'UN.E PRÉSIDENT.E

Les administrateurs ont désigné à l'unanimité Nadège LAUZZANA, Présidente de l'ADRC.

Le Bureau de l'association est ainsi constitué :

Nadège LAUZZANA, Présidente	François THIRRIOT, Vice-Président
Christophe MAFFI, Trésorier	Francis FOURNEAU, Secrétaire

3. BILAN 2018 ET BUDGET 2019

Le bilan comptable fait état d'un déficit à - 59 000 € compte tenu de l'indemnité de départ de l'ancien Délégué général (rupture conventionnelle). Hors cette indemnisation, le résultat était bénéficiaire (cotisations et remboursement d'études en hausse, économies dans les cotisations sociales). Le document présenté aux adhérents auquel sera annexé le rapport du trésorier rappelle les opérations du compte de résultats avec : Produits de fonctionnement : + 34 k€ ; Cotisations adhérents : + 8 k€ ; Baisse des charges de fonctionnement et taux des cotisations sociales ; Produits financiers + 6 k€. Le fonds de roulement n'est pas encore impacté par l'indemnité de rupture conventionnelle puisqu'elle a été effectuée en février 2019. Les fonds associatifs permettent d'absorber ce déficit. Le Commissaire aux comptes a indiqué la conformité du résultat courant. La subvention du CNC apparaît en produits à 1 332 k€.

L'ADRC a transmis au CNC un budget amendé « à la marge », pour intégrer certaines évolutions pour 2019, année de transition. Le projet de budget fait apparaître un budget de fonctionnement à + 1 % et un budget global à - 17 % (compte tenu des contributions limitées en 2ème semaine). La demande de subvention s'établit à 1 491 k€. Le budget dit « supports » qui identifie les capacités d'actions pour « l'action au film » n'est pas impacté par cette évolution (estimation : 3 200 circulations dont 400 en reprise distributeurs).

4. PROJET STRATÉGIQUE

Nadège LAUZZANA présente le document de synthèse des auditions réalisées auprès des acteurs professionnels, Collectivités locales, et partenaires de l'ADRC et contributions de l'équipe. Il résulte que l'ADRC joue un rôle singulier entre les acteurs de la diffusion (exploitants, distributeurs, programmeurs), associations représentatives (AFCAE, Associations territoriales, GNCR), Fédérations syndicales, Collectivités locales, et le CNC. Ce rôle de médiateur-accompagnateur est reconnu par tous. Dans ce contexte, il s'agit de renforcer et développer les actions, de s'adapter au contexte actuel en restant fidèle aux fondements d'actions de 1983. Néanmoins, il s'agit d'intervenir en faisant « conférence » avec les acteurs en présence et en conjuguant ses différents leviers d'actions au service de l'aménagement cinématographique dans les territoires :

- Le pôle « Conseil et expertise » doit être renforcé pour accompagner la petite exploitation dans sa transformation, et le maintien d'une offre cinématographique au cœur des territoires,
- Le pôle « Diffusion et Patrimoine » doit être maintenu et adapté, avec une transversalité d'action, pour maintenir une offre qualitative et actions de médiation jusque dans les localités les plus petites,
- Une action de « Formation » doit être développée, tant auprès des professionnels pour la formation des équipes, qu'auprès des élus locaux pour accompagner la transformation de la filière.

Le CNC remercie les administrateurs de ce travail de concertation dont les contributions témoignent de la pertinence des actions de l'ADRC. La réunion du 26 mars de l'Observatoire de la Petite et Moyenne Exploitation (renouvellement de la projection numérique) a permis d'envisager, le cas échéant, une nouvelle mission confiée à l'ADRC par sa connaissance territoriale.

Une série de rendez-vous devront ponctuer ces prochains mois :

- Table ronde avec l'AFCAE aux Rencontres de Cannes : « Construire ou étendre un cinéma : réalisations et méthodes de projet »,
- Appel à candidatures pour le poste de Délégué(e) général(e) de l'ADRC,
- Présentation du projet stratégique aux adhérents lors de l'AG du 19 Juin 2019,
- Information au Congrès des Exploitants.

La mise en œuvre opérationnelle de l'ADRC de 3ème génération devra être effective au 1^{er} Janvier 2020.

28 mai 2019 – Décisions du CA

1. APPROBATION À L'UNANIMITÉ DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 2 AVRIL 2019

2. ADOPTION DE L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE)

3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire a pour objet la modification légère du fonctionnement du CA et des possibilités de pouvoirs entre collèges pour éviter les difficultés de quorum dans les prises de décisions. Les administrateurs adoptent les propositions d'amendements proposées. Une modification plus substantielle des statuts pourrait être menée dans le cadre de la réflexion du projet stratégique. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée (sans quorum) sera convoquée à la rentrée de septembre.

3. ADOPTION DU RAPPORT MORAL ET DU BILAN FINANCIER

Les administrateurs adoptent à l'unanimité le rapport moral qui, d'une part établit le niveau d'activité en progression de chacune de ses missions et, d'autre part, propose en perspective le contenu du Projet Stratégique de 3ème génération :

- renforcement du pôle « Films » exclusivité et patrimoine
- du pôle « Territoire et conseil » à développer
- de la création d'un pôle « Formation »

Toutes ces actions seront opérées dans une large transversalité de nos missions, des territoires et de coordination avec les autres acteurs locaux ou nationaux. Ce rapport moral étant la trame du rapport stratégique de l'ADRC 2020, les administrateurs l'adoptent à l'unanimité. Les administrateurs adoptent à l'unanimité le bilan financier 2018 avec un déficit de 59 k€ en raison de l'indemnité de rupture conventionnelle et transactionnelle versée à l'ancien Délégué général de l'ADRC.

3. RECRUTEMENT DÉPARTEMENT ÉTUDES

Les demandes d'intervention du département Etudes sont en progression constante. La réussite du Guide et la Table ronde à Cannes ne font que renforcer cet accroissement de demandes. Il est nécessaire de renforcer en moyens humains ce secteur, d'autant plus que le responsable du département Etudes cumule cette fonction avec celle de Délégué général par intérim.

Cette mission est créditrice de recettes (de 15 000 à 25 000 € selon les années). Les administrateurs adoptent à l'unanimité le recrutement d'un nouvel architecte à la rentrée de septembre. Il s'agit de Jules LOEZ (diplômé en juillet), déjà formé à nos actions par son stage de 6 mois à l'ADRC.

27 août 2019 – Décisions du CA

1. APPROBATION À L'UNANIMITÉ DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 28 MAI 2019

2. NOMINATION DE LA NOUVELLE DIRECTION DE L'ADRC

Les administrateurs ont désigné à l'unanimité : Eric BUSIDAN, Délégué général et Christian LANDAIS, Délégué général adjoint.

3. INTERVENTIONS DIFFUSION JANVIER-AOÛT 2019

Les interventions s'établissent à 1 544 circulations (- 12 % par rapport à 2018) pour 146 films. L'accès aux films recommandés Art et Essai est majoritaire (80 %). L'intervention pour les films de diffusion « moyenne » et « réduite » est importante (57 % des circulations et 79 % des films). Le début 2019 a vu des interventions importantes (de 43 à 67 circulations) : *Douleur et gloire*, *Roubaix*, *Le Jeune Ahmed*, *Les Invisibles*.

4. QUESTIONS DIVERSES

Une AGE a été convoquée pour le lundi 23 septembre 2019 au cinéma Le Morny à Deauville pour une modification des règles de fonctionnement du CA et des possibilités d'émettre des pouvoirs, à tout administrateur quel que soit son collègue, avec un maximum de 2 pouvoirs par administrateur. Une rencontre conviviale sera organisée le 24 septembre, au cours du Congrès FNCF, avec distribution des clés USB du Guide.

26 Novembre 2019 – Décisions du CA

1. APPROBATION À L'UNANIMITÉ DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 27 AOUT 2019

2. ACTIVITÉS 2019

Les interventions pour le département Diffusion ont baissé d'environ 10 % par rapport à 2018 avec environ 14 000 programmations. Le nombre de films a progressé ainsi que la part de films Art et Essai (de 78 à 81,4 %) pour un nombre de villes desservies toujours important. L'intervention sur les films entre 300 et 500 copies est en progression.

Les activités du département Patrimoine se développent avec près de 516 cinémas desservis et 500 films programmés. Le temps fort de l'année a été la reprise du Festival Play It Again ! à la demande du CNC. L'édition de 2019 a mobilisé plus de 150 salles avec les reprises des rééditions de l'année, sous la Présidence de Cédric Klapisch. L'année a vu également la concrétisation du programme « Ville au cinéma » dans le cadre du partenariat avec la FNCAUE, initié par un ciné-concert à la Cité de l'Architecture en décembre.

Le département Etudes et conseils est toujours très sollicité, avec des interventions sur 33 projets (projets urbains, salles de proximité, cinémas des communes de banlieue). De plus, le département a été missionné par la commune de Chinon, pour la restructuration-extension du cinéma dans le cadre du programme Action Cœur-de-Ville. L'activité d'études a été renforcée par la parution de la 3eme édition du Guide « Construire et aménager un cinéma », ainsi que la table ronde organisée avec l'AFCAE lors des rencontres de Cannes.

3. PROGRAMME D'ACTION 2020

Les nouvelles actions envisagées consistent en plusieurs axes :

- Accompagnement des distributeurs pour le respect des engagements de diffusion pour les films Art et Essai dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants. L'ADRC fournira une liste des salles pouvant être servies afin de permettre aux distributeurs de répondre à ces engagements et pourra élargir la diffusion de ces titres à d'autres salles du périmètre en S2 et S3.
- Play It Again ! : Reprise du Festival sur 2 semaines mobilisant le département Patrimoine et le département Diffusion. L'équipe Patrimoine pourra se consacrer à l'organisation et le développement des actions d'Accompagnement. Le Festival se déclinera sur 3 plans : reprise des meilleures rééditions, avant-premières de rééditions, focus sur le cinéma Fantastique, afin d'asseoir le Festival dans la profondeur du territoire et les grandes villes et mobiliser plus de 200 salles.

- **Dématérialisation** : Le transport des films mis en circulation par l'activité Diffusion de l'ADRC s'opère uniquement par DCP, or le téléchargement de ces films a progressé fortement passant de 33 à 56 % en un an. Les exploitants abonnés aux plateformes peuvent télécharger ces titres. Il est nécessaire de prendre en compte cette évolution tout en maintenant l'offre en DCP pour les salles non équipées.
- **Programme Action Cœur-de-Ville et Développement durable** : Le CNC a identifié l'ADRC auprès du Préfet Rollon Mouchel-Blaisot, coordinateur du programme ACV, comme agence référente pour les opérations intégrant la restructuration ou la création de cinémas. Une première action va démarrer à Chinon. Pour la prise en compte du développement durable, l'ADRC pourrait piloter l'étude initiée par le CNC, l'ADEME et la FNCF, avec l'édition d'un guide de bonnes pratiques à l'image de l'étude menée dans les années 1990. Le CNC devrait confirmer ce dernier point.

Ces propositions sont validées à l'unanimité par le Conseil d'administration.

4. PROGRAMME D'ACTION À PARTIR DE 2021

Les nouvelles actions envisagées à plus longue échéance ont été débattues :

- Contribution financière à l'édition de VF, afin d'améliorer la diffusion de certains films dans la profondeur du territoire
- Actions d'accompagnement des films inédits, à l'image des actions du département Patrimoine
- Possibilité d'intensification des prévisionnements à l'initiative de l'ADRC, en lien avec les associations.
- Interventions sur les films fragiles dans les grandes villes : à définir selon la réflexion du CNC sur l'Aide à la Programmation Difficile, et évolution du cadre d'action de l'ADRC
- Interventions de l'ADRC en termes de diffusion dans les DOM

5. COTISATIONS ET INTERVENTIONS ÉTUDES

L'évolution des tarifs de cotisation reprend les évolutions habituellement en usage tous les deux ans.

-Exploitants :	100 € par établissement	-Collectivités de moins de 10 000 habitants :	140 €
-Programmateurs :	250 € par structure	-Collectivités de 10 000 à 20 000 habitants :	210 €
-Distributeurs :	250 € par structure	-Collectivités de 20 000 à 50 000 habitants :	330 €
-Producteurs :	250 € par structure	-Collectivités de plus de 50 000 habitants :	510 €
-Réalisateurs :	100 € par structure		

Les forfaits d'intervention du département Etudes évoluent de façon plus significative compte tenu de l'investissement nécessaire pour mener ces études, en accroissement. Un nouveau type d'intervention est créé : l'étude de faisabilité.

- **Diagnostics (ouvert à tous) : modernisation d'établissements existants :**
Exploitants : 490 € - Collectivités : 950 €
- **Etudes de faisabilité (réservé aux adhérents) : 1 400 €**
- **Missions d'assistance à projet sur 2 ans (réservé aux adhérents) : 3 500 €**

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les administrateurs pour une application au 1^{er} janvier 2020.

6. BUDGET

La demande budgétaire pour le budget Structure et actions complémentaires est en baisse de 2,45 % passant à 1 308 k€ au lieu de 1 345 k€ (en 2019). Pour le Festival « Play It Again ! », l'augmentation de la demande passe à 35 k€ pour développer les actions d'accompagnement (+ 4 k€). Pour le budget Copies, l'augmentation de la demande tient compte de la dématérialisation à 215 k€ (146 k€ en 2019). La demande budgétaire au CNC est formulée à 1 558 k€ soit + 2,37 %. Si cette demande ne correspond pas au cadrage à - 5 % sollicité par le CNC, il faut rappeler que les budgets de l'ADRC ont subi des baisses successives (- 16 % en 2019) alors que l'objectif est de développer les actions de l'ADRC. Les dépenses de fonctionnement sont en baisse légère. En partie recettes, on distingue un remboursement AFDAS 2019 affecté en crédit sur l'exercice 2020 et une progression des cotisations et remboursements des missions Etudes et conseil. La proposition de demande budgétaire 2020 au CNC est votée à l'unanimité des administrateurs.

7. INFORMATIONS

Une mission RH a été menée en octobre-novembre par une consultante RH pour état des lieux et redéfinir l'organisation de l'équipe de l'ADRC (y compris en matière ergonomique) au service du projet renouvelé. Cette expertise et ses recommandations seront un appui pour la nouvelle Direction pour une meilleure synergie et dynamique entre départements et développement des actions. Cette transversalité a déjà été initiée, pour l'organisation du Festival Play It Again ! et par des réunions interservices hebdomadaires et mensuelles.

3. Les Assemblées Générales

19 juin 2019 – AG Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

- AGE reportée, faute de pouvoir atteindre le quorum
- AGO valablement maintenue : adoptions à l'unanimité du rapport financier et du rapport moral

1. ADOPTION À L'UNANIMITÉ DU RAPPORT FINANCIER 2018

Contre : 0 – Abstention : 0. Le Rapport Financier 2018 est adopté à l'unanimité.

Le Rapport du Trésorier au CA est joint à la suite de la synthèse de cette AG mixte.

2. DÉMISSION DU COMMISSARIAT AUX COMPTES REMPLACÉ PAR SON SUPPLÉANT À COMPTER DE 2019

3. ADOPTION À L'UNANIMITÉ DU RAPPORT MORAL 2018

Contre : 0 – Abstention : 0. Le Rapport Moral 2018 est adopté à l'unanimité.

Le Rapport Moral, présenté par Nadège LAUZZANA, Présidente de l'ADRC est joint à la suite de la synthèse.

4. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Contre : 0 – Abstention : 0. L'AG donne quitus aux administrateurs de leur gestion, à l'unanimité.

5. DÉBAT AVEC LES ADHÉRENTS

Nadège LAUZZANA et Christian LANDAIS insistent auprès des adhérents sur l'objectif de développement durable auquel les salles de cinéma devront répondre, notamment via des dispositifs éco-responsables. Il est alors exposé la volonté - à terme - de produire un document de bonnes pratiques pour accompagner les exploitants. Catherine CAVELIER pointe sa satisfaction de constater le maintien des activités de chaque département de l'ADRC, tout en se félicitant de la volonté d'accompagner prochainement les salles sur les volets juridiques, ainsi qu'auprès des collectivités sur les spécificités du secteur cinéma. Raphaël MAESTRO abonde en ce sens, en appelant à renforcer le secteur Conseils de l'ADRC, en lien avec les associations territoriales.

En ce qui concerne la diffusion des films inédits, un débat s'anime entre exploitants et distributeurs sur l'accès à partir de la deuxième semaine via l'ADRC, notamment par l'entremise des programmeurs. Emmanuel BARON pose la question d'une éventuelle intervention de l'Agence dès la Sortie Nationale, afin de débloquent certaines situations compliquées sur des films d'importance. Audrey BOSCHAT (SND) et Paul ROBERT (Metropolitan) rappellent que l'ADRC intervient à partir de la deuxième semaine en cas d'échec de programmation initiale entre distributeur et exploitant, après analyse scrupuleuse de la cohérence des plans de sortie des films concernés. L'ADRC vient en complément des plans de diffusion des distributeurs mais ne s'y substitue pas, comme le rappellent Christian LANDAIS et les correspondants régionaux de l'ADRC.

Nadège LAUZZANA conclut sur la volonté de l'ADRC de faire conférence avec toutes les associations régionales, les collectivités territoriales et les structures professionnelles existantes afin de trouver des points de complémentarité, notamment sur le volet formation/information/accompagnement des élus. Lionel BERTINET exprime son plein accord sur cette ambition et réaffirme le caractère d'expertise « unique » de l'ADRC.

**Agence pour le Développement Régional du Cinéma
RAPPORT FINANCIER COMPTES 2018**

Rapport du trésorier au CA du 2 avril 2019

Les comptes de l'année 2018 qui vous sont aujourd'hui présentés ont été arrêtés avec un déficit de – 59 K€.

En 2018, nos produits de fonctionnement s'élèvent à 1.557 K€ contre 1.523 K€ en 2017. Le poste subvention de fonctionnement passe de 1.310 K€ à 1.332 K€. Les cotisations des adhérents passent de 146 K€ à 154 K€. Le poste autres produits passe de 27 K€ à 30 K€ (dont 23 K€ de missions des Architectes). Les charges de fonctionnement s'établissent à 1 461 K€ en 2018 et tiennent compte d'une baisse des salaires consécutive à la vacance sur cinq mois d'un poste de communication. Nos charges de fonctionnement ont également baissé. Ainsi, le résultat courant non financier dégage un excédent de 97 K€.

Le résultat financier 2018 est excédentaire de 6 K€ comme en 2017, et représente les produits de placements de la trésorerie de l'Agence.

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de 169 K€ consécutive à une provision pour restructuration.

Le fonds de roulement ressort fin 2018 à 402 K€, le décaissement lié à la restructuration n'impactera le fonds de roulement qu'en 2019.

L'actif immobilisé passe de 119 K€ fin 2017 à 96 K€ fin 2018 du fait de la progression des amortissements.

Le poste valeurs mobilières de placement de 1.041 K€ contre 1.137 K€ fin 2017 est constitué par des fonds sans risque, SICAV de trésorerie et des comptes sur livret destinés aux associations. A noter que la trésorerie non placée ressort fin 2018 à 22 K€ contre 11 K€ fin 2017.

Les fonds associatifs s'élèvent à 287 K€ contre 368 K€ fin 2017, la variation s'explique par le déficit dégagé et par la variation du poste subventions d'investissement.

Le passif de l'association comprend la provision liée à la restructuration précitée et à la provision pour indemnités de fin de carrières. Les dettes de l'Association sont constituées par les dettes fournisseurs pour 151 K€ contre 206 K€ l'année précédente. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 174 K€ contre 196 K€ fin 2017.

Les autres dettes de l'Association, soit 346 K€ contre 427 K€ en 2017, correspondent aux financements du CNC au titre de l'accès aux films non encore utilisés au 31 décembre 2018.

<p>COMPTE COPIES : Compte de mandat qui n'est pas géré au sein du compte de résultat. Les subventions reçues en 2018 par l'ADRC au titre des supports d'accès aux films s'est élevé à la somme de 116 K€. Le total de la facturation des prestations numériques en 2018 s'est élevé à la somme de 218 K€. Pour mémoire, le total du budget supports d'accès aux films en fin d'année 2018 était de 332 K€.</p>
--

Rapport moral 2018 et prospectif de l'association ADRC

Présenté par Nadège LAUZZANA, Présidente de l'ADRC

Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans un contexte en mouvement, l'ADRC a poursuivi en 2018 comme depuis 35 ans, son action au service de l'aménagement cinématographique du territoire. À la fin de l'année 2018, notre association comprenait 1.373 adhérents représentant la chaîne de diffusion du cinéma, depuis la phase amont (réalisation et production), la diffusion (distributeurs et programmeurs) jusqu'aux salles et leurs partenaires naturels dans les territoires (exploitants et collectivités locales). **Ainsi, dans un secteur à la fois économique et culturel, notre Agence soutenue par le CNC reste un lieu d'échange, où se côtoient professionnels et collectivités locales afin de trouver des points de convergence pour la meilleure diffusion des œuvres cinématographiques dans nos territoires.**

La France a un rapport au cinéma particulier. Il est historique, politique, culturel. Avec un parc de salles régulièrement rénové avec le concours du CNC, comportant près de 2 040 établissements et 5 981 écrans dans des localités de tailles variables – des zones rurales aux grandes métropoles – la France dispose d'un maillage du territoire exceptionnel avec un niveau de fréquentation qui dépasse 200 millions d'entrées depuis près de dix ans. Ce maillage, l'ADRC en fut l'artisan acharné aux côtés du CNC, des collectivités et des exploitants.

Néanmoins, cette vision positive cache de grandes fragilités, en particulier pour les plus petites unités urbaines. Or, les effets de métropolisation donnent à penser à nos concitoyens que tous les territoires n'ont pas la même importance. C'est pour réduire ces inégalités que notre Agence mène au moyen de plusieurs leviers son action, tant sur l'objet « salle de cinéma » (son attractivité spatiale, son identité architecturale, sa modernité technique) que par l'accès à une offre cinématographique diversifiée, disponible, pour toutes les œuvres (d'exclusivité ou de patrimoine). Il s'agit d'apporter tout le cinéma dans la profondeur des territoires.

« En effet, il n'y pas de films sans salles ni de salles sans films. »

Ainsi, en cette année 2018, notre Agence est intervenue pas ses différents registres d'intervention pour assurer cette continuité du cinéma dans les territoires ;

- **par notre action Diffusion, avec plus de 2 700 circulations correspondant à 250 films** (titres à 80 % recommandés Art et Essai, en grande majorité de diffusion moyenne ou réduite¹) et plus de 16 000 programmations réparties dans plus de 1 150 localités (hors circuits itinérants) et cumulant plus de 1,2 million d'entrées, accroissant ainsi l'attractivité des salles de la profondeur ;
- **par l'action Patrimoine, auprès de 600 établissements avec 4.000 programmations, et un travail reconnu d'accompagnement et de médiation culturelle (ciné-concerts, ateliers Jeune Public),** afin de rendre accessible la culture cinématographique à tous les publics y compris pour les exploitations les plus fragiles; participant ainsi de la diversité de l'offre ;
- **par l'activité de Conseil et d'expertise, qui accompagne les exploitants et les collectivités dans leurs projets, pour 35 opérations** et un potentiel de 70 écrans dans le cadre de diagnostics ou d'assistance, au sein de localités d'échelles diverses (des métropoles aux petites villes), avec une forte sollicitation pour le transfert d'établissements (12 projets) ou d'adjonction d'écrans selon l'évolution du parc.

Nous connaissons tous la situation actuelle de l'exploitation, avec :

- près de 700 films distribués, une fréquentation à haut niveau mais qui reste stable autour de 201 millions d'entrées, un parc de salles avec une dynamique de projets et d'écrans supplémentaires,

¹ 67 % des circulations de films à DM (80 à 300 copies) et 80 % de Circul. films DR et DM – 88 % films DM et DR

- une tension et des exigences des distributeurs dans l'accès des établissements indépendants aux films (notamment Art et Essai), une rentabilité des films variables, la fin du modèle des VPF et la pérennité des équipements numériques, une concurrence des écrans domestiques,
- un nombre de séances plus important, des charges fixes en progression depuis le numérique, des coûts d'investissement plus importants pour des projets de plus en plus qualitatifs, avec des soutiens financiers à rechercher dans un contexte de budgets publics tendus.

Ce contexte démontre la nécessité, pour l'exploitation indépendante, d'opérer une nouvelle mutation afin d'assurer sa pérennité. **Le CNC nous a demandé en juin 2018 de mener une réflexion sur nos missions, leur adaptation, renforcement ou inflexion, voire transformation.** Cette demande régulière auprès des associations conventionnées par l'État, a été formalisée lors d'une rencontre avec l'ancien Directeur général délégué du CNC, Christophe TARDIEU, la Direction du cinéma et le Bureau de l'ADRC. Cette demande a d'ailleurs été reformulée par le CNC, lors du congrès de la FNCF à Deauville.

L'ADRC a toujours su s'adapter aux évolutions de la filière. De 1983, avec la reconquête des territoires ruraux et du public des petites villes et le soutien de la Commission d'Aide sélective, puis l'élargissement de l'action « Diffusion » des petites villes aux « villes moyennes » à la fin des années 1980, la période de crise de l'exploitation des années 1990 et la reprise d'exploitations par les collectivités ; en 1998, avec une restructuration statutaire, un renforcement de la fonction Diffusion et la création d'un département Études élargi, période de développement des multiplexes ; l'arrivée de la mission Patrimoine en 1999 et le passage au numérique en 2010.

À partir de septembre, le Bureau élargi du Conseil d'administration a entamé une vaste consultation, d'abord auprès de ses équipes, puis de ses partenaires de l'exploitation (FNCF, AFCAE, GNCR, programmeurs, exploitants, etc.), de la distribution (DIRE, SDI, FNDF, etc.) ou des collectivités (maires ou adjoints à la culture) pour mener un diagnostic de ses actions, la nature de son positionnement au sein de la filière, sa pertinence et l'efficacité et les évolutions souhaitables de ses missions. **Ces consultations ont eu pour objet de définir le Projet Stratégique de 3^{ème} génération (après 1983 et 1998) de l'ADRC, à proposer au CNC en vue d'un contrat de mission conventionné.** Il est à noter que très régulièrement des rapports ministériels ou publics ont mesuré les actions de l'ADRC (Rapport Jean-François CHOUGNET, « L'Action territoriale du CNC », 1998 ; Rapport d'évaluation – Patrick OLIVIER, 2001 ; rapport Bertrand EVENO, « l'ADRC à l'ère du numérique », 2012 ; Audit du Ministère des Finances « Mission sur les agences de l'État », 2014.

Si quelques événements internes ont émaillé l'actualité de l'ADRC ces derniers mois, ils n'ont pas interféré sur l'action de nos différents départements, bien au contraire.

Deux événements au début de 2019, ont renforcé la visibilité de nos actions :

- **la publication de la 3^{ème} édition du Guide de conduite de projet « Créer ou transformer un cinéma », par le département Études dans le cadre de nos fonctions de Centre-ressources,**
- **la reprise du Festival « Play It Again ! » par le département Patrimoine à la demande du CNC et l'ADFP.**

Au-delà de ce rapport moral pour l'année 2018, le travail introspectif et d'auditions que nous avons mené depuis septembre, appelle un certain nombre de constats et perspectives qu'il m'appartient de partager avec vous.

L'ADRC comprend près de 1 400 adhérents représentant la chaîne de diffusion du cinéma dans les territoires. Cela nous « oblige » à assurer un lien étroit avec vous, qui êtes la vitalité de notre association dans sa diversité. Notre nouveau site Internet opérationnel depuis la rentrée 2018, au service des adhérents et partenaires, rend compte de la diversité de nos actions de façon plus dynamique. Car c'est bien l'une des leçons à retenir de nos échanges, si l'ensemble des acteurs reconnaissent la qualité de nos actions de terrain, en revanche, elles sont peu visibles et lisibles. Or, selon nos interlocuteurs, l'ADRC joue un rôle singulier, incontournable, car ni syndicat professionnel, ni association d'exploitants ou de distributeurs, ni représentation d'élus locaux d'un territoire donné, ni autorité administrative, elle est donc le lieu de rencontres d'acteurs économiques ou publics. Elle joue un rôle de tiers médiateur, de facilitateur, de correction du marché, reconnue et acceptée par tous, assurant une mission d'intérêt général au service de la diffusion du cinéma en partenariat avec le CNC.

Elle a également un rôle économique avec plus d'un million d'entrées réparties dans le maillage du Territoire tout en facilitant un dialogue interprofessionnel. Dans de nombreuses exploitations situées dans des petites villes, l'ADRC est devenue l'interlocuteur incontournable des exploitants quand beaucoup de distributeurs, avec la multiplication des titres, ont une méconnaissance des territoires. De plus, par son travail de conseil, elle assure l'articulation entre les projets de développement des exploitants et les projets urbains et de stratégie territoriale des collectivités locales, pour lesquelles la salle de cinéma est un outil d'attractivité et de lien social, facilitant une compréhension mutuelle. Nous avons donc un rôle essentiel pour maintenir l'équilibre entre toutes les exploitations et tous les territoires.

Ainsi, il ne s'agit pas de bouleverser nos missions mais d'assurer des transformations, des renforcements ou des réorientations en fonction d'un contexte en évolution. Il s'agit d'associer toutes nos missions dans un objectif cohérent et une transversalité même si les modes d'actions et leur temporalité varient. Nous agissons à la fois sur le contenu – le film – et le contenant – la salle.

En ce qui concerne le pôle « Films », même avec la fin des VPF, il y a fort à parier qu'il y aura toujours une hiérarchisation de la diffusion entre exploitations. Notre mission « Accès au film » devra poursuivre son intervention pour alimenter la profondeur des territoires et l'offre de diversité, notamment pour les salles non programmées. Il nous faut jouer un rôle de sentinelle, de veille et d'expertise en assurant la médiation entre exploitants et distributeurs, rendre lisible certains films en accroissant notre présence dans les territoires et développer les prévisionnements. **En ce qui concerne l'action Répertoire, reconnue par tous pour sa qualité et son travail d'accompagnement, de médiation culturelle, d'éditorialisation, elle doit être poursuivie.** Son travail d'accompagnement, en lien avec les autres acteurs et associations, peut inspirer l'action Diffusion et son propre développement passe sans doute par une plus grande transversalité et mutualisation avec l'équipe des correspondants, afin de relayer son action essentielle au plus proche des territoires. En effet, **le secteur Patrimoine doit franchir un cap, afin d'accroître sa fonction de centre-ressources et de médiation tout en élargissant son périmètre territorial.**

Cet enjeu de territorialisation est bien l'objet fondamental de l'ADRC, et son fondement d'origine, mais il doit s'opérer de façon collégiale, avec les acteurs en présence, les associations et agir à l'échelle des conventions de développement cinématographiques mises en place par le CNC à l'échelle des Régions.

Ce rapport aux territoires est le cœur de métier de l'autre pôle fondateur de l'ADRC, notre mission d'Études et conseil architectural. Dans la transformation du parc de salles indépendantes, il joue un rôle essentiel par sa connaissance des territoires qui a été rappelé par tous.

Il est souvent le 1^{er} interlocuteur des salles et des collectivités locales, au moment où l'idée du projet se met en place, étudie en amont la faisabilité d'un projet, d'une extension, d'une mise en accessibilité, la recherche de sites adaptés. Mais au-delà de son expertise architecturale, c'est surtout son avis d'opportunité que l'on demande à l'ADRC en regard des évolutions et sa vision nationale des projets. Cette mission va bien au-delà d'une fonction technique puisqu'elle agit sur un champ transversal (méthode, contexte, identité, architecture, projet urbain, soutien du CNC et formes de gestion). La mission Études remplit un rôle méthodologique auprès d'exploitants sans expérience de projet ou pour des élus locaux qui méconnaissent ce secteur, voire de médiation entre exploitants et collectivités.

La publication en 2019, du guide « Créer ou transformer un cinéma », est un élément essentiel dans sa fonction de centre-ressources. Aujourd'hui, les cinémas de proximité se doivent d'être de plus en plus vertueux, avec la prise en compte des problématiques d'accessibilité, de développement durable et d'insertion urbaine. L'ADRC qui a toujours milité pour le rôle des cinémas de proximité dans les centres urbains, est le partenaire naturel des dispositifs « Cœur de ville ». Face au besoin de transformation de la petite exploitation et aux enjeux de diffusion, avec de nombreuses adjonctions d'écrans ou de transferts, cette action doit être renforcée en moyens humains et en outils d'analyse ou de ressources, de façon à accompagner au mieux les porteurs de projet en lien avec les acteurs locaux (CAUE, Associations, DRAC, Collectivités).

Il y a un troisième volet pertinent rappelé par nos interlocuteurs, c'est le besoin de formation. C'est un besoin, pour les élus locaux, pour qu'ils saisissent le cinéma dans sa transversalité, de la salle au film. Pour ces élus, le cinéma est souvent le 1^{er} équipement culturel avec la bibliothèque. Il y a aussi un besoin de professionnalisation des équipes et des bénévoles

(gestion, animation), en bonne intelligence avec les autres associations qui traitent de ces questions. Enfin, il y a un besoin de formation sur les modes de gestion, avec une complexité juridique de plus en plus évidente, pour des processus public-privé, et une ingénierie à développer pour mobiliser des financements nécessaires à la transformation d'une exploitation. L'ADRC a un rôle éminent de coordination de ces actions de formations, dans une vision transversale avec ses partenaires naturels.

Enfin, l'ADRC pourrait se voir confier de nouvelles missions pour la structuration du parc de salles, au regard du besoin de la maintenance, voire le renouvellement du matériel de projection numérique.

Ainsi, au vu de la reconnaissance de notre rôle fédérateur, un vaste chantier s'ouvre devant nous, pour connecter l'ADRC avec son environnement institutionnel et professionnel, renouer ou renforcer un travail partenarial avec les acteurs professionnels (Fédérations, Syndicats, AFCAE, GNCR, CST), les territoires et les élus pour le maintien de salles de proximités attractives au sein de notre écosystème territorial et cinématographique. La table ronde « *Construire ou étendre un cinéma : réalisations et méthodes de projet* » organisée en commun avec l'AFCAE aux Rencontres Art et Essai de Cannes est symbolique des collaborations que nous chercherons à développer dans le cadre du renouvellement de l'ADRC.

Voici, chers amis, chères adhérentes, chers adhérents, le projet de mission que nous vous proposons de mettre en œuvre, refondant les missions d'origine de notre association, en partenariat avec le CNC.

Nadège LAUZZANA,
Présidente.

23 septembre 2019 – AG Extraordinaire

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE : MODIFICATION DES STATUTS

Il est rappelé qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire avait été convoquée le 19 Juin 2016 par la Présidente de l'association ADRC, Nadège LAUZZANA. Le quorum n'ayant pas été atteint l'AGE du 19 juin 2019, n'a pu donc valablement délibérer. Selon les dispositions des statuts de l'association ADRC, cette deuxième AGE, convoquée sur le même ordre du jour que celle du 19 juin 2019, a pu délibérer sans quorum et les décisions prises à la majorité simple (art. VIII et IX des statuts de l'ADRC du 15 décembre 2016).

Le nombre d'adhérents présents est de 35, et 334 pouvoirs ont été adressés afin de représenter les adhérents absents pour la tenue de cette Assemblée.

Les modifications de statuts transmises aux adhérents lors de l'Assemblée mixte du 19/06/2019 et donc proposées à nouveau à l'AGE du 23/09/2019 ont été soumises au vote des adhérents : elles ont été adoptées à l'unanimité. Les nouveaux statuts ainsi modifiés sont signés par trois dirigeants de l'association (Nadège LAUZZANA, Présidente ; François THIRRIOT, Vice-Président ; Francis FOURNEAU, Secrétaire) et joints à ce procès-verbal de la délibération.

2. DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

En introduction, Nadège LAUZZANA remercie l'exploitante du Morny – Mme LECHANTEUR – pour l'accueil de cette assemblée. Les modifications sont à nouveau présentées aux adhérents.

Nadège LAUZZANA prend la parole :

Bonjour à tous,

Nous avons souhaité profiter de votre présence au congrès de la FNCF, pour réunir cette assemblée, à l'occasion de laquelle nous organiserons une rencontre sur le stand de Box-Office demain mardi.

Par ces modifications de statuts que nous vous proposons, il s'agit d'améliorer le fonctionnement du Conseil d'administration et éviter les problèmes de quorum. Dans une période complexe, comme celle que venons de vivre ces derniers mois, c'est un sujet important.

Si chaque administrateur est effectivement élu au titre d'un collègue, les sujets débattus sont au service de l'ADRC dans une démarche collégiale. Or, dans les statuts actuels, le pouvoir d'un administrateur ne peut être délivré qu'à un administrateur d'un même collègue.

Nous vous proposons donc de permettre la possibilité d'accorder un pouvoir à un autre administrateur (quel que soit son collègue) et en augmentant le nombre de pouvoirs. Bien évidemment, ce « toilettage » opérationnel ne limite pas la réflexion globale sur la refondation de nos statuts, qui demandent à être réformés pour s'adapter à notre contexte rénové.

Voici le libellé proposé :

Article XII : fonctionnement du Conseil d'administration (statuts du 15 décembre 2016)

En cas d'empêchement d'un administrateur, il est représenté par son suppléant ou, à défaut, il peut donner son pouvoir à un administrateur issu du même collègue (chaque administrateur élu ne peut disposer que d'un pouvoir).

Proposition :

En cas d'empêchement d'un administrateur, il est représenté par son suppléant ou, à défaut, il peut donner son pouvoir à un administrateur quel que soit son collègue (chaque administrateur élu ne peut disposer que de deux pouvoirs).

En l'absence de question de l'assistance, la Présidente passe au vote.

Contre : 0 – Abstention : 0. La modification des statuts proposée est adoptée à l'unanimité.

4. Le Conseil d'Administration 2017 - 2020

Présidente¹ : Nadège LAUZZANA [depuis le 2 avril 2019] (collectivités territoriales)

Vice-Président : François THIRRIOT (exploitant)

Trésorier : Christophe MAFFI (exploitant)

Secrétaire : Francis FOURNEAU (programmeur)

Membres de droit

Laurence FRANCESCHINI, Médiatrice du Cinéma

Patrick RAUDE, Président de la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles

Michel HAZANAVICIUS, Président de l'ENSMIS (FÉMIS)

Angelo COSIMANO, Président de la Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son (CST)

Membres d'honneur

Alain AUCLAIRE, ancien Président de l'ENSMIS (FÉMIS)

Lucas BELVAUX, Réalisateur, ancien Président de l'ADRC

Élus des Collèges d'adhérents (élus par les votes des adhérents à l'AG du 9 novembre 2017)

Collège des Collectivités Territoriales

Serge LAGAUCHE pour Laurent Cathala (Créteil agglo.) - suppléante : Sylvie SIMON-DECK (Ville de Créteil)

Nadège LAUZZANA (Ville d'Agen) - suppléant : Frédéric SANCHEZ (Ville de Nérac)

Collège des Exploitants

Michel FERRY (Orléans) - suppléant : Régis FAURE (Digoïn)

Christophe MAFFI (Aubenas) - suppléante : Sylvie JAILLET (Ambérieu-en-Bugey)

Isabelle MOREAU (Agde) - suppléant : Alain BOULY (Pontault-Combault)

François THIRRIOT (Sedan) - suppléante : Christine BENTABET (Châteaudun)

Collège des Programmeurs

Francis FOURNEAU (Cinexpansion Val-de-Loire) - suppléant : Emmanuel BARON (VÉO)

Collège des Distributeurs

Vincent PAUL-BONCOUR (Carlotta) - suppléant Etienne OLLAGNIER (Jour2Fête)

Léna FORCE pour Michel SAINT-JEAN (Diaphana) - suppléante : Roxane ARNOLD pour Eric LAGESSE (Pyramide)

Collège des Producteurs

Patrick SOBELMAN (AGAT Films) - suppléant Gilles SACUTO (TS Productions)

Collège des Réalisateur

Malik CHIBANE - suppléant : Martin PROVOST

Emilie DELEUZE - suppléante : Julie BERTUCCELLI

Un représentant du Ministre de la Culture et de la Communication et le Président du CNC représenté par la Direction du cinéma assistent également de droit aux séances du Conseil avec voix consultatives.

¹Président jusqu'au 27 Février 2019 : Christophe RUGGIA, réalisateur.

5. Le personnel de l'ADRC

Direction

Eric BUSIDAN, Délégué Général (depuis le 1^{er} octobre 2019) ¹

Christian LANDAIS, Délégué Général adjoint

Département Diffusion de films d'exclusivité

Solenne BIANCO, Correspondante Méditerranée et DOM-TOM

Audrey BOURIC, Correspondante Centre-Val-de-Loire et Grand-Ouest (jusqu'au 3 mai 2019)

Emmanuel DIDIER, Coordinateur de la diffusion numérique des films

Benoit GAURIAU, Correspondant Grand-Est , Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire et Grand-Ouest

Faustine MATHERON, Correspondante Île-de-France

Adrien SOUSTRE, Correspondant Sud-Ouest

Nicolas VILLETTE, Correspondant Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté

Département Patrimoine

Rodolphe LERAMBERT, Responsable du département

Anne RIOCHE, Assistante

Sarah VIVIER, Assistante (jusqu'à mi-2019)

Département Études et Conseils

Christian LANDAIS, Architecte-conseil, Responsable du département

Matthieu BOURRIER, Architecte-Chargé d'études

Jules LOEZ, Architecte-chargé d'études (depuis septembre 2019)

Sebastien MORVAN, Assistant d'études, Cartographe

Services généraux

Ngoc Suong GRAS, Comptable

Catherine MARCHAND, Secrétaire

Sylvie LECAMUS, Chargée des adhésions, Webmaster

¹ Délégué général jusqu'au 20 février 2019 : Jean-Michel GEVAUDAN
puis Délégué général par intérim jusqu'au 30 septembre 2019 : Christian LANDAIS

6. Centre-ressources : site Internet

Le site Internet ADRC

Le nouveau site de l'ADRC a été mis en ligne fin novembre 2018. De nombreuses actualités ont été publiées et le contenu du site a été étoffé tout au long de l'année 2019 pour l'information des adhérents.

Organisation du site

Le site Internet de l'Agence est organisé en sept parties :

- La page d'**ACCUEIL** propose un agenda des actions et événements à venir, ainsi que les actualités de l'Agence.
- **ASSOCIATION** comprend les informations relatives à la structure et au fonctionnement de l'association, notamment ses missions, son historique, ses statuts, ses rapports d'activité, la constitution de son conseil d'administration et de l'équipe de l'agence, ainsi que ses ressources et actualités.
- **SALLE DE CINÉMA** présente tous les types d'interventions et de prestations de l'ADRC concernant la salle de cinéma, l'investissement de l'agence sur les questions relatives aux centres villes et aux cinémas, la cartographie régionale des cinémas ainsi que l'évolution du parc de salles, le travail de formation engagé par le département, et la photothèque. On y retrouve également les ressources et actualités du département, ainsi que les événements à venir.
- **FILMS - Diffusion et Accès** comprend toutes les informations concernant les interventions de l'ADRC pour l'accès des salles aux films. Sont ainsi exposées les diverses règles et modalités d'action, le nouveau dispositif d'accompagnement des distributeurs afin de les aider à respecter les engagements de diffusion, le découpage régional et leurs correspondants ainsi que les divers contacts régionaux, l'activité en chiffres et les analyses s'y rapportant. On y retrouve également les ressources et actualités du département, tout comme les événements à venir.
- **PATRIMOINE - Films et Accompagnements** présente toutes les actions mises en place par l'Agence relatives à la diffusion (liste des films, cycles, documentaires, et courts-métrages) et à l'accompagnement des films de Patrimoine (expositions, compléments de programmes, ciné-concerts, ateliers...). Elle reprend également les journées professionnelles organisées régulièrement dans le cadre de festivals ainsi que l'espace professionnel réservé au Festival Play It Again !. On y retrouve également les ressources et actualités du département, ainsi que les événements à venir.
- **RESSOURCES** regroupe certains dossiers spécifiques ainsi que la documentation transverse aux différents départements de l'Agence, dont notamment un dossier complet sur l'Accessibilité des salles et des œuvres, les publications de l'Agence, le calendrier des rééditions des films de patrimoine, mais aussi les éléments concernant la table ronde « Construire ou étendre un cinéma » organisé avec l'AFCAE à Cannes en 2019.
- **ADHESIONS** où l'on retrouve toutes les précisions sur l'adhésion à l'ADRC, ainsi que les bulletins de chaque collègue.

Consultation du site

En 2019 le site de l'ADRC a été visité par 8 138 utilisateurs lors de 17 192 sessions où 76 863 pages ont été consultées. Les mois de juin, mars, avril et novembre ont été les plus fréquentés. Ils représentent à eux seuls 38% de la fréquentation annuelle.

51% du trafic a été acquis par accès direct, 36% via un moteur de recherche, 7% via un réseau social, et 6% via un site référent. Concernant les réseaux sociaux, le trafic provient à 88% de Facebook, 11% de LinkedIn et 1% de Twitter.

La page d'accueil est la plus consultée. Suivent ensuite la liste des films et cycles de la section patrimoine, ainsi que la page d'accueil de cette section et la page des ressources.

Les actualités représentent 18,5% du total des vues uniques sur le site. Les thèmes d'actualités qui ont été le plus consultés sont le Patrimoine, le Festival Play It Again ! et les journées professionnelles.

L'ADRC sur les réseaux sociaux

Facebook

Lancée fin 2018, la page Facebook de l'ADRC a connu un taux de croissance de ses abonnés de 210% en 2019. Les publications postées ont atteint un total de 17 927 impressions, et généré 2 936 interactions. Le taux d'engagement moyen sur l'année est de 16%. Il existe une importante disparité d'engagement selon les thèmes de publications. Le thème de la vie associative génère le plus fort taux d'engagement (22,29%). Suivent ensuite le festival Play It Again ! (17,28%) et les actions du département Etudes et Conseils (16,48%).

Twitter

Lancée au même moment que la page Facebook, le compte Twitter de l'ADRC a connu une augmentation de 441% de ses abonnés sur l'année 2019. Les tweets postés ont généré 23 312 impressions, et 186 interactions. Le taux d'engagement moyen sur l'année est de 0,8%. Il existe ici aussi une importante disparité d'engagement selon les thèmes de publications. Les thèmes relatifs aux actions du département Etudes et Conseils génèrent le plus fort taux d'engagement (1,32%). Suivent ensuite le festival Play It Again ! (1,11%) et les actions du département de la diffusion des Films (1,04%).

Département Études et Conseils



- L'action du département Études et Conseils
- Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2019
- Consultations, études de projets et concours en 2019
- Assistance à projet et études de faisabilité
- Demandes d'informations et de conseils
- Échanges d'informations avec le CNC et les organismes publics
- Bilan des suites : interventions de 2015 à 2018
- Accessibilité des cinémas
- Cartographie – Evolutions du parc de salles
- Publications
- Photothèque
- Participation à des actions de formation

1. L'action du département Études et Conseils

Principes d'actions

Le rôle du département Études et Conseils consiste à être au contact du terrain, en lien avec les porteurs de projets et leurs architectes. Il s'agit d'une action d'évaluation, de proposition, de conseil, d'avis d'opportunité. Ce département possède la double particularité d'agir auprès des porteurs de projets de cinémas ancrés dans un territoire local et de disposer de la connaissance de réalisations dans toute la France.

Cette action repose sur un double niveau de compétence, à la fois locale (connaissance des contraintes des cinémas des villes petites et moyennes) et comme « centre-ressources » au niveau national (diversité des configurations et situations géographiques multiples).

Depuis sa création, les interventions de l'ADRC se situent au confluent de l'économie et de l'aménagement du territoire dans un secteur en développement : l'aménagement culturel du territoire. La réforme de l'ADRC en 1998 a permis d'intensifier les actions de conseil auprès des porteurs de projets, en intervenant en amont de la procédure d'aide sélective, au moment où l'opportunité de l'opération n'est pas encore établie.

Le domaine d'expertise et d'études de l'Agence porte :

- sur des salles (et des projets),
- sur des sites, des villes, des agglomérations urbaines,
- sur des territoires (principalement départements et régions),
- sur les problèmes de fonctionnement des salles, sur les relations entre exploitants et collectivités territoriales.

Les actions du département Études procèdent de plusieurs niveaux d'intervention :

- l'accompagnement des porteurs de projets, soit par des missions de conseil de première intention, soit par une assistance le long d'un projet,
- les missions d'expertise auprès du CNC, notamment pour la Commission d'aide sélective à la petite et moyenne exploitation,
- les études de parcs de salles aux échelles départementales ou régionales à la demande des collectivités territoriales ou du CNC,
- la participation du Délégué général adjoint, architecte conseil à différentes commissions mises en place par le CNC (Accessibilité, AFNOR, Commission départementale d'aménagement cinématographique, etc.),
- la mise en place d'outils de conseil ou de ressources pour les porteurs de projets,
- les actions de formation ou de sensibilisation aux questions de qualité architecturale des cinémas et leur insertion dans l'espace urbain,
- les partenariats avec des organismes œuvrant à l'aménagement culturel du territoire et la reconquête des centres-villes.

Les interventions peuvent concerner un **projet précis** (modernisation, réhabilitation ou création de salle), ou être orientées vers l'analyse transversale des besoins d'un milieu urbain ou rural (contributions aux études de faisabilité et aux études d'opportunité), ou être étendues à l'expertise des études de marché et aux programmations culturelles.

Elles peuvent aussi contribuer à **l'élaboration de politiques cinématographiques locales** et répondre au souci de départements ou de régions d'améliorer le fonctionnement du **parc de salles** de leur territoire. Dans ce cas, elles se situent dans un cadre départemental (les Alpes-Maritimes, le Tarn, la Guadeloupe) ou régional.

Exemples d'études :

- « *Le parc des salles de cinéma en région Centre : adaptation des salles* », Région Centre
- « *Évolution des salles de cinéma vers la projection numérique en région Rhône-Alpes* »
- « *Les cinémas du Plateau de Brie – Seine-et-Marne* »
- « *Les cinémas du Pays du Grand Amiénois* »

Missions en Outre-Mer

Depuis 1983, l'Agence mène régulièrement des missions ultramarines, s'agissant d'un enjeu d'aménagement du territoire important (Antilles 1985 - 1990, La Réunion 1984 - 1993). Des expériences de circulation de films avaient alors été mises en place. Plusieurs missions ont été réalisées en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion. Plus récemment, le département Études est intervenu en conseil sur ces projets :

- Martinique (2017) : Mise aux Normes du multiplexe « Madiana » à Schœlcher (Circuit ELIZE)
- Guyane (2017) : Mise aux Normes du multiplexe « Agora » à Matoury et du cinéma « Urania » à Kourou

Par ailleurs, le Département Etudes échange depuis plusieurs années avec le réalisateur Willy Rameau pour son projet de création d'un établissement art et essai à Fort de France.

En 2015, à la demande du CNC, l'ADRC a réalisé conjointement avec la CST l'étude « *Le Parc cinématographique des départements d'outre-mer* » (Océan Indien, Antilles-Guyane), bilan exhaustif préalable à l'application de la TSA. Ce rapport aborde les aspects techniques réglementaires et financiers (mise aux normes cinématographiques, accessibilité, billetterie), mais aussi les besoins de modernisation et de maillage du territoire. Cette étude abordait le contexte singulier de ces départements avec une concentration du parc par des opérateurs qui assurent également la sous-distribution des films dans ces départements. Il est à noter que le département diffusion réfléchit à un dispositif d'amélioration de l'accès aux films de la diversité dans ces territoires.

Centre ressources

Outre ces interventions, le département Études élabore au service des exploitants et des collectivités mettant en place une opération d'aménagement cinématographique, ainsi que pour leurs partenaires techniques (programmistes, architectes), un ensemble de **documents « ressources »** publiés, soit annuellement sur un rythme bisannuel ou de façon pérenne:

- *Cartographie des établissements actifs en France Métropolitaine,*
- *Coûts prévisionnels des projets de salles (soumis à la Commission d'aide sélective du CNC),*
- *Guide des économies d'énergie dans les salles de cinéma,*
- *Guide « Créer ou transformer un cinéma » en 2003 et 2007 – nouvelle édition augmentée en 2019,*
- *Brochure « Architectures de cinémas – projets de référence ».*

L'Agence a organisé des colloques et des journées d'études sur les sujets relevant de son domaine d'action (colloque « Le Cinéma dans la cité à Paris en 2000 » ; des tables rondes ou interventions « Accessibilité des salles et des films »).

Enfin, elle participe ou initie en collaboration avec des organismes de formation (FÉMIS, URFOL, etc.) des sessions destinées aux élus, fonctionnaires territoriaux, professionnels de l'exploitation, aux étudiants désireux de se former à ces métiers. Dans un contexte de mutation des pratiques et des usages, ces actions de formation ou d'information sont essentielles pour la prise de conscience des acteurs (élus et exploitants) de ces évolutions afin d'assurer la pérennité des cinémas de proximité.

Modalités d'intervention

L'Agence est sollicitée, le plus souvent, avant la mise au point du projet architectural, ce qui lui permet d'apporter une contribution aux études de faisabilité, à la recherche du site d'implantation ou du meilleur parti d'aménagement et de proposer différents scénarii de restructuration. Elle cherche à favoriser le dialogue entre exploitants, architectes et collectivités. Le département *Études et Conseils* est amené à travailler sur les programmes mis en concours par les collectivités territoriales et à participer, à la demande des porteurs de projets, au choix du maître d'œuvre.

Dans de nombreux cas, les interventions s'étendent sur deux années, soit par la complémentarité entre étude de faisabilité économique et étude de faisabilité architecturale, soit de plus en plus souvent par l'approfondissement du projet architectural lui-même. L'avis de l'Agence peut être sollicité sur le cahier des charges des études de marché ou pour l'expertise des résultats de ces études.

Interventions de l'Agence et actions du CNC

Par rapport à la procédure de l'aide sélective, l'intervention de l'Agence relève du conseil et non de l'injonction impérative. Elle se situe très en amont de l'instruction du dossier par le CNC, intervenant dans les phases pré-opérationnelles d'études ou dans les avis d'opportunité d'un projet.

D'autre part, le CNC, les DRAC et d'autres organismes officiels peuvent faire appel à l'Agence lorsque leurs services ont été alertés par une particularité du projet : coût d'aménagement, viabilité du projet, difficultés d'insertion du projet sur son territoire.

L'architecte-conseil de l'ADRC est par ailleurs Expert lors des commissions CDACi.



“Les Lumières de la ville” à Rumilly – Architecte: Agence Tekhnê

2. Bilan d'ensemble - interventions sur projets 2019

En 2019, l'ADRC a effectué des interventions, tant au niveau de la préconisation architecturale, des assistances à projet, des études de faisabilité, que des actions de conseil à maîtres d'œuvre, formation ou jury de concours.

Les interventions (consultations, études et avis sur projets, assistance et études de faisabilité) sur 33 projets (35 en 2018, 45 en 2017, 27 en 2016, 30 en 2015, 22 en 2014) ont été réalisées à la demande :

- d'exploitants privés pour 4 dossiers ;
- d'associations pour 5 dossiers ;
- de collectivités territoriales ou structures publiques pour 24 dossiers.

Evolution du parc de cinémas et salles de proximité

Le parc français de cinémas (en métropole) comprend 1 578 établissements de moins de 4 écrans – cœur de cible des interventions du département Etudes – correspondant à 77 % du parc (sur 2 040 cinémas fixes) et 1 334 établissements (fixes) situés dans des communes de moins de 20 000 habitants, soit 65 % du parc. Ces salles de proximité rencontrent des difficultés particulières de mise aux normes et exigences de confort des spectateurs, dans le contexte d'évolution du parc de salles.

Les travaux nécessaires pour assurer l'accessibilité aux personnes handicapées, définis par la loi de 2005, les objectifs de développement durable et l'accroissement du confort des salles, conduisent les exploitants de toutes catégories à mener des opérations de restructuration globale. La transition numérique qui a vu un accroissement des films produits, accentuant une tension des plans de diffusion, a rendu impérative la création d'écrans supplémentaires pour maintenir la diversité de l'offre et une meilleure exposition des films. Cette problématique est clairement perceptible depuis 2017 dans les villes petites et moyennes.

L'ADRC est intervenue en 2019 à de nombreuses reprises pour des interventions en matière architecturale, aussi bien à la demande de l'exploitation privée, des cinémas associatifs et des collectivités. Ces actions de conseil correspondent à des unités urbaines de toutes tailles, depuis les grandes agglomérations - avec des salles spécifiquement Art et Essai - jusqu'aux territoires ruraux, où l'existence d'établissements à vocation diversifiée reste nécessaire à la dynamique locale.

Pour tous ces exploitants, qui ont un besoin d'expertise objective, **le département Etudes de l'ADRC est l'organisme reconnu par son expertise cinématographique offrant un conseil et un accompagnement dans les domaines architecturaux, urbains, et économiques dans une optique d'aménagement culturel du territoire. Le nombre d'interventions s'est accru depuis plusieurs années avec des rapports d'expertise et missions d'assistance s'inscrivant dans la durée.**

Plusieurs remarques générales peuvent être formulées :

- L'année 2019 reste marquée par un nombre important de missions d'assistance, s'inscrivant dans la durée au rythme des principales phases des projets ; soit dix dossiers, qui peuvent nécessiter des études de faisabilité. Ces missions génèrent un accompagnement important sur plusieurs années des porteurs de projets avec des dossiers complexes impliquant de nombreux interlocuteurs ;

- Le nombre des consultations et d'études de projets, premier niveau d'intervention du département Etudes, s'élève à 23 dossiers dont 5 études sur plans et une réunion d'étude de projet ; les portages de projets urbains initiés par des collectivités territoriales, ont contribué à la relance de nombreuses opérations de salles de cinéma ;
- Les projets de salles recevant l'appui des collectivités intègrent fréquemment une démarche de développement durable ;

Dans le contexte de concentration du parc de salles et la tension accentuée sur l'offre de films, il est à noter que le département Études est toujours fortement mobilisé par des projets d'établissements de proximité qui prévoient une extension sur site ou par transfert.

Les mises aux normes d'accessibilité tout comme les situations de concurrence difficile – établissements situés dans la zone d'attraction d'équipements neufs – amènent les responsables des établissements à envisager plus globalement la restructuration de leurs salles. Dans de très nombreux cas, l'adaptation des établissements existants aux normes techniques, aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées et aux exigences de confort des spectateurs est particulièrement difficile. En effet, ces évolutions sont consommatrices d'espace et les salles ne disposant que d'un ou deux écrans, qui forment la majorité des salles concernées par les interventions, rencontrent à cet égard des difficultés particulières.

De plus, l'ouverture des établissements à une démultiplication de leurs fonctions nécessite une réflexion sur les espaces d'accueil et d'animation.

Dans le contexte actuel de tensions budgétaires pour l'État et les collectivités locales, les porteurs des projets sollicitent de nombreux conseils en amont pour la préparation du montage technique, juridique et financier de leurs dossiers. Le département Études de l'ADRC apparaît comme un expert privilégié auprès des exploitants et des collectivités engageant un projet de création ou de transformation de cinéma.

Les projets de création ou de rénovation suivis en 2019 relèvent de diverses problématiques :

- projets urbains dans les métropoles ou agglomérations à Nantes, Pau ;
- salles de proximité de petites villes et de villes moyennes avec des projets de création ou transfert à Bar-sur-Aube, Contres, Erquy, Labarthe-sur-Lèze, Martigues, Pornichet; et des projets de réouverture, rénovation ou extension à Agen, Créon, Pézenas, Tonneins, Tournus, Saint-Julien-en-Genevois, Villefranche-de-Rouergue ;
- établissements « art et essai » de communes de banlieue à Créteil et Saint-Ouen.

Pour accroître sa capacité d'action, le département Etudes s'est rapproché de la Fédération Nationale des CAUE - organismes d'échelle départementale de conseil en matière d'architecture et d'urbanisme - pour une démarche commune sur la problématique de développement durable.

L'Agence s'est rapprochée pour la thématique « reconquête des centres villes » de Centre-Ville en Mouvement, de la Banque des Territoires et du CGET. Le CNC a identifié auprès du Préfet Rollon Mouchel-BLAISOT, coordinateur du programme « Action Cœur-de-Ville (ACV) », l'ADRC comme agence référente pour les projets intégrant la thématique cinéma pour les 222 villes moyennes inscrites au programme ACV.

Au 1^{er} novembre 2019, le département Etudes et conseil est intervenu pour des projets situés dans **33 localités** (communes ou structures intercommunales) pour :

- un **rapport d'expertise après intervention sur site**, consistant en une visite de l'établissement, afin d'établir un diagnostic architectural et la faisabilité du projet (création, rénovation, restructuration), donnant lieu à un rapport technique détaillé et avis sur l'opportunité du projet ;
- une **mission d'assistance pluriannuelle à projet**, réservée aux adhérents de l'ADRC, pour laquelle le département Etudes établit des pré-études ou expertises, accompagne le porteur du projet à chaque étape (site d'implantation, faisabilité, programme architectural, choix des maîtres d'œuvre, phases d'avant-projet, avis pour la commission d'aide sélective)

Après le numérique : tension sur la diffusion et création d'écrans supplémentaires

On peut remarquer que 36 % des missions de diagnostic, d'études de projets et d'assistance concernent des Villes Moyennes (50 000 à 250 000 entrées annuelles) ou Grandes Villes (soit 12 projets). **Les projets situés dans les Petites Villes (moins de 50 000 entrées) s'élèvent à 64 %**. Ce constat est en prise avec l'évolution actuelle. La transition numérique a eu pour effet la production d'un nombre de films plus important avec une tension forte sur leur diffusion. Cet effet s'est cumulé à la création de nouveaux établissements créant de nouvelles concurrences dans les territoires d'implantation des cinémas de proximité. Pour maintenir une diversité d'offre, ces établissements ont porté en réaction des projets de création d'écrans supplémentaires par restructuration ou transfert.

De ce fait, les besoins en nombre d'écrans et en investissement sont plus importants que par le passé, sans être accompagnée par une progression significative de la fréquentation, ce qui pose souvent des problèmes de financement. Le département Études travaille majoritairement sur ces projets.



“Studio 43” à Dunkerque



“Cinéma La Palette” à Tournus

3. Consultations, études de projets et concours 2019

Le département Études et Conseils est intervenu dans **16 sites** pour **une consultation consistant au diagnostic architectural** des salles existantes et des évolutions souhaitables avec évaluation des coûts.

AIGUILLON	Nouvelle-Aquitaine	Confluence	Rénovation	Association
BAR-SUR-AUBE	Grand Est	Le Vagabond	Transfert	Public
BAZAS	Nouvelle-Aquitaine	Le Vog	Rénovation + Extension	Association
CONTRES	Centre-Val de Loire		Création	Public
CRÉON	Nouvelle-Aquitaine	Max Linder	Extension	Public
DIVES-SUR-MER	Normandie	Le Drakkar	Extension	Public
DUNKERQUE	Hauts-de-France	Studio 43	Extension	Association
ERQUY	Bretagne	Armor-Ciné	Transfert	Public
GROIX	Bretagne	Le Korrigan	Rénovation	Public
PÉRIERS	Normandie		Réouverture	Public
PÉZENAS	Occitanie	Le Molière	Rénovation	Public
SAINT-GENIS-POUILLY	Auvergne Rhône-Alpes	Théâtre du Bordeau	CI > Salle fixe	Association
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	Auvergne Rhône-Alpes	Rouge et Noir	Extension ou Transfert	Public
TOURNUS	Bourgogne Franche-Comté	La Palette	Rénovation	Public
TOURS	Centre-Val de Loire	Le Bateau Ivre	Création	Privé
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	Occitanie	Le Vox	Rénovation	Public

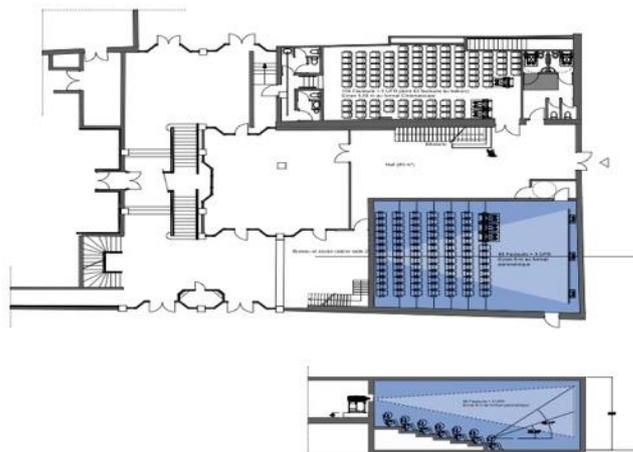
Dans certains cas, le département Etudes procède à **des études sur plans**, soit à la suite du diagnostic et mise en place du projet par l'architecte ou en cas d'urgence en amont d'une future intervention. Cinq interventions de ce type ont eu lieu cette année pour des projets de création de cinéma à Bapaume, Labarthe-sur-Lèze et Nay, et l'extension des cinémas de Berck-sur-Mer et Crest.

BAPAUME	Hauts-de-France		Création	Privé
BERCK-SUR-MER	Hauts-de-France	Le Cinos	Extension	Public
CREST	Auvergne Rhône-Alpes	Eden	Extension	Privé
LABARTHE-SUR-LÈZE	Occitanie		Création	Public
NAY	Nouvelle-Aquitaine		Création	Public

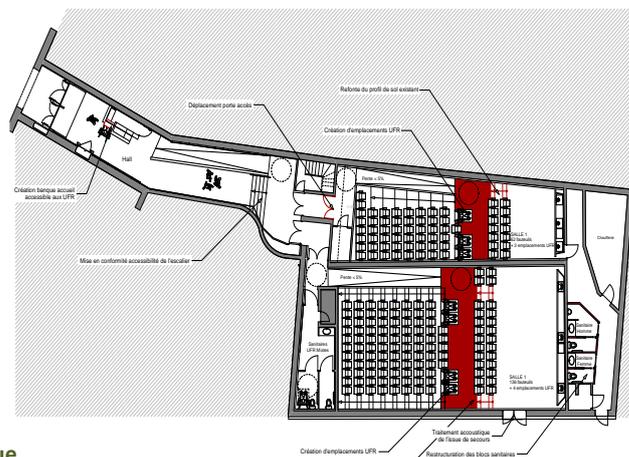
Les interventions du département Etudes prennent en certains cas la forme de **réunions d'études des projets** réunissant les divers interlocuteurs, et tout particulièrement les exploitants, les architectes et les collectivités qui s'associent au projet. Ce fut le cas, cette année, avec le projet de transfert et d'extension des cinémas d'Albertville.



Etude de faisabilité d'un second écran au cinéma "Max Linder" à Créon



Etude de mise aux normes du cinéma "Le Vox" à Villefranche-de-Rouergue



Etude de transfert du mono écran "Armor-Ciné" dans un quartier résidentiel

4. Assistance à projet et études de faisabilité

Les interventions d'assistance à projet ou les pré-études de faisabilité sont plus approfondies et permettent aux porteurs de projet, adhérents à l'ADRC, d'être accompagnés lors du déroulé de l'opération.

Les études peuvent porter sur les domaines suivants :

- les choix urbanistiques : site potentiel d'implantation et projet urbain,
- le choix du programmiste, la validation et le contrôle du programme,
- la faisabilité de l'opération et l'estimation financière du projet,
- la participation au jury de concours et à la commission technique,
- l'information sur les modes de financement des projets,
- l'avis aux phases APS et APD.

En revanche, le département Études n'assume pas de mission de maîtrise d'œuvre et ne peut participer au choix des entreprises. De même, il n'assume pas de conduite d'opération au sens de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP. Ces interventions sont réservées aux adhérents de l'ADRC.

La nature de ces dossiers d'assistance est toujours plus complexe. **Le nombre de ces missions d'assistance à projet s'est élevé à 10 dossiers durant l'année**, faisant l'objet d'une convention entre le bénéficiaire de l'assistance et l'Agence.

AGEN	Nouvelle-Aquitaine	Studio Ferry	Extension	Public
CHINON	Centre-Val de Loire	Le Rabelais	Extension (Plan Action Cœur de Ville)	Public
CRÉTEIL	Ile-de-France	Cinémas du Palais	Rénovation	Public
FUMEL (MONSEMPRON-LIBOS)	Nouvelle-Aquitaine	Le Liberty	Restructuration + Extension	Public
MARTIGUES	PACA	Jean Renoir	Transfert - Extension	Public
MORNANT	Auvergne Rhône- Alpes	Jean Carmet	Extension	Public
NANTES	Pays de Loire	Le Cinématographe	Transfert + Extension	Public
PAU	Nouvelle-Aquitaine	Le Méliès	Transfert + Extension	Public
PORNICHET	Pays de Loire		Création	Public
TONNEINS	Nouvelle-Aquitaine	Le Rex	Restructuration - Extension	Association

Salle de projection de l'UNESCO

L'UNESCO a sollicité le département Etudes pour une mission d'assistance pour la réhabilitation et réouverture de leur salle de cinéma. La mission a consisté à l'étude de faisabilité, la rédaction du programme, le choix du maître d'œuvre, la programmation de la salle, et les différentes phases d'études. Elle fait l'objet de réunions avec l'Architecte Jean-Marc Lalo, la Direction technique, les Services de l'Unesco et la CST.

5. Demandes d'informations et de conseils

De nombreux exploitants privés, associations ou collectivités ont contacté le département Etudes en 2019 en vue de demandes d'informations ou de documentation, ou d'une future consultation ou mission d'assistance.

Les questions abordées sont transversales et amènent fréquemment l'Agence à assister les demandeurs dans la concrétisation de leur projet :

- en leur adressant les documents élaborés par l'Agence
 - ✓ « Créer ou transformer un cinéma » - guide pratique de conduite de projets,
 - ✓ « Coûts de construction des salles de cinéma », liste cabinets études et architectes,
 - ✓ « Accessibilité des cinémas – salles et films »,
 ainsi que les documents de synthèse sur les normes AFNOR des salles, la mise en accessibilité des cinémas et les sources de financement des créations et rénovations de salles),
- en les informant sur les dispositifs de soutien mis en place par le CNC,
- et sur les documents conçus par des partenaires (« Salles de cinéma, salles de projection. Conception, réalisation, exploitation », CST et Dunod, « Guide technique de la cabine numérique » conçu par la CST et la FNCF), le *Vade-mecum Accessibilité* (FNCF en collaboration avec l'ADRC), les documents de la DMA (Délégation ministérielle à l'accessibilité), les marchés publics ou appels d'offres parus au BOAMP.

Parmi plus de 50 demandes de ce type, citons celles des collectivités ou des exploitants des communes suivantes :

Amiens
Angoulême
Aubervilliers
Bastia
Bayonne
Carentan
Châlons-en-Champagne
Châtillon
Clermont-l'Hérault
Etel
Fort-de-France
Gardanne
Gennevilliers
L'Île d'Yeu
Le Pouliguen

Le Raincy
Mende
Mulhouse
Nuits-Saint-Georges
Orléans
Phalsbourg
Pierrelatte
Privas
Rennes
Saint-Cast-le-Guildo
Saint-Rémy-de-Provence
Saint-Savinien
Sceaux
Tergnier
Vire

Typologie de projets

MARTIGUES – Cinéma et centre-ville – demandeur : Commune



Le cinéma **Jean Renoir**, reconnu par la qualité de son offre cinématographique art et essai est limité par son écran unique. La commune de Martigues, pour qui le cinéma est un vecteur culturel important a souhaité dans le cadre du renforcement de son centre-ville relocaliser le cinéma aujourd'hui excentré, au sein d'un projet urbain mixte comprenant ce nouveau cinéma de trois écrans, commerces, brasserie et logements portés par un investisseur immobilier. L'ADRC a assuré une mission d'assistance auprès de la ville (programme, analyse des offres et phases d'études, avis au CNC).

PAU – Cinéma et projet urbain, transfert et patrimoine – demandeur : Commune et agglomération de Pau



Le cinéma **Méliès**, établissement art et essai reconnu par ses trois labels, est limité par ses deux écrans insérés dans un bâtiment classé. La volonté municipale de réinvestir l'ancien marché aux bestiaux datant de 1930, comme facteur d'animation culturelle de la place du Foirail en bordure de l'hyper centre, permet d'associer une salle de spectacle et un complexe de cinéma de trois salles au sein de ce bâtiment. Ce transfert donnera au Méliès une nouvelle ampleur. L'ADRC a mené une mission d'assistance en plusieurs temps (note opportunité, analyse des offres « Dialogue compétitif » et avis sur les phases d'études).

TONNEINS – Restructuration et extension d'un cinéma de proximité –demandeur : Commune



Le **Cinéma Rex** de Tonneins, commune de 9 000 habitants dans le Pays de Marmande joue un rôle d'animation culturelle dans ce territoire rural. Victime de son succès, il pâtit d'un petit hall et sa programmation est limitée par ses deux écrans. Vingt ans après sa construction, l'adjonction d'un 3ème écran permet de créer un nouveau hall, une façade attractive et une nouvelle ambition, facteur d'animation urbaine. La commune a bénéficié de l'assistance de l'ADRC (études de transfert ou extension, assistance au programme, analyse des offres et phases d'études, avis au CNC).

CREST – Restructuration et extension d'un cinéma de 4 écrans – demandeur : SCOP Le Navire



Le cinéma **Navires** compris entre le quai de la Blache en bordure de Drôme et une cour, pâtit d'une façade peu expressive et d'un hall fragmenté. La création d'un 4ème écran de 158 places, afin d'accroître l'offre cinématographique, permet la rénovation et mise en accessibilité des salles existantes et un accroissement des espaces d'accueil. En outre, le projet reprend la façade avec une nouvelle ambition pour le Navire. L'ADRC n'est pas intervenue en amont mais a mené une expertise des plans afin d'améliorer la qualité du projet avant son passage en commission d'aide sélective.

CRETEIL – Rénovation et accessibilité d'un cinéma Art et Essai de banlieue— demandeur : Ville



Le cinéma **du Palais** est l'un des deux cinémas Art et essai de Créteil, à proximité de l'Université, du Palais de Justice et à l'extrémité d'une petite galerie commerciale. Il est un facteur d'animation culturelle du quartier du Palais, avec une population métissée. La mise en accessibilité du complexe de trois écrans est l'occasion d'une réflexion plus globale : normes, confort, circulation entre salles, agrandissement du hall pour l'accueil des animations, requalification de façade. L'ADRC assiste la collectivité dans ce projet (étude de faisabilité, assistance au programme, analyse des offres et choix du maître d'œuvre, phases d'études, avis au CNC).

6. Échanges d'information CNC et organismes publics

À l'occasion de chaque Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles de cinéma, le département Études de l'Agence transmet au service Exploitation du CNC l'ensemble des informations dont il dispose sur les dossiers qui seront étudiés pour une prochaine commission.

Des réunions avec le service Exploitation du CNC ont été mises en place depuis 2007. Le département Études de l'Agence a formulé en 2019 plusieurs avis pour la Commissions d'aide sélective du CNC, centrés sur les projets suivis par le département Études, ou ceux transmis par le service de l'Exploitation. Depuis 2015, il est apparu nécessaire au CNC de renforcer l'analyse par le département Études des projets soumis en aide sélective. Une préanalyse des projets les plus significatifs est opérée lors du rapport d'instruction du CNC. Une analyse spécifique des projets en DOM est réalisée suite à la mission de 2015.

La commission a bénéficié en 2019 d'avis du département Études pour les projets suivants :

Ajaccio : restructuration de l'établissement mono-écran de centre-ville, transformé en 3 écrans

Cahors : relocalisation du cinéma dans la reconquête du centre-ville passant de 3 à 7 écrans

Carentan : modernisation d'un établissement de 2 écrans

Collioure : réouverture d'un ancien cinéma dans le cadre de la politique touristique et culturelle de la ville

Colomiers : transfert du cinéma mono-écran en centre-ville avec un passage à 5 écrans

Crest : modernisation d'un établissement de 3 écrans auquel une 4^e salle est adjointe

Fourmies : transfert de la petite salle actuelle en créant un complexe de 3 écrans au cœur de ville

Labarthe-sur-Lèze : création d'un équipement mixte, théâtre et cinéma, dans le centre-bourg.

Les Herbiers : transfert du cinéma mono-écran en zone périphérique et passage à 5 écrans

Marcq-en-Barœul : transfert du cinéma par création d'un complexe de 3 écrans au sein d'un pôle culturel

Martigues : transfert de la salle Jean Renoir par création d'un complexe art et essai de 3 écrans

Migennes : création d'un établissement de deux écrans en entrée de ville

Pont-Sainte-Marie : création d'un établissement de 4 écrans dans un écoquartier

Rennes (Arvor) : transfert du cinéma de 2 écrans de centre-ville dans le nouveau quartier Euro Rennes à proximité de la gare, avec passage à 5 écrans

Sablé-sur-Sarthe : transfert en centre-ville et extension du cinéma qui comptera 3 écrans

Tonneins : rénovation du cinéma de 2 écrans et du hall avec création d'une 3^e salle en adjonction

Les conseillers *cinéma et audiovisuel* en DRAC peuvent solliciter le concours du département Études.



“Le Cotentin” à Carentan – Architecte : Cabinet Boisroux



“Le Grand Palais” à Cahors – Architecte : Antonio Virga

7. Bilan des suites : interventions 2015 – 2018

L'analyse des suites données aux interventions de diagnostic et d'assistance du département Études des années 2015 à 2018 permet de connaître les projets de salles réalisés ou engagés au 31 décembre 2018.

Sur 72 interventions en assistance ou diagnostic, 19 projets sont achevés ou actuellement en chantier. Il faut ajouter 38 projets qui sont en étude dont un certain nombre en phase opérationnelle. Ainsi, 80 % des interventions du département Etudes se sont concrétisées par une réalisation ou une étude de projet,

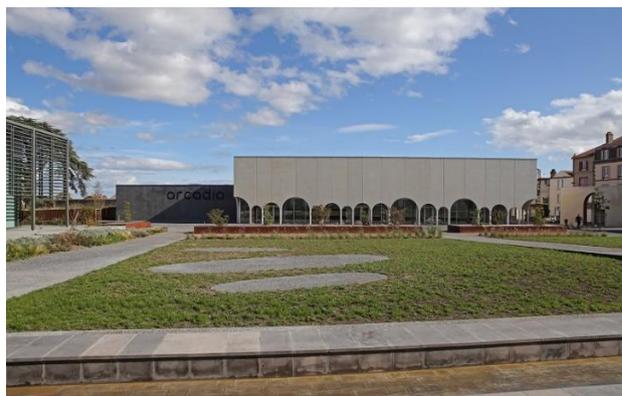
Aubagne	Fougères	La Ferté-Macé
Baume-les-Dames	Frontignan	Orléans
Carentan	Gréoux-les-Bains	Pithiviers
Circuit ELIZE (Schoelcher, Matoury et Kourou)	Guéthary	Templeuve
Etel	Gujan-Mestras	Thorens-Glières
Feurs	Hasparren	
Fort-Mahon-Plage	Inzinzac-Lochrist	

La majorité des projets en réalisation ont donné lieu à examen par la Commission d'aide sélective. La commission a donné un avis positif à ces dossiers. Sur les quatre années 2015 à 2018, les projets ayant obtenu une aide sélective représentent **un total de travaux de plus de 14 millions d'Euros HT et un montant d'aide sélective d'environ 3 M€**. Quinze (15) projets sont ajournés pour différentes raisons (financières notamment). Plusieurs projets trouveront une réalisation en 2019-2021.

L'année 2019 a vu l'ouverture de nouveaux établissements ou la concrétisation de projets d'extensions. Parmi eux, certains de ces projets ont bénéficié de missions d'assistances importantes, comme le cinéma de Feurs.



“Ciné Feurs” à Feurs – Architecte : Agence Link



“Arcadia” à Riom – Architecte : Agence Tracks

8. Accessibilité universelle

Depuis 2013, l'architecte-conseil de l'ADRC agit par différents moyens pour sensibiliser à la prise en compte de cette démarche : expert au sein du groupe « Accessibilité » réuni par le CNC, et des réunions organisées par le Ministère pour la rédaction de l'arrêté destiné aux établissements à prestation visuelle et sonore. L'ADRC a ainsi pu apporter son expertise technique et sa connaissance de terrain dans l'accessibilité des cinémas indépendants aux côtés de la chargée de mission du CNC (Nicole Delaunay).

Il est nécessaire d'accompagner les exploitants et collectivités dans la mise en accessibilité des cinémas, c'est pourquoi le site de l'ADRC propose, une page « Accessibilité aux salles et aux œuvres ». Elle donne l'actualité réglementaire, les informations et documents de référence. Un document précise le niveau d'accessibilité des films (circulations ADRC), établi semestriellement depuis 2013.

Accessibilité des cinémas

Nous avons poursuivi notre collaboration avec le CNC, en apportant des exemples d'interprétation de la réglementation vis-à-vis du fonctionnement des cinémas. Les points de difficultés spécifiques aux cinémas ont été repérés : gradinage, sas, sanitaires, luminance. Une concertation a été menée avec les associations de personnes handicapées.

Le département Études a accompagné, par différents conseils et informations, les exploitants et les collectivités locales qui devaient déposer leur ADAP et dont les dossiers ont été élaborés après la date prévue. L'ordonnance mettant en place les agendas d'accessibilité programmée et l'arrêté spécifique aux établissements existants ont été publiés en 2014 et l'arrêté sur les nouveaux établissements en avril 2017. En règle générale, la mise en accessibilité doit donner lieu à une réhabilitation globale d'un établissement cinématographique, ce qui nécessite de mener une réflexion sur l'organisation et les flux du public dans l'établissement. L'accès pour tous consiste à mettre chaque spectateur en capacité de bénéficier des différentes prestations disponibles dans un cinéma. L'arrêté « sanctions » est également paru.

Documents d'accompagnement

Le responsable du département Études participe à la rédaction des outils destinés à accompagner les exploitants et les professionnels pour la mise en œuvre de l'accessibilité dans les cinémas.

- Corédaction avec Gilbert Long, architecte, du VADE-MECUM de la FNCF, « Accessibilité des salles de cinéma », édité en 2014 ;
- Rédaction du chapitre « cadre bâti » du guide « Cinéma et Accessibilité » édité par le Ministère de la Culture et le CNC et publié depuis septembre 2018.

Ce guide s'adresse aux différents secteurs de la filière. Des réunions de travail se sont tenues au Ministère de la Culture avec le CNC et Nicole Delaunay, dans le cadre du groupe de pilotage mis en place par Sandrine Sophys-Veret, chargée de mission Accessibilité au Ministère de la Culture. Dix réunions du groupe ont permis d'avancer sur le rédactionnel et l'organisation des chapitres et leurs illustrations.



Structure du guide :

Chapitre 1 - Rôle de chaque acteur : producteurs, laboratoires, distributeurs, exploitants, éditeurs vidéo

Chapitre 2 - L'accès aux œuvres cinématographiques

Chapitre 3 - L'accessibilité de l'établissement

Chapitre 4 - Médiation

Chapitre 5 - Communication

Le chapitre « cadre bâti » a été rédigé par l'ADRC, les chapitres « exploitation-distribution » par Nicole Delaunay, tandis que les autres chapitres (Production, Vidéo, Médiation) ont été rédigés par la DCTP du CNC (Direction de la Création, des Territoires et des Publics) avec le concours de Patrice Fachinetti.

Le chapitre « cadre bâti », outre un préambule sur les spécificités des salles de cinéma et la diversité du secteur de l'exploitation, aborde le cheminement spatial et la gestion des flux dans l'établissement pour l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant, et insiste pour les handicaps sensoriels sur plusieurs points de vigilance :

- la gestion de la lumière et de l'éclairage, les éveils de vigilance,
- l'environnement signalétique,
- l'organisation des mobiliers d'accueil,
- la gestion du son et de l'acoustique,
- les matériels d'accessibilité sensorielle.

Une page dédiée à l'accessibilité des salles et des œuvres cinématographiques a été mise en place sur le site de l'ADRC (<https://adrc-asso.org/ressources/accessibilite>) donnant une synthèse de l'actualité sur ce sujet et renvoyant sur des documents ressources.



“Cinéma Véo” à Muret – Architecte : Pierre Varieras

Accès aux œuvres

L'ADRC a mis en place à la demande du CNC, depuis juillet 2013, un repérage systématique de l'accessibilité des films mis en circulation par l'ADRC. Ce relevé basé sur les déclarations des distributeurs, permet une analyse statistique précieuse et complémentaire de la base CINEDI du CNC. Une liste de films accessibles est disponible sur le site du CNC.

Ce corpus comprend 1 491 titres sortis entre le 10 juillet 2013 et le 25 décembre 2019 inclus. **Parmi ces films, 641 possèdent des éléments d'accessibilité sensorielle, soit 43 % des films étudiés.** Si les statistiques depuis 2014 sont en constante augmentation, elles révèlent cependant des disparités d'accessibilité liées aux conditions économiques de distribution et de réception des films.

La mise à disposition de ces techniques est particulièrement présente pour les films à diffusion assez large puisque 83 % des films dont la sortie nationale (SN) s'élève à plus de 200 copies sont accessibles. Pour les films à diffusion très large (plus de 350 copies en SN), le taux s'élève à 90 %.

A contrario, seulement 32 % des films sortis à moins de 200 copies disposent des éléments d'accessibilité. Pour les films à diffusion réduite et très réduite (moins de 80 copies en SN), le taux est particulièrement faible : 16 %.

Concernant le champ de l'Art et Essai, la fracture est très prononcée : **36 % des films recommandés Art et Essai disposent d'éléments d'accessibilité alors que 75 % des films non recommandés sont accessibles.** Sur le cœur de cible de l'activité de l'Agence, les films Art et Essai de diffusion moyenne (80 à 300 SN), le taux d'accessibilité est de 54 %. Concernant les films Art et Essai soutenus par le Groupe Actions Promotion de l'AFCAE, 37 % des titres possèdent des éléments d'accessibilité.

Le clivage est particulièrement présent selon les nationalités d'origine des films : **quand 75 % des films français sont munis d'éléments, seulement 17 % des films européens (non français) le sont. 21 % des films des Etats-Unis et 7 % des films provenant des aires autres que les E.-U. et l'Europe sont accessibles.**

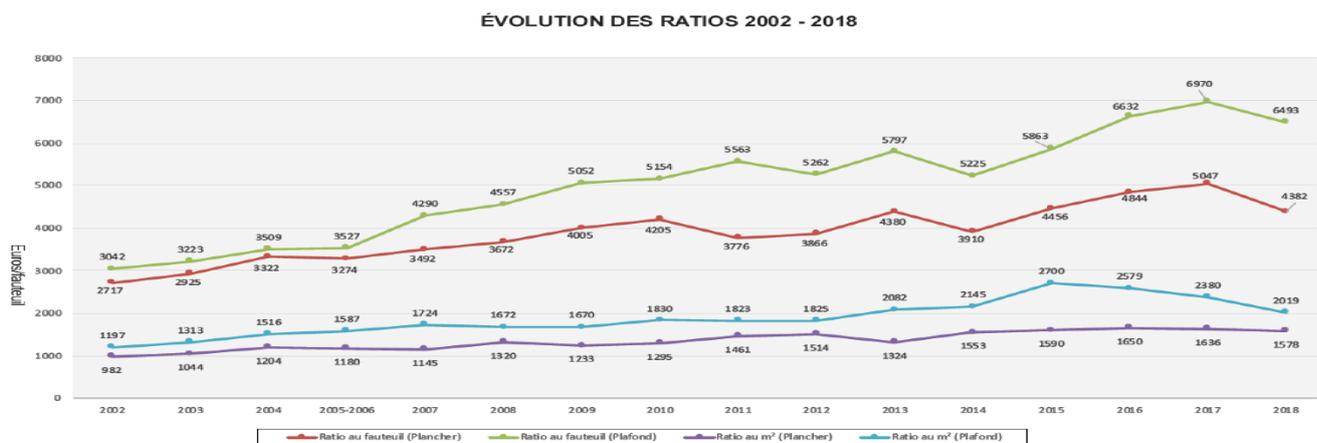
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	ENSEMBLE
Tous les films	30 %	40 %	51 %	43 %	49 %	51 %	43 %
Les films à + de 200 SN	76 %	85 %	79 %	75 %	91 %	91 %	83 %
Les films à - de 200 SN	18 %	25 %	43 %	34 %	37 %	37 %	32 %
Les films à - de 80 SN	4 %	8 %	26 %	16 %	22 %	24 %	16 %
Les films Art et Essai	24 %	31 %	45 %	36 %	41 %	42 %	36 %
Les films non Art et Essai	74 %	69 %	71 %	69 %	76 %	78 %	75 %
Les films français	60 %	78 %	85 %	74 %	79 %	81 %	75 %
Les films français Art et Essai	50 %	69 %	79 %	71 %	74 %	75 %	66 %

10. Publications et journées de réflexion

Analyse des coûts prévisionnels en 2017-2018

Depuis sa création en 1983, l'ADRC étudie le coût des projets soutenus par la Commission d'aide sélective. Cet échantillon, représentatif de l'évolution nationale, prend en compte les estimations prévisionnelles présentées par les opérateurs (privés, publics ou associatifs) et leurs maîtres d'œuvre.

Afin d'estimer le coût d'un projet, on utilise différents indices et en particulier, le ratio au fauteuil et au m² basés sur le coût de travaux (hors lots « divers » et « équipements cinématographiques »). Ces indices permettent de définir un « coût d'objectif théorique » mais une estimation ne saurait ignorer le contexte dans lequel s'insère le projet dans ses multiples dimensions : foncière, technique, patrimoniale, urbanistique.



La progression des ratios se poursuit dans les mêmes tendances depuis plusieurs années. Le niveau qualitatif des établissements progresse quel que soit le mode de gestion. La mise en accessibilité des établissements existants et les démarches de qualité environnementale ont des incidences dans ces évolutions, particulièrement sensibles pour les projets en centre urbain. Certains de ces projets avec des capacités réduites, peuvent faire apparaître des ratios importants de 7.000 €/fauteuil. On observe de plus en plus de projets d'adjonctions de salles, pour répondre aux exigences de distribution des films. De la même façon, un retour des exploitants privés en centre-ville s'opère et se traduit logiquement par une augmentation des ratios, car les projets sont souvent plus contraints en milieu urbain.

Le nombre de projets est similaire entre 2017 et 2018, montrant une stabilité de la modernisation du parc. On note un équilibre entre les créations et les adjonctions, qui sont les opérations majoritaires et les plus coûteuses. Ces projets plus lourds ou nécessitant des études importantes sont apparus en 2016 et poursuivent leur progression, entraînant avec eux des niveaux d'investissements plus importants.

La part des projets d'initiative privée est majoritaire parmi les créations. La baisse des dotations de l'État aux collectivités, ainsi que les temporalités plus longues de projets publics peuvent expliquer cette différence. Pour autant, au sein des autres typologies, la parité est respectée. Les différences de coûts entre projets publics et privés ont tendance à diminuer par le retour vers le centre-ville de nombreux projets, tous types d'exploitation confondus. Il faut relativiser les statistiques des créations en maîtrise d'ouvrage publique au vu du faible nombre de création d'établissement : deux en 2017 et quatre en 2018.

« Créer ou transformer un cinéma », guide pratique d'étude de projets

La première édition de l'ouvrage « Créer ou transformer un cinéma », éditée en 2003, a été rapidement épuisée et a démontré l'apport de cet ouvrage à la réflexion des professionnels, exploitants, associations et collectivités.

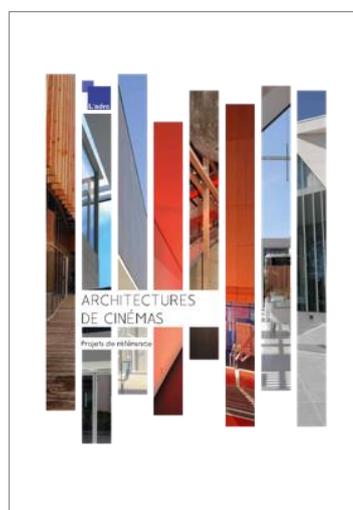
Le département Etudes a publié, en avril 2019, la 3^{ème} édition de l'ouvrage « Créer ou transformer un cinéma » guide pratique de e conduite de projet. L'ouvrage propose une analyse méthodique des questions communes à toute création ou transformation de salle de cinéma. Six chapitres font le point sur les réglementations administratives, la recherche des financements et les différents modes de gestion, mais aussi sur les aspects culturels, architecturaux et urbanistiques, comme les aspects économiques et techniques.

- 1 - Maillage du territoire et diversité des cinémas
- 2 - Le projet d'exploitation
- 3 - Le projet architectural : démarches et acteurs
- 4 - Les autorisations cinématographiques
- 5 - Les modes de gestion d'un cinéma
- 6 - Les aides au financement

La publication de la nouvelle édition du guide a donné lieu à des interventions, en particulier pour une table ronde organisé à Cannes dans le cadre des Rencontres Art et Essai 2019 de l'AFCAE « Construire ou étendre un cinéma : réalisations et méthodes de projet ». De même, une intervention du département Etudes sur cette même thématique s'est déroulée par téléconférence lors d'un prévisionnement à Mers les Mains, organisé par l'ACAP.

Le département Etudes poursuit sa veille des projets de cinémas de référence depuis 1987 (33 000 images) en éditant une plaquette « Architectures de cinémas – projets de référence » destinée à la réflexion des porteurs de projets qui présente un échantillon de projets de qualité est destiné à démontrer la diversité des écritures architecturales en particulier pour des projets de centre-ville ou centre-bourgs.

Les architectes de l'Agence se réunissent avec le service de l'Exploitation du CNC et formulent des avis sur les projets soumis à la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles.



11. Photothèque

La photothèque de l'ADRC a été initiée en 1989 à partir de l'exposition et l'ouvrage « Cinémas, 12 salles d'aujourd'hui ». Elle comprend en 2019 **des clichés concernant près de 232 établissements de 184 villes pour un total de plus de 35 000 images** qui présentent les établissements de jour et de nuit. Les divers clichés présentent l'insertion urbaine de ces établissements, leurs salles et leurs divers espaces d'accueil et de circulation, avec les détails les plus significatifs de leur architecture ou aménagement.

Elles servent notamment à des exposés faits par des membres de l'Agence, notamment dans un cadre de formation professionnelle pour des élus, des fonctionnaires territoriaux, de futurs professionnels de la diffusion du film et des étudiants d'écoles de cinéma.

5 nouveaux reportages sont venus enrichir le fond photographique cette année : **Aubenas** - Le Navire, **Bayonne** - L'Atalante, **Epernay** - Le Palace, **Riom** - Arcadia, **Rumilly** - Les Lumières de la ville.

Demandes de photos 2019 :

- Loire Forez Agglomération – 5 photos pour illustrer l'atelier "Architecture des salles et leur aménagement en direction du jeune public" qui s'est déroulé, en septembre, lors des Rencontres AFCAE Jeune Public.
 - ✓ Agen – Cap Cinéma, Saint-Dizier – Ciné Quai, Verdun – Le Carroussel
- Université Lyon II – 31 photos pour illustrer un Mémoire M2 sur "La couleur des salles de cinéma"
 - ✓ Agen – Cap Cinéma, Agen - Studio Ferry, Antony - Le Select, Berck-sur-Mer - Le Cinos, Coutance - Le Long Court, Hérouville-Saint-Clair - Le Café des Images, La Tranche-sur-Mer - Agnès Varda, Montreuil - Le Méliès, Nogent-le-Rotrou - Le Rex, Pirou - Le Cotentin, Albert - Le Casino, Doullens - Le Tivoli, Poix-de-Picardie - Le Trianon, Saint-Dizier - Ciné Quai, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu – CinéPhil, Sarrebourg – CinéSar, Verdun - Le Carroussel

Les informations sur les reportages et les établissements concernés sont disponibles sur le site Internet de l'Agence.

Bilan : 184 villes, 232 cinémas, plus de 35 000 photos.



“Le Palace ” à Epernay – Architecte : Gilbert Long



“Le Navire” à Aubenas - Architecte : Robert Duchamp

12. Participations à des actions de formation

Formation initiale

FÉMIS – Filière « distribution-exploitation »

L'Architecte Conseil de l'ADRC est intervenu comme chaque année pour la formation initiale Distribution – Exploitation (DISTEX) de la FEMIS. Introduite par une intervention sur le rôle et études de l'ADRC, elle s'est poursuivie par l'organisation d'un voyage d'étude « Maillage du territoire et cinémas » à Strasbourg. Ce voyage en collaboration avec Laurent Bogen, conseiller cinéma de la DRAC Grand EST, et la présence d'Elisabeth Rojat-Lefebvre, Directrice du CAUE des Yvelines, en Grand témoin. Ce voyage a permis la visite des cinémas Stars, Vox, l'Odysée, UGC Ciné Cité à Strasbourg et du Trèfle à Dorlisheim, illustrant la diversité des exploitations cinématographiques dans l'espace urbain de Strasbourg. Ces journées d'études ont été suivies d'une intervention « l'accès aux films de l'unité urbaine de Strasbourg » présenté par le département Diffusion, et se sont conclus par l'intervention d'Elisabeth Rojat-Lefebvre « Le cinéma dans l'espace urbain à propos du voyage à Strasbourg, analyses et prospective ».



“Cinéma Star Saint-Exupéry” à Strasbourg



“UGC Ciné Cité Strasbourg étoile – Architecte : Valode et Pistre Architectes

LA VILLE AU CINEMA

Dans le cadre du rapprochement entre l'ADRC et la Fédération Nationale des CAUE, [un programme de sensibilisation coordonné par le département Patrimoine](#) permet l'organisation de cycle de films autour de l'espace urbain, avec interventions, auquel le département Etudes apporte sa compétence. Il a été initié par un ciné-concert en décembre 2019 à la Cité de l'Architecture.



L'Homme à la caméra. Lobster Films/Théâtre du Temple

Département

Patrimoine / Répertoire



- Missions et services
- Bilan des actions – Aide à la diffusion
- Bilan des actions – Accompagnement
- Service à destination des salles – Mise en réseau et Centre-ressources

1. Missions et services

Créé en 1999 à l'initiative du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et du Ministère de la Culture et de la Communication, le département Patrimoine/Répertoire de l'ADRC œuvre pour une meilleure diffusion du patrimoine cinématographique en salles. **Il dispose aujourd'hui d'un fonds de plus de 1 000 films disponibles pour les adhérents de l'Agence, en diffusion commerciale, à des conditions économiques aménagées.** Sa mission de diffusion des films s'effectue principalement à destination des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes, en accord avec les distributeurs. Elle s'accompagne d'un **programme d'actions culturelles** en direction notamment des jeunes publics et d'une fonction **Centres-ressources**.

- **L'édition de documents d'accompagnement** gratuitement mis à disposition des salles et des publics.
- **Le repérage d'intervenants et la prise en charge de leurs déplacements** dans les salles.
- **La diffusion de films muets et la proposition de ciné-concerts** à des conditions aménagées.
- **La proposition d'animations Jeune Public** à des conditions aménagées.
- **L'organisation de visionnements professionnels** de films de Répertoire en régions.
- **Une fonction de Centre-ressources** au bénéfice des professionnels. Le département Patrimoine assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, dans le but de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit.

L'ensemble de ces actions a été établi en accord avec tous les professionnels concernés et le Centre National du Cinéma et de l'image animée.

2. Bilan des actions 2019 – Aide à la diffusion

L'année 2019 en chiffres

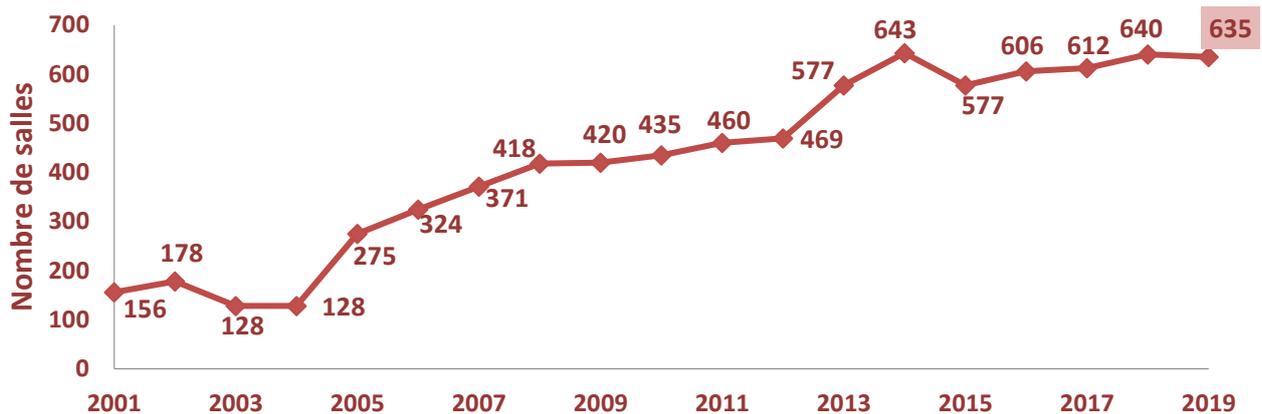
L'Agence a poursuivi et développé en 2019 son soutien à la diffusion et à la promotion du cinéma de patrimoine dans **635 établissements cinématographiques. 665 films ont été diffusés (contre 629 en 2018) et ont généré 4 289 locations et 104 000 entrées.** À nouveau, le département Patrimoine a connu une année particulièrement riche, avec l'aboutissement de projets à fort enjeu dont **la reprise du Festival Play It Again ! qui s'est tenu du 3 au 9 avril dans 158 établissements de tous les territoires.**

635 établissements bénéficiaires (- 0.8 %)	665 films diffusés (+ 6%)
31 % du parc français	4 289 locations enregistrées (- 3.4%)
90 % des Petites Villes et Villes Moyennes	104 000 entrées

635 établissements bénéficiaires en 2019

Dans un contexte de profonde transformation liée à la transition numérique, **le nombre d'établissements bénéficiaires de nos actions a bondi à partir de 2010 (+ 40 % en quatre ans)**. Depuis, **notre niveau d'intervention est relativement stable avec plus de 600 cinémas servis chaque année**. Ces établissements qui représentent 31 % du parc national sont situés en grande majorité dans des Petites Villes et Villes Moyennes. Soulignons que de nouvelles salles, peu actives auparavant sur ce secteur, ont engagé à nos côtés une action de diffusion pérenne leur permettant en outre de bénéficier du Label Art et Essai « Patrimoine et Répertoire ».

Nombre de salles par année



665 titres diffusés en 2019

Riche d'un fonds de plus de 1 000 titres disponibles, l'Agence met en valeur, aux côtés de 50 distributeurs, la richesse et la diversité du patrimoine cinématographique. Fort de son expérience depuis 20 ans, le département Patrimoine a atteint un objectif principal d'accès aux films en constituant progressivement un fonds varié et éditorialisé. **En 2019, 665 films ont été diffusés dont 171 nouveaux titres qui comptabilisent plus de 30 % des locations**. Une attention particulière est portée aux cycles et rétrospectives, aux films destinés au Jeune Public, aux films ayant bénéficié de l'aide sélective à la numérisation (CNC) et enfin aux œuvres disponibles en version audiodécrite (AD) et / ou sous-titrée (SME).

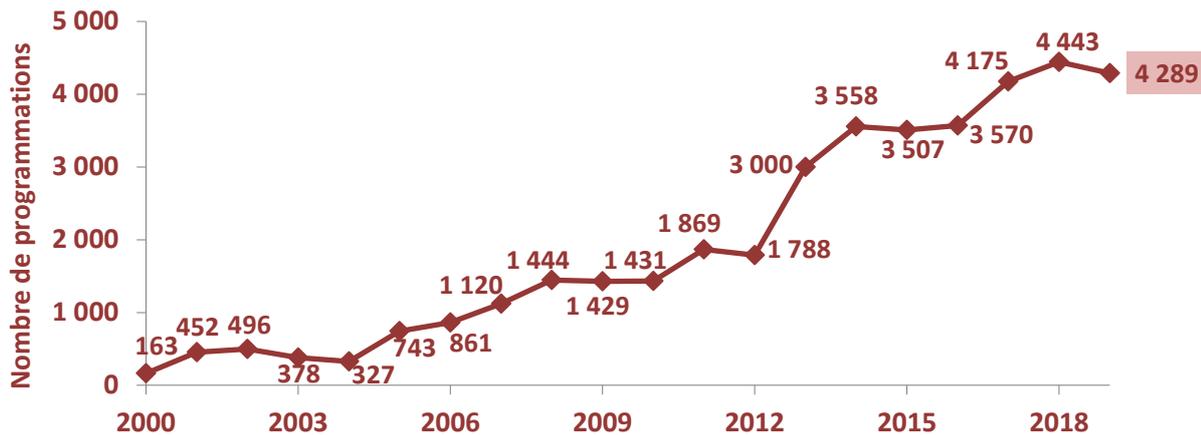
Titres programmés par année



4 289 programmations en 2019

Depuis 2010, une forte croissance des locations est observée du fait notamment de la transition numérique et du développement de l'offre. **En dix ans, le nombre de locations a été multiplié par trois (+ 200 %).** Pour accompagner ce développement, des envois via une solution dématérialisée (Cinego.net) ont débuté en 2016 et représentent cette année 1 166 téléchargements (soit 28% de l'activité globale). Le coût de téléchargement est assumé par l'Agence pour ses adhérents. L'Agence utilise également le logiciel de programmation Cinego pour gérer la logistique de diffusion (confirmations de programmation, suivis des DCP...).

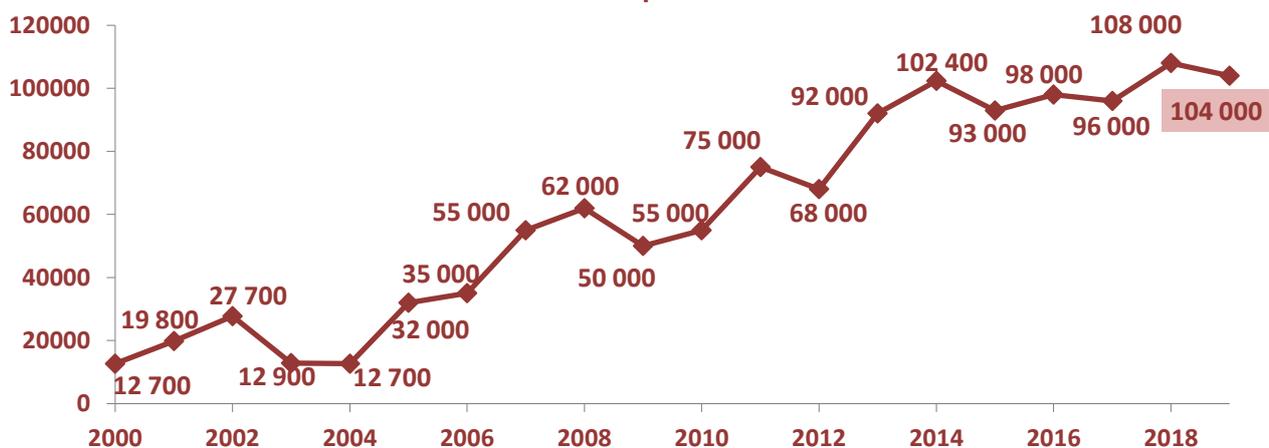
Programmations par année



104 000 entrées réalisées en 2019

Chaque année le département Patrimoine génère plus de 100 000 entrées. Cette augmentation est liée mécaniquement à l'accroissement de l'offre mais aussi à la qualité du travail des salles, en particulier dans les petites localités. **Depuis son début d'activité en 2000, l'ADRC a ainsi généré près d'un million trois cent mille entrées.**

Entrées par année



Nouveaux titres disponibles

Les 171 nouveaux titres proposés en 2019 représentent 28 % des programmations globales et 28 % des entrées réalisées (soit 30 000 entrées). La programmation de ces titres se poursuit bien entendu en 2020. La rétrospective **Jim Jarmusch** (193 locations) a été très demandée tout comme le cycle **Patrick Dewaere** (44 locations) et les films qui ont bénéficié d'une exposition supplémentaire grâce à Play It Again ! comme **Hyènes** de Djibril Diop Mambety (40 locations) et **Invasion Los Angeles** de John Carpenter (57 locations).

[La liste de ces nouveaux titres est disponible en Annexe de ce Rapport d'Activité.](#)

Les films Jeune Public

Les films destinés aux publics jeunes sont particulièrement bien représentés au sein du catalogue ADRC Patrimoine. En 2019, l'ADRC a proposé 23 nouveaux titres pour 221 locations et 8 221 entrées. Les locations se poursuivent en 2020. Inédit en salles, **Le Château de Cagliostro**, le premier long-métrage d'Hayao Miyazaki distribué par Splendor Films a été particulièrement demandé et comptabilise près de 2 000 entrées tout comme **Charlie mon héros** de Don Bluth, réédité également par Splendor Films.

[La liste complète des films s'adressant au jeune public est consultable sur le site Internet de l'ADRC et en Annexe de ce Rapport d'Activité.](#)

Ces films disponibles peuvent s'accompagner d'animations avec des intervenants professionnels, ou d'ateliers proposés à des conditions économiques aménagées.

Accessibilité sensorielle

L'ensemble des secteurs d'activité de l'ADRC participe par ailleurs à l'information et au conseil de ses interlocuteurs pour l'accessibilité des salles et des œuvres cinématographiques.

En 2019, 136 films de patrimoine sont disponibles auprès de l'Agence en version audiodécrite (AD) et / ou sous-titrée pour personnes sourdes ou malentendantes (SME). Ces films ont majoritairement bénéficié de l'aide sélective à la numérisation des œuvres cinématographiques du patrimoine (CNC). Il s'agit cette année notamment des films de la rétrospective Jean-François Laguionie. La liste complète est disponible sur le site Internet de l'ADRC.



Gwen, le livre de sable Jean-François Laguionie
 1984 · distribué par : [La Traverse](#) · Visa d'expl. : 50557 · DCP / **AD** / 

🕒 Cycle : [Jean-François Laguionie](#)
 🎭 Fiction

[→ Fiche complète](#)

Gwen, le livre de sable (1984) est disponible avec audiodescription (AD) et sous titres pour personnes sourdes ou malentendantes (ST-SME)

Nos partenaires distributeurs

Depuis la création du département Patrimoine, les partenariats avec les distributeurs se sont largement développés. **Chaque année, plus de 50 sociétés de distribution (spécialisées ou non) collaborent avec l'ADRC Patrimoine.** Ces partenariats qui s'inscrivent dans la durée permettent le renouvellement des accords de diffusion et un accès privilégié aux catalogues pour nos projets de rétrospectives thématiques. Rappelons que les distributeurs de films de patrimoine (sauf inédits) sont exonérés de contributions numériques (VPF).

En 2019, le département Patrimoine a collaboré avec les distributeurs suivants :

Ad Vitam ▪ Arkeïon ▪ ARP Sélection ▪ Artédis ▪ Bac Films ▪ Carlotta Films ▪ Ciné Sorbonne ▪ Ciné-Tamaris ▪ Cinéma Public Films ▪ Clavis Films ▪ DHR ▪ Diaphana Distribution pour MK2 ▪ Documentaire sur Grand Ecran ▪ ED Distribution ▪ Epicentre ▪ Eurozoom ▪ Gaumont ▪ Gebeka Films ▪ Héliotrope Films ▪ JHR ▪ Karmafilms Distribution ▪ L'Agence du court-métrage ▪ Le Pacte ▪ Les Acacias ▪ Les Bookmakers (Capricci / La Rabbia) ▪ Les Documents Cinématographiques ▪ Les Films de Mon Oncle ▪ Les Films du Camélia ▪ Les Films du Jeudi ▪ Les Films du Losange ▪ Les Films du Paradoxe ▪ Lost Films ▪ Malavida ▪ Mary-X Distribution ▪ Météore Films ▪ Mission Distribution ▪ Nour Films ▪ Orly Films ▪ Park Circus ▪ Pathé Films ▪ Potemkine Films ▪ Pyramide Distribution ▪ Shellac ▪ SND ▪ Solaris Distribution ▪ Sophie Dulac Distribution ▪ Splendor Films ▪ Swashbuckler Films ▪ Tamasa Distribution ▪ La Traverse ▪ The Walt Disney Company ▪ Théâtre du Temple ▪ UFO ▪ Universal ▪ Warner Bros. ▪ Wild Bunch.

Play It Again !

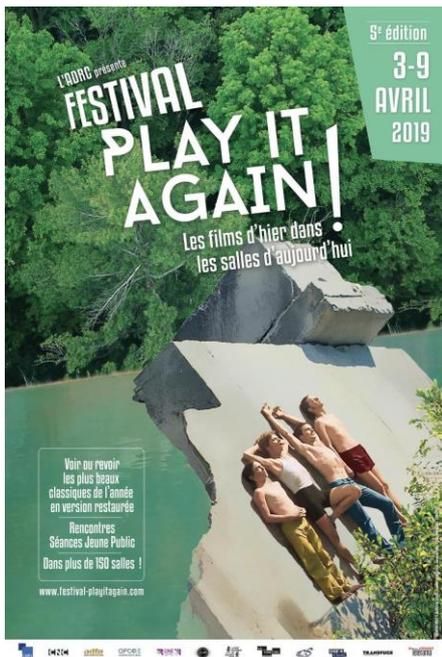
Créé en 2015 par l'Association des Distributeurs de Films de Patrimoine (ADFP), qui en a assuré les 4 premières éditions, le Festival Play It Again ! est devenu au fil des années un rendez-vous national incontournable du cinéma de patrimoine.

À la demande de l'ADFP et avec le soutien du CNC, le département Patrimoine de l'Agence a organisé la 5ème édition du 3 au 9 avril 2019. 20 films restaurés accompagnés d'animations variées ont été présentés dans 158 salles de cinéma sur l'ensemble du territoire et ont enregistré 10 000 entrées.

Parmi les vingt films présentés *La Strada* de Federico Fellini (Les Acacias) et *2001 : l'Odyssée de l'espace* de Stanley Kubrick ont été plébiscités par les salles et les publics. Parrain de cette édition, Cédric Klapisch est venu présenter *Les Lois de l'Hospitalité* de Buster Keaton. Ce classique du burlesque était proposé pour l'ouverture du festival, en ciné-concert, le mardi 2 avril au cinéma Le Grand Action (Paris).

La soirée de clôture, quant à elle, a été l'occasion de découvrir, toujours au Grand Action, *Le bateau phare* de Jerzy Skolimowski (Malavida), présenté par Jacques Déniel, Alain Keit et Marcos Uzal, en partenariat avec les éditions Yellow Now.

Un questionnaire adressé à l'ensemble des exploitants participants a permis de dresser le bilan de cette édition de transition en termes organisationnels, de ligne éditoriale et de communication.



LA SÉLECTION 2019

Anatahan de Josef von Sternberg (Les Bookmakers/Capricci)
Breaking Away de Peter Yates (Théâtre du Temple)
Le Célibataire de Antonio Pietrangeli (Les Films du Camélia)
Embrasse-moi idiot de Billy Wilder (Swashbuckler Films)
Gare Centrale de Youssef Chahine (Tamasa)
Les Grandes Gueules de Robert Enrico + *La Rivière du hibou* (Héliotrope)
Hyènes de Djibril Diop Mambéty (JHR)
Invasion Los Angeles de John Carpenter (Splendor Films)
La Moindre des choses de Nicolas Philibert (Les Films du Losange)
Monika de Ingmar Bergman (Carlotta Films)
Olivia de Jacqueline Audry (Solaris Distribution)
Le Pornographe de Shôhei Imamura (Mary-X Distribution)
Rue des Cascades de Maurice Delbez (Malavida)
La Strada de Federico Fellini (Les Acacias)
Yentl de Barbra Streisand (Lost Films)
2001 : L'odyssée de l'espace de Stanley Kubrick (Warner Bros.)
Alice Comedies 2 de Walt Disney (Malavida)
La Belle de Arūnas Žebriūnas (ED Distribution)
Les Contes Merveilleux de Ray Harryhausen (Carlotta Films)
Le Vieil Homme et L'enfant de Claude Berri (Pathé Distribution)

Hommage à Agnès Varda



Photographe, cinéaste et artiste plasticienne, **Agnès Varda** n'a cessé d'apporter un souffle de liberté et de créativité dans la vie culturelle française.

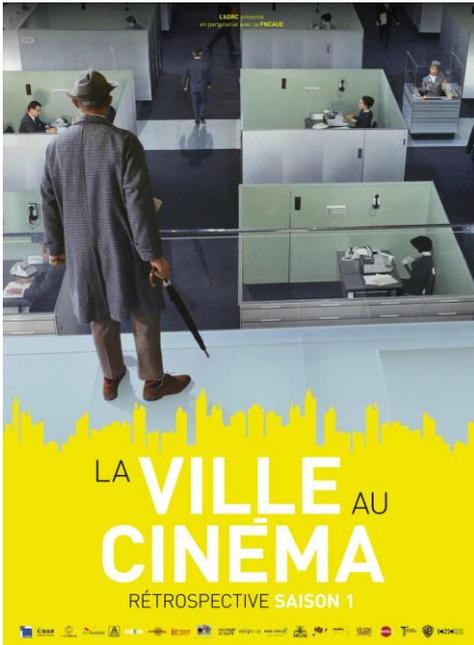
Disparue le 29 mars 2019 à l'âge de 90 ans, elle nous laisse en héritage une œuvre à la fois riche et protéiforme.

L'ADRC s'est associé à Ciné-Tamaris, et aux salles qui lui ont rendu hommage, à travers une série de projections de ses films sur l'ensemble du territoire.

Localités et établissements : Antony (Le Select), Agen (Les Montreurs d'images), Bagnolet (Le Cin'Hoche), Belle-Île-en-Mer (Le Rex), Besançon (Cinéma Victor Hugo), Bray-sur-Seine (Le Renaissance), Confolens (Le Capitole), Die (Le Pestel), Etampes (Cinétampes), Forcalquier (Le Bourguet), Gencay (Cinéma de Gencay), Gex (Le Patio), Hauteville-sur-Mer (Cinéma de la Plage), Istres (Le Coluche), La Ciotat (Eden), La Courneuve (L'Etoile), Matour (Ciné Matour), Montbéliard (Cinéma Colisée), Montguyon (Le Ciné), Saint-Dié-des-Vosges (Empire), Saint-Martin-en Haut (Cinéma Paradiso), Saint-Michel-sur-Orge (Cinéma Marcel Carné), Semur-en-Auxois (Etoile Cinéma), Tonnerre (Cinéma Théâtre), Urrugne (Cinéma Itsas Mendi), Valence (Le Navire), Veynes (Les Variétés), Villeurbanne (Le Zola), Vitrolles (Les Lumières).

La ville au cinéma

À l'occasion des Journées nationales de l'architecture (18 au 20 octobre 2019), l'ADRC et la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE) ont lancé la première partie d'une rétrospective consacrée à la Ville au cinéma. Dans le prolongement du partenariat conclu en 2018 qui encourage à croiser localement les expertises des deux réseaux au bénéfice des porteurs de projets, l'ADRC et la FNCAUE ont souhaité favoriser la diffusion de films qui permettent de sensibiliser le public à l'architecture et à l'espace urbain et incitent au rapprochement des salles de cinéma avec les acteurs du cadre bâti dans les départements.



Les 16 films sélectionnés en collaboration avec Hervé Bougon et Aldo Bearzatto (directeurs artistiques du Festival Ecrans Urbains à Lausanne et créateurs du projet associatif Ville et cinéma) invitent le public à une rencontre artistique et un dialogue entre le 7ème Art et la ville.

De *L'Homme à la caméra* de Dziga Vertov (1929) à *Mulholland Drive* de David Lynch (2001) en passant par *PlayTime* de Jacques Tati (1967) ou *Blade Runner* de Ridley Scott (1982), l'objectif est de confronter les regards à travers la projection d'œuvres grand public et plus exigeantes afin de susciter les échanges sur nos environnements urbains comme les grands ensembles ou les villes mondes.

Un matériel d'accompagnement, édité par l'ADRC, est disponible gratuitement pour nos adhérents et les CAUE qui peuvent également bénéficier d'animations à des conditions spécialement aménagées

20 ciné-débats sont en effet co-financés pour la saison 2019/2020. Les deux premières séances se sont déroulées le 3 décembre à Aubervilliers (Le Studio) où Hervé Bougon est intervenu sur la banlieue et les grands ensembles après la projection de *L'Amour existe* de Maurice Pialat (1961). La seconde intervention de l'année 2019 s'est déroulée le 11 décembre au cours d'une soirée inaugurale destinée aux professionnels à la Cité de l'Architecture. Les invités ont assisté à la projection du chef-d'œuvre de Dziga Vertov *L'Homme à la caméra* (1929), accompagné par un cinémix de Jean-Yves Leloup (DJ et designer sonore au sein du duo RadioMentale). La projection était précédée d'une conférence, *L'homme à la caméra, une symphonie urbaine*, de Jean-Yves de Lépinay (ancien directeur des programmes du Forum des images et actuel Président d'Images en bibliothèques).

La tournée se poursuit en 2020 sur l'ensemble du territoire et notamment en région Bretagne. Pour la première fois, l'ADRC s'est associée au Festival Travelling de Rennes qui a convié ses spectateurs à une expérience participative en proposant au vote la programmation de cinq longs-métrages de la rétrospective La Ville au cinéma.

3. Bilan des actions 2019 – Accompagnement

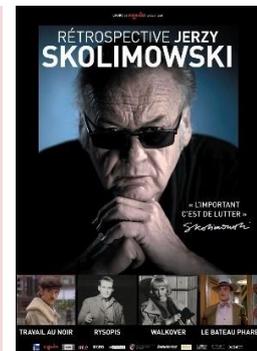
11 documents édités	+ 50 ateliers Jeune Public et animations tout public
50 compléments de programme numériques	83 ciné-concerts

Les documents édités en 2019

Pour chaque circulation de cycles ou de certains films le nécessitant, l'Agence édite un matériel d'accompagnement mis gratuitement à disposition des salles et des publics. En 2019, onze documents ont été édités, ce qui correspond au plus haut niveau d'activité depuis la création du département Patrimoine. Ces documents-affichettes sont édités en moyenne à 8 000 exemplaires.

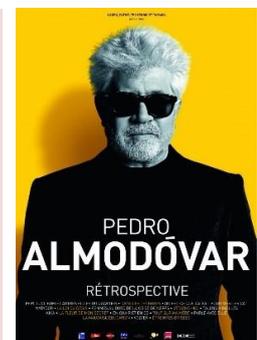
Rétrospective Jerzy Skolimowski

Textes : La Cinémathèque française
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Malavida, Carlotta Films
 Conception : ADRC
 Partenaires : Toute la mémoire du monde, Yellow Now, AFCAE



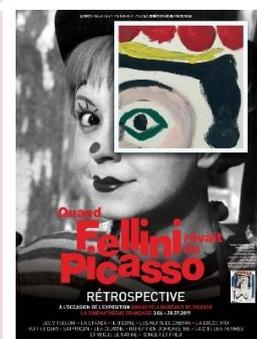
Rétrospective Pedro Almodóvar

Textes : Frédéric Strauss
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Pathé Films, Tamasa
 Conception : ADRC



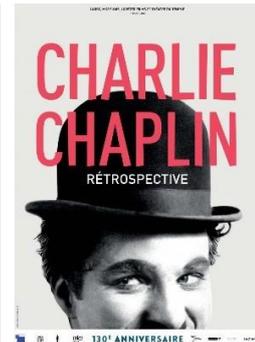
Rétrospective Fellini - Picasso

Textes : Audrey Norcia
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Carlotta, Les Acacias, Gaumont, Pathé, Solaris, Tamasa
 Conception : ADRC
 Partenaires : La Cinémathèque française, AFCAE, Fondation Jérôme Seydoux-Pathé

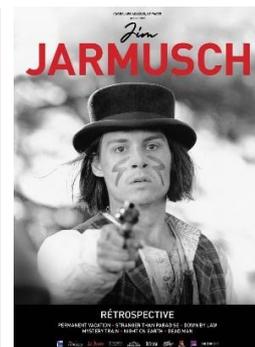


Rétrospective Charlie Chaplin

Textes : François Aymé, Serge Bromberg, Nadia Meflah
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Théâtre du Temple pour MK2 Films et Lobster Films
 Conception : ADRC
 Partenaires : AFCAE

**Rétrospective Jim Jarmusch**

Textes : Arthur-Louis Cingualte (La Septième Obsession)
 Document édité par l'ADRC.
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Les Acacias pour Le Pacte
 Conception : ADRC
 Partenaires : AFCAE, La Septième Obsession

**Rétrospective Jean-François Laguionie**

Textes : Xavier Kawa-Topor
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : L'Agence du court-métrage, Gebeka, La Traverse
 Conception : ADRC
 Partenaires : Festival La Rochelle Cinéma, La Fête du cinéma d'animation, AFCAE

**Rétrospective La Ville au Cinéma - Saison 1**

Textes : Hervé Bougon et Aldo Bearzatto
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Les Acacias, ARP, Carlotta, Documentaire sur Grand Ecran, Les Films du Camélia, Les Films du Losange, Mary-X., Park Circus, Pathé Films, Shellac, Solaris, Tamasa, Théâtre du Temple, Warner Bros.
 Conception : ADRC
 Partenaires : Hervé Bougon et Aldo Bearzatto, FNCAUE, Festival Travelling (Rennes)

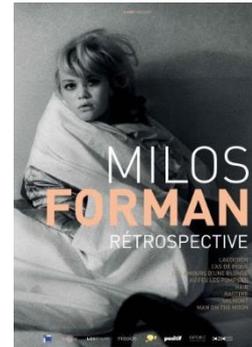
**Rétrospective Georg Wilhelm Pabst**

Textes : Pierre Eisenreich
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires.
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Tamasa
 Conception : ADRC
 Partenaires : La Cinémathèque française, AFCAE



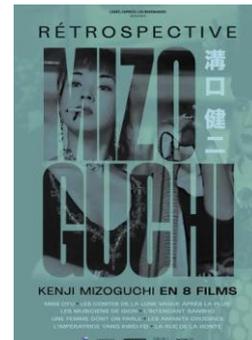
Rétrospective Milos Forman

Textes : Marcos Uzal
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affiche 40 x 60
 Distribution : Carlotta, Lost Films, Mission, Pathé Films
 Conception : ADRC
 Partenaires : AFCAE



Rétrospective Kenji Mizoguchi

Textes : Mathieu Macheret
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affiche 40 x 60
 Distribution : Capricci, Les Bookmakers
 Conception : ADRC



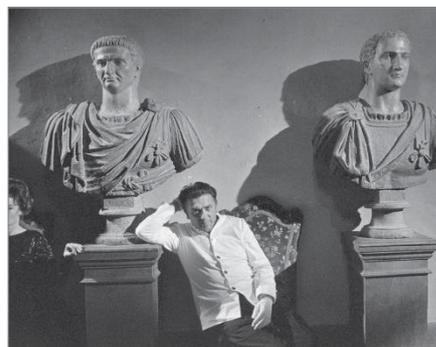
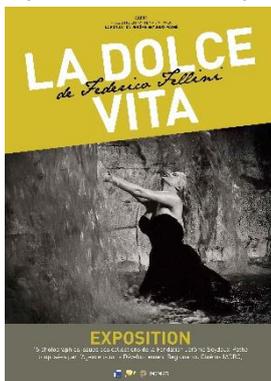
Apocalypse Now Final Cut

Textes : Jean-Baptiste Thoret
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affiche 40 x 60
 Distribution : Pathé Films
 Conception : ADRC (affiche de Laurent Durieux)
 Partenaires : Lumière 2019



Exposition

À l'occasion de la rétrospective Federico Fellini, une exposition de 15 photographies de plateau de **La Dolce Vita** a été proposée en partenariat avec la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé. La Fondation dépositaire des archives Pathé, conserve désormais le matériel iconographique du film, depuis les négatifs jusqu'aux tirages promotionnels. Cette exposition présente quelques-uns des négatifs dans leur cadrage original. Certains, inédits, révèlent les détails d'un tournage et les dédales d'une ville où, comme souhaitait le montrer Fellini, **La Dolce vita** couvait le parfum nerveux du scandale et de la décadence. La vente de cette exposition s'effectue à prix coûtant et se poursuit en 2020.



Le plateau de la Dolce Vita, Rome, 1960. Le film, réalisé par Federico Fellini, est une œuvre majeure du cinéma italien. Cette photo, prise par le photographe de plateau, révèle les détails du tournage et les dédales d'une ville où, comme souhaitait le montrer Fellini, La Dolce Vita couvait le parfum nerveux du scandale et de la décadence.



Reconstitué en studio, le décor de la Dolce Vita. Cette photo, prise par le photographe de plateau, révèle les détails du tournage et les dédales d'une ville où, comme souhaitait le montrer Fellini, La Dolce Vita couvait le parfum nerveux du scandale et de la décadence.

Compléments de programme numériques

En 2019, l'Agence a poursuivi son partenariat avec LaCinetek en diffusant des entretiens avec des réalisateurs en complément de programme de films de Patrimoine. Plus de 50 bonus exclusifs produits par LaCinetek sont disponibles gratuitement au format DCP sur le stock numérique Cinego.net.

Entretiens diffusés en 2019 : **Adalen 31** de Bo Widerberg - 1968 - Malavida - par Olivier Assayas. **La Bataille d'Alger** de Gillo Pontecorvo - 1966 - Carlotta Films - par Costa-Gavras. **La Belle et la bête** de Jean Cocteau - 1945 - SND - par Pascale Ferran. **Cadet d'eau douce** de Buster Keaton, Charles F. Riesner - 1928 - Théâtre du Temple - par Michel Hazanavicius et Cédric Klapisch. **Gremlins** de Joe Dante - 1983 - Warner Bros. - par Céline Sciamma et Pascale Ferran. **L'Homme de Rio** de Philippe de Broca - 1963 - Les Acacias - par Cédric Klapisch. **Le Privé** de Robert Altman - 1972 - Les Bookmakers - par Patricia Mazuy. **Les Raisins de la colère** de John Ford - 1939 - Théâtre du Temple - par Costa-Gavras. **Sans toit ni loi** de Agnès Varda - 1985 - Ciné-Tamaris - par Joanna Bruzdowicz, compositrice de la musique du film. **Twin Peaks, les derniers jours de Laura Palmer** de David Lynch - 1991 - Potemkine - par Bertrand Bonello.



Les Temps modernes de Charles Chaplin - 1935 - Théâtre du Temple - par Michel Hazanavicius et Cédric Klapisch produit par LaCinetek.

L'ADRC est aussi partenaire des Cinémas Indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA) et assure la diffusion d'une série de 13 avant-programmes produits par CINA avec des spécialistes du cinéma en avant-programme de films de Patrimoine. La diffusion ADRC (hors région Aquitaine) s'effectue gratuitement, au format DCP sur Cinego et sans KDM. Ces compléments de programme sont consultables en ligne sur le site de l'ACPA et de l'ADRC.

Avant-programmes diffusés en 2019 : **La Dolce Vita** de Federico Fellini - 1959 - Pathé Films - par François Aymé, réalisé par Laetitia Daleme – production ACPA et Imago avec le soutien de l'ADRC.



Les Parapluies de Cherbourg et **Une chambre en ville** de Jacques Demy - 1963 - Ciné-Tamaris - par Charlotte Garson.

Un avant-programme réalisé par Laetitia Daleme – production CINA et Imago, en collaboration avec l'ADRC et l'ACREAMP.

Les ciné-concerts ADRC

Depuis 2004, le département Patrimoine permet aux salles (municipales, associatives ou privées) d'organiser des ciné-concerts à des conditions spécialement aménagées. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public, ou plus spécialement au Jeune Public. Ces salles bénéficient ainsi des conditions suivantes :

- Mise à disposition du film à des conditions économiques aménagées.
- Accès à des tarifs négociés auprès de plus de 30 interprètes et compositeurs.
- Prise en charge des frais de déplacement des musiciens.
- Mise à disposition d'un document d'accompagnement sur certains titres.

Cette année plus de 80 ciné-concerts ont été proposés à des conditions spécialement aménagées. [La liste de tous ces événements est disponible en Annexes de ce Rapport d'Activité.](#)



Destiné tout particulièrement au Jeune Public, le film de Jean Renoir et Jean Tedesco, *La Petite Marchande d'Allumettes* a été particulièrement demandé.

11 ciné-concerts suivis d'un atelier Jeune Public ont été proposés en partenariat avec la Compagnie de l'Orchestre de Chambre d'Hôte et le guitariste Jean-Paul Raffit

Les animations à destination du Jeune Public

Qu'il s'agisse de projections commentées, de ciné-contes, ciné-lectures ou d'ateliers de sensibilisation, notre offre d'animations dédiée au Jeune Public s'accroît. L'Agence accompagne ainsi les salles dans leur projet de développement des publics, notamment les plus jeunes.

Les ateliers d'initiation au cinéma en partenariat avec La Cinémathèque française

Le département Patrimoine de l'Agence et le service de l'action éducative de La Cinémathèque française ont renouvelé leur partenariat pour proposer des ateliers thématiques à l'occasion de plusieurs rééditions. Pour accompagner petits et grands dans leur découverte du cinéma, ces ateliers financés par l'Agence proposent un jeu de questions-réponses à partir d'extraits choisis en écho à un long-métrage. En 2019, à l'occasion de la réédition du chef d'œuvre de Charlie Chaplin *Le Cirque*, un atelier est venu explorer les relations entre le 7^{ème} art et l'univers circassien.



En 2019, 26 ateliers ont été financés par l'Agence et proposés avec le concours fréquent des associations territoriales, notamment autour des films *Le Cirque* de Charles Chaplin, *Yoyo* de Pierre Etaix, *Quel Cirque !* de Pojar, Ostrcil et Zeman. Les circulations se poursuivent en 2020.

Localités et salles : Lons-le-Saunier (Les Cordeliers), Saint-Hilaire-la-Palud (La Venise verte), Parthenay (Le Foyer), Melle (Le Méliès), Châtellerauld (Les 400 Coups), Nantua (Le Club), Rillieux-la-Pape (Ciné Rilleux), Saint-Symphorien (Le Foyer), Charlieu (Les Halles), Tassin-la-Demi-Lune (Le Lem), Lyon (Ciné-Duchère), Saint-Bonnet-le-Château (Cin’Etoile), Chauffailles (Ciné Action Palace), Digoïn (Le Majestic), La Turballe (L’Atlantic), Le Pouliguen (Le Pax), Saint-Michel-Chef-Chef (Saint-Michel), Cancale (Duguesclin).

Autres animations Jeune public

En 2019, le département Patrimoine de l’ADRC a proposé par ailleurs différentes animations. Ces ateliers pratiques ou ces projections commentées autour des films permettent de manière ludique de découvrir les arcanes du Septième Art. Elles sont proposées à des conditions aménagées par l’Agence qui assure la prise en charge des frais de déplacement des professionnels du cinéma qui encadrent ces séances.

De l’image fixe à l’image animée

Proposé par Anne Gourdet-Marès et l’ADRC en lien avec différents films, cet atelier permet de découvrir les évolutions techniques qui ont permis le passage de l’image fixe à l’image animée. Cette année, **Les Aventures du Prince Ahmed** de Lotte Reiniger (Carlotta) ont été présentées dans les salles de Foix (L’Estive), Ramonville-Saint-Agne (L’Autan), Lons-le-Saulnier (Les Cordeliers) ainsi que le programme collectif **Les Pionniers du cinéma** (Diaphana) à l’Arletty de Saint-Quay-Portrieux.

La bande son du film

Compositeur-interprète, bruiteur et ingénieur du son, Jean-Carl Feldis propose un atelier très ludique et interactif permettant au Jeune Public de créer les bruitages, le doublage voix et la musique d’un extrait de film (**Les Trois Âges** de Buster Keaton, Edward Cline). Improvisé et enregistré en direct durant la projection, puis rediffusé en fin de séance, cet atelier a été proposé cette année à Mortagne-au-Perche (Cinéma L’Etoile) autour des **Nouvelles (Més) aventures** d’Harold Lloyd.

Atelier Le cinéma documentaire

après la tournée de conférences consacrées à l’œuvre de Nicolas Philibert, présentée page suivante, l’ADRC et La Cinémathèque du Documentaire ont renouvelé leur partenariat pour proposer une tournée d’ateliers Jeune Public autour de deux films du grand documentariste suédois Arne Sucksdorff. **L’Arc et la flûte** et **La Grande aventure**. Cet atelier créé par Suzanne de Lacotte fin 2019 débutera sa vie en salles en 2020. 15 dates sont d’ores et déjà prévues.

Les animations tout public

Le processus musical de création dans l’œuvre de Youssef Chahine

À l’occasion du dixième anniversaire de la disparition du cinéaste égyptien Youssef Chahine, l’ADRC s’est associée à La Cinémathèque française et à Tamasa Distribution, pour lui rendre hommage à travers une rétrospective en 12 films (avec matériel d’accompagnement) et une animation exceptionnelle. L’Agence a proposé à ses adhérents une tournée de concerts-conférences sur le processus musical de création, en accompagnement du film **Le Destin**. Ces concerts-conférences étaient animés par Amal Guermazi, chercheuse à la Cinémathèque française et commissaire de l’exposition **Youssef Chahine**, qui s’est tenue à la Galerie du Musée du cinéma du 14 novembre 2018 au 28 juillet 2019.



Après trois séances en 218 à Romainville (Cinéma Le Trianon), Valence (Lux) et Clermont-Ferrand (Cinéma Le Rio), la tournée s'est poursuivie au printemps 2019 sur l'ensemble du territoire.

Localités et établissements en 2019 : Capbreton (Cinéma Le Rio - en partenariat avec CINA), Lavelanet (Cinéma Le Casino), La Ciotat (Cinéma Eden-Théâtre), Aix-En-Provence (L'Institut de l'Image), Gonesse (Cinéma Jacques Prévert - dans le cadre du festival Play It Again !), Saint-Léonard-de-Noblat (Cinéma Le Rex - en partenariat avec CINA), Yssingeaux (Cinéma La Grenette), Saint-Etienne (en partenariat avec La Cinémathèque de Saint-Etienne), Tournus (Cinéma La Palette), Nogent-le-Rotrou (Cinéma Le Rex - dans le cadre du Festival Play It Again !), Port-de-Bouc (Cinéma Le Méliès).

Conférence sur l'œuvre de Nicolas Philibert par Charlotte Garson

À l'occasion de la sortie du dernier film de Nicolas Philibert *De chaque instant*, et de la rétrospective que lui a consacré Les Films du Losange, l'ADRC et La Cinémathèque du Documentaire se sont associés et ont co-financés une tournée de conférences sur l'œuvre de Nicolas Philibert. 16 ciné-conférences de Charlotte Garson, critique, ont été proposées de septembre 2018 à avril 2019 dans des établissements adhérents de l'ADRC.

Le Mois du Film Documentaire (novembre 2018) a constitué un temps fort de l'opération en région Occitanie en partenariat avec l'ACREAMP et l'ACCILR. Trois séances se sont également déroulées dans le cadre du Festival Play It Again ! (avril 2019). L'objectif consistait à promouvoir en salles le documentaire de création auprès du public mais aussi des exploitants et permettre à des salles des petites et moyennes villes de bénéficier d'un accompagnement original à des conditions économiques spécialement aménagées. Seul l'accueil de l'intervenante était à la charge de la salle.



Localités et établissements en 2019 : Belle-Île-en-Mer (Le Rex), Martigues (Jean Renoir), Auch (Ciné 32), Narbonne (Cinéma-Théâtre), Juvisy-sur-Orge (Agnès Varda).

Les Claquettes dans les comédies musicales

À l'occasion de la rétrospective *Comédie musicale, la joie de vivre du cinéma*, l'ADRC a proposé avec Anne Gambini (danseuse et professeure de claquettes au sein de l'association Ten-over Tap), un atelier d'initiation pratique à la danse et aux claquettes. Au cours de cette animation, Anne Gambini invite les participants à découvrir le *Tap dance* des comédies musicales hollywoodiennes et transmet aux élèves les numéros emblématiques du grand écran (*Chantons sous la pluie, 42^{ème} rue* ...).



Localités et établissements en 2019 : Saint-Pierre d'Oléron (L'Eldorado) et Saint-Vincent-de-Tyrosse (Le Grand Ecran) en partenariat avec CINA.

La diffusion s'est poursuivie en 2020 en région Bretagne à Questembert (Iris), Callac (L'Argoat), Etel (La Rivière) et en Ile-de-France au Plessis-Robinson (Cinéma Gérard Philipe).

Ciné-lecture

En partenariat avec l'association *La Voie des livres*, l'ADRC propose des ciné-lectures à des conditions aménagées. Avant la projection, un conteur, Marc Roger, donne à voir les mots qu'un auteur a écrits, avant de voir les images du réalisateur qui s'en est inspiré. Une occasion de lire certains secrets de fabrication cinématographique, mais aussi d'évoquer brièvement l'influence réciproque des outils narratifs de l'écrit et de ceux de l'écran. Cette animation a été présentée cette année à Guémené-sur-Scorff (Ciné Roch) avant la projection du film de Max Ophüls *Le Plaisir* (Gaumont) ainsi qu'au Beaumont Palace de Beaumont-sur-Oise autour du film *Jules et Jim* de François Truffaut (Diaphana pour Mk2).

Sport et Cinéma

Beau succès de réédition de la saison 2018/2019 (113 programmations ADRC en 2019), *Breaking Away* de Peter Yates (Théâtre du Temple) a été accompagné d'une conférence par Julien Camy, co-auteur du livre *Sport & Cinéma* (Editions du Bailli de Suffren, 2016) au Trianon de Sceaux le 23 mars.

Autres animations tout public

L'ADRC assure par ailleurs un repérage d'intervenants (critiques, historiens, techniciens...) et soutient la mise en place de différentes animations en assurant la prise en charge des frais de déplacement des intervenants. Près de 50 animations ont été proposées tout au long de l'année en accompagnement de différents titres de notre catalogue.

Localités et établissements : Forcalquier (Le Bourguet), Pau (Le Méliès), Tournus (La Palette), Die (Le Pestel), Aix-les-Bains (Le Victoria), Thonon-les-Bains (Le France), Brest (Les Studios), Pithiviers (Le Mail), Châteauroux (L'Apollo), Quiberon (Le Paradis), Cancale (Duguesclin), Chalon-sur-Saône (L'Axel), Trappes (Le Grenier à sel).

L'ADRC soutient également la formation d'exploitants à l'accompagnement des films en salles, notamment avec les associations SCALA en Loire-Atlantique et Ciné Phare en Finistère.

4. Service à destination des salles – mise en réseau et Centre-ressources

Mise en réseau

AFCAE

L'Agence poursuit le travail mené avec le groupe Répertoire de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai. En 2019, les 10 films soutenus par l'AFCAE ont fait l'objet d'un accompagnement de l'Agence. Le responsable du département Patrimoine de l'ADRC a participé activement aux travaux du groupe tout au long de l'année. Le Groupe Patrimoine de l'AFCAE apporte également un soutien aux rétrospectives portées par l'ADRC.

À l'occasion des rééditions des films de **Federico Fellini**, le département Patrimoine et l'AFCAE ont permis le co-financement de 18 conférences en 2019 animées par Marie-Pierre Lafargue et Mathias Sabourdin (auteurs du *Dictionnaire du cinéma Italien*, Nouveau monde éditions).

Localités et établissements : Gourdon (L'Atalante), Berre L'Etang (Ciné 89), Biars-sur-Cère (Robert Doisneau), Figeac (Le Charles Boyer), Clermont-Ferrand (Le Rio) Monsempron-Libos (Le Liberty), Albi (L'Athamor), Cahors (L'ABC), Sainte-Livrade-sur-Lot (L'Utopie), Salies de Béarn (Le Saleys), Castelginest (Le Castelia), Muret (Vevo), Auterive (L'Oustal), Agen (Le Jules Ferry), Samatan (Le Foyer rural), Buis-les-Baronnies (Le Regain), Roanne (L'Espace Renoir) et Erquy (Armor Ciné).

Prix Jean Vigo

À l'occasion de la sortie de *Vif-Argent* de Stéphane Batut, distribué par Les Films du Losange, Prix Jean Vigo 2019, l'ADRC et l'Association du Prix Jean Vigo ont mis en place un partenariat qui s'est traduit par la programmation conjointe du film de Stéphane Batut et d'un film restauré de Jean Vigo, accompagnés de rencontres avec un membre du jury du Prix Jean Vigo. En 2019, Charlotte Garson a présenté *Vif Argent* et *L'Atalante* à Bourges (Maison de la Culture) et à Forcalquier (Cinéma Le Bourguet).

Agence du court métrage

Depuis 2001, l'opération *Une mémoire en courts* (créé par l'Agence du court-métrage) a permis d'associer le travail du département Patrimoine de l'ADRC à celui de l'Agence du court-métrage. Six programmes sont disponibles, dans le cadre de ce partenariat, aux conditions ADRC.

En 2019, à l'occasion de la **rétrospective Jean-François Laguionie**, l'ADRC s'est associée à l'Agence du court-métrage en assurant la promotion de deux programmes des films de cet auteur incontournable de l'animation française : *Les Mondes imaginaires de Jean-François Laguionie* (7 courts métrages tout public) et *Bas les masques*, un programme de 4 courts-métrages destinés au jeune public et accompagné d'un atelier pédagogique pour lequel l'ADRC assurait la prise en charge des frais de déplacement de l'intervenant.

Localités et établissements ayant bénéficié du soutien de l'ADRC : Digoin (Le Majestic), Gueugnon (Le Danton), La Clayette (L'Odysée), Chauffailles (L'Action-Palace - à l'occasion de La Fête du cinéma d'animation), Hauteville-sur-mer (La Plage), Aucamville (Le Jean-Marais), Coutances (Le Long-court), Vannes (Cinéville Garenne), Sainte-Livrade sur-Lot (L'Utopie), Saint-Yrieix la Perche (L'Arevi), Saint-Michel sur-Orge (L'Espace Marcel Carné), Ramonville-Saint-Agne (L'Autan).

La Cinémathèque française

L'ADRC et La Cinémathèque française ont développé, depuis 2008 un partenariat permettant de relayer en régions les grands événements de l'institution parisienne : **Stanley Kubrick** (2011), **Metropolis** (2011-2012), **Les Enfants du Paradis** (2012-2013), **François Truffaut** (2014), **Michelangelo Antonioni** (2015) **Robert Bresson**, **Wim Wenders**, **Jean-Paul Rappeneau** (2018) et **Youssef Chahine** (2019). À ces différentes occasions, en complément du travail de diffusion des films en régions, l'ADRC a édité, en partenariat avec La Cinémathèque française, un matériel d'accompagnement destiné aux salles et aux publics (documents, expositions). Des offres spéciales ont permis également aux spectateurs des salles partenaires de l'ADRC de bénéficier d'invitations aux différentes expositions. Cette année, ce partenariat s'est développé autour des rétrospectives consacrées à **Pedro Almodóvar**, **Federico Fellini**, **Georg Wilhelm Pabst** et **Jerzy Skolimowski**.

En 2019, l'ADRC et l'AFCAE se sont associées à la 7^{ème} édition du Festival **Toute la mémoire du monde** organisé par La Cinémathèque française, pour proposer un hors-les-murs et un hommage au réalisateur **Jerzy Skolimowski** (invités d'honneur du festival). Réédités par Malvida, cinq films restaurés du cinéaste Polonais, **Le Départ**, **Le Bateau phare**, **Travail au noir**, **Walkover** et **Signes particuliers : néant** ont été présentés du 12 au 25 mars dans 16 cinémas Art et Essai en Île-de-France et en régions totalisant 38 programmations.

Localités et salles : Amiens (Ciné Saint-Leu), Antony (Le Select), Aubervilliers (Le Studio), Barcelonnette (L'Ubaye), Digne-Les-Bains (Ciné Toiles), Dompierre-sur-Besbre (Cinéma René Fallet), La Ciotat (Le Lumière), Montauroux (Maison Pour Tous), Montignac Lascaux (Le Vox), Montpellier (Cinéma Nestor Burma), Muret (Véo Muret), Nyons (L'Arlequin), Pertuis (Le Luberon), Saint-Michel-sur-Orge (Cinéma Marcel Carné), Vaison-la-Romaine (Florian), Villeneuve d'Ascq (Le Kino).

De nombreux ateliers d'initiation au cinéma ont été proposés également en partenariat avec le service de l'action culturelle et éducative.

Associations régionales / Ententes de programmation / Circuits itinérants

L'Agence poursuit le travail étroit mis en place avec l'ensemble des associations territoriales actives sur le secteur du Patrimoine :

Association des Cinémas du Centre (ACC), Association des Cinémas et Circuits Itinérants du Languedoc-Roussillon (ACCILR), Association des Cinémas Indépendants d'Aquitaine (ACPA - aujourd'hui CINA), Association de Cinémas d'Art et d'Essai en Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées (ACREAMP), Cinémas 93, Cinémaginaire, Cinémas du Sud, Cinémas Indépendants de Bourgogne et de Franche Comté (CIBFC), Cinessonne, Cinéphare, De la Suite dans les Images, Écrans VO, Groupement Régional d'Action Cinématographique (GRAC), Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche, MaCaO, Plan Séquence, Salles de Cinéma Associatives de Loire Atlantique (SCALA), Plein Champ.

Ainsi qu'avec de nombreuses ententes de programmation : Ciné Diffusion, VEO, Entente Saint-Louis, GPCI, Micromégas, Sud Ciné, MC4.

L'Agence travaille également régulièrement avec les principaux circuits itinérants tels que Ciné Off (Tours), Ciné Passion en Périgord (Saint-Astier), Cinébus (Sillingy), Cinémaginaire (Latour-de-France), Cinémobiles / CICLIC (Château-Renault), Cinessonne (Ris-Orangis), Cinevasion (Rosières), CRPC (Poitiers), Ecran Village (Vernoux-en-Vivarais), Ecrans Mobiles 25 (Besançon), Ecrans Mobiles 74 (Doussard), Cinécran 81 (Albi), Les Tourneurs de l'UDMJC 21 (Dijon), Scéni Qua Non (Nevers).

Le Mois du Film Documentaire

Afin de favoriser la visibilité du cinéma documentaire de patrimoine, Images en bibliothèques et l'ADRC ont renouvelé leur partenariat pour proposer aux salles de cinéma, durant **Le Mois du Film Documentaire**, des films de cinéastes qui ont marqué l'histoire du genre (Werner Herzog, Chris Marker, Agnès Varda, Frédéric Rossif).

Localités et établissements : Bezons (Théâtre Paul Eluard), Coutances (Le Long Court), Maule (Les 2 Scènes), Mourenx (Ciné M) Vire (Le Basselin).

Documentaire sur Grand Ecran

L'ADRC et l'association Documentaire sur Grand Ecran ont initié cette année un partenariat autour du dispositif **Double Jeu**, qui valorise la sortie d'un film documentaire (inédit) en proposant aux programmeurs d'y associer un film de patrimoine. Avec le concours de l'Agence, le programme **Double jeu n°7 Rebelles et têtues** composé des films **Amal** de Mohamed Siam (Juste Doc) et **Le Miroir** de Jafar Panahi (Tamasa) a été programmé dans dix salles.

Localités et établissements : Mayenne (Le Vox), Nyons (L'Arlequin), Perpignan (Le Castillet), Port-de-Bouc (Le Méliès), Le Teil (Le Regain), Bar-sur-Aube (Le Vagabond), Granville (Le Sélect), Saint-Pierre d'Oléron (L'Eldorado), Monsempron-Libos (Le Liberty), Vannes (Cinéville Garenne).

Ciné-ma différence

Le département Patrimoine a mis en place un partenariat avec **Ciné-ma différence**. Cette association propose dans plusieurs villes de France des séances de cinéma aménagées pour des personnes souvent exclues des loisirs culturels : personnes avec autisme ou handicaps multiples ou, plus généralement, un handicap avec troubles du comportement associés. Ces séances, ouvertes à tous, ont lieu à une fréquence régulière dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite. Plus de quinze titres issus du catalogue ADRC sont proposés aux salles accueillant le dispositif, dont plusieurs ciné-concerts.

Dans le cadre du festival « Mélo-dies en Noir et blanc » organisé le 13 octobre par les cinémas Studio et Cinéma Différence en partenariat avec l'ADAPEI d'Indre-et-Loire, le département Patrimoine a soutenu la mise en place du ciné-concert **Les trois (Més) aventures d'Harold Lloyd** accompagné par le musicien Christian Paboëuf.

Journées professionnelles

Journées de projections, rencontres professionnelles sur la diffusion de films du Patrimoine en salles, et différentes interventions ont rythmé l'année 2019, permettant de répondre aux demandes de nos adhérents, d'offrir une meilleure visibilité à l'activité du département Patrimoine et de placer celle-ci au centre de nombreuses collaborations.

Festival La Rochelle Cinéma

Pour la quinzième année, deux journées professionnelles ont été organisées en partenariat avec le Festival La Rochelle Cinéma. Ces deux journées ont rassemblé près de 100 professionnels (exploitants, distributeurs, responsables d'associations...). Huit films ont été présentés en avant-première de réédition dont **Souvenirs d'en France** de André Téchiné (Carlotta Films), **Les contes de la lune vague après la pluie** de Kenji Mizoguchi (Les Bookmakers), **Le Lit conjugal** de Marco Ferreri (Tamasa), **Cendres et diamant** de Andrzej Wajda (Malavida), **Les Adolescentes** de Alberto Lattuada (Les Acacias), ou encore **Moonrise** de Frank Borzage

(Théâtre du Temple). En partenariat avec l'Agence du court-métrage, l'ADRC a présenté le nouveau programme Une mémoire en courts Jean-François Laguionie ***Bas Les masques***, suivi d'une présentation animée par Bartłomiej Woznica.

Autre temps fort de ces journées, l'ADRC et le Festival ont proposé, une projection du film ***L'Acrobate*** de Jean-Daniel Pollet (La Traverse) en version audiodécrite suivie d'un échange avec Marie Diagne (Le Cinéma Parle). L'Agence s'est associée pour la quatrième fois à l'Atelier des sorties, organisé par le SCARE et le GIE DIRECT en partenariat avec CINA (Cinéma Indépendants de Nouvelle-Aquitaine).

Quatre distributeurs ont présenté aux exploitants leur stratégie de communication autour d'un film inédit ou de patrimoine. Bac Films a ainsi détaillé le projet de sortie de la rétrospective Roberto Rossellini tandis que Solaris présentait la trilogie George A. Romero, toutes deux en partenariat avec l'ADRC. Un rafraîchissement était offert par l'ADRC, le SCARE et DIRECT à l'issue de cette rencontre. L'ADRC a pour la première fois élargit sa programmation en lien avec un film d'actualité ***Alice et le maire*** de Nicolas Pariser (Bac Films).

Ces journées sont devenues, depuis leur création en 2004, un rendez-vous important permettant aux programmeurs de préparer la saison à venir et d'échanger sur leurs pratiques.

Lumière 2019

Pour cette 10^{ème} édition, le Festival Lumière, l'AFCAE et l'ADRC ont organisé du 16 au 18 octobre trois journées de projections de films de patrimoine à destination de leurs adhérents et proposé un espace de rencontre au sein du Village dans le cadre du 7^{ème} Marché International du Film Classique (MIFC). Près de 70 participants se sont retrouvés à Lyon pour découvrir trois films réédités : ***Le Lit Conjugal*** de Marco Ferreri (Tamasa), ***Drôle de drame*** de Marcel Carné (Théâtre du Temple), ***La Beauté des choses*** de Bo Widerberg (Malavida Films).

L'ADRC a présenté son actualité patrimoine dans le cadre du rendez-vous des distributeurs et des cataloguistes qui s'est poursuivi autour d'un déjeuner exploitants/distributeurs. L'ADRC et l'AFCAE ont également été associées à la table ronde « *Quelle place pour le cinéma de patrimoine dans les salles en Europe et aux USA ?* » au sein du Marché International du Film Classique.

Viva Patrimoine ! 2019

Lux (Scène Nationale de Valence) et l'ADRC ont organisé les 23 et 24 janvier en partenariat avec l'AFCAE et Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche, deux journées professionnelles dans le cadre du Festival Viva Patrimoine ! qui a rassemblé plus de 30 exploitants et professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Parmi les films proposés ***Ragtime*** de Milos Forman (Lost Films), ***L'Héritage des 500 000*** de Toshirô Mifune (Carlotta Films). Le concert-conférence « *Youssef Chahine un processus musical* » animé par Amal Guermazi a permis de présenter la rétrospective Youssef Chahine (Tamasa). Autre temps fort, le ciné-concert du Gaël Mevel Trio autour de ***La Grande Parade*** de King Vidor (Warner Bros.)

Pour épater les regards, Aubervilliers

Dans le cadre du festival Jeune Public ***Pour épater les regards***, organisé par le cinéma le Studio à Aubervilliers, l'ADRC a participé le 3 décembre à une journée professionnelle regroupant 30 exploitants et distributeurs.

Le responsable du département a présenté les actions Jeune Public de l'ADRC, notre actualité ainsi que l'édition 2020 du Festival Play It Again !. Ce fut également l'occasion de présenter l'accompagnement initié par l'ADRC autour de la rétrospective ***La Ville au cinéma*** avec la projection du film ***L'Amour existe*** de Maurice Pialat et le ciné-débat ***Regards sur la banlieue*** par Hervé Bougon.

Autres visionnements ou rencontres

En 2019, différentes projections et présentations professionnelles se sont déroulées le plus souvent en collaboration avec le service Diffusion de l'ADRC et nos partenaires ([voir les présentations régionales ADRC](#)).

Interventions diverses

Le Responsable du département Patrimoine de l'ADRC participe tout au long de l'année en régions à différentes réunions de travail en lien avec nos adhérents (salles et collectivités) et les associations territoriales (Macao 7^{ème} Art, Cinémas du Sud ...).

Dans le cadre des *Rencontres Cinéma et société* organisées par les associations Autour du 1^{er} mai, Peuple et Culture et le Cinéma Véo, Rodolphe Lerambert est intervenu avec Béatrice de Pastre (Directrice des collections du CNC) et Marc Wilmart (Président fondateur de la Cinémathèque de Nouvelle Aquitaine) sur la programmation des films de patrimoine en salles.

Le responsable du département est par ailleurs membre associé aux commissions d'Aide sélective à la distribution des films de Patrimoine (CNC) et à la numérisation et restauration des œuvres cinématographiques du Patrimoine (CNC).

La base de données Ciné-Ressources

Le département Patrimoine agit comme Centre-ressources pour les professionnels et assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, ce qui lui permet de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants-droit. Pour rechercher le distributeur d'un film, les exploitants peuvent consulter, sur la page Ciné-Ressources (La Cinémathèque française), la base de données des films en distribution ADRC. Lorsque le distributeur d'un film a été repéré par l'ADRC, le nom et les coordonnées du distributeur s'affichent.

Pour mémoire, cette base de données propose à la fois des informations encyclopédiques et documentaires sur des personnalités du cinéma et les films sortis en salle en France, ainsi que les références du catalogue des collections de La Cinémathèque française et de ses partenaires : Cinémathèque de Toulouse, Cinémathèque Euro-Régionale – Institut Jean Vigo à Perpignan...

Cette base de données permet de repérer plus de 11 878 titres et leurs distributeurs. En 2019 :

- 26 754 visites ont été enregistrées sur les pages distributeurs
- 14 376 sessions
- 12 000 utilisateurs.

La lettre d'information de l'ADRC Répertoire

La « newsletter » sur l'actualité du Patrimoine en salles (reprises et rééditions des distributeurs) informe nos adhérents et partenaires des actions et propositions de l'Agence (films disponibles, accompagnements, partenariats ...). Elle est également consultable en ligne sur le site Internet de l'ADRC.

Le site Internet de l'ADRC

La rubrique *Films du Répertoire* comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur. De nombreuses informations ont été mises en ligne (documents d'accompagnement, lettres d'information, partenariats) ou mises à jour (ciné-concerts, ateliers Jeune Public, intervenants repérés par l'ADRC).

Autres services

Tout au long de l'année, le département Patrimoine apporte son expertise aux adhérents et les conseille en matière de programmation en facilitant les échanges entre professionnels (distributeurs, institutions, intervenants). Différentes informations ont été communiquées aux exploitants : repérage et proposition d'intervenants, recherches thématiques, documentation. Nous remarquons au niveau de l'activité Centre-ressources une augmentation très importante des demandes concernant la recherche des ayants-droit ou l'accompagnement des œuvres.

L'accès aux films inédits



- Pour l'accès des territoires et des publics au cinéma
- Synthèse des interventions de l'ADRC en 2019
- Localités desservies
- Répartition par dispositif d'intervention
- Répartition par nationalité de films
- Répartition selon l'ampleur de diffusion des films
- Part de l'Art et Essai
- Répartition par distributeur
- Répartition géographique des circulations par régions ADRC
- Répartition des entrées des films d'exclusivité

1. Pour l'accès des territoires et des publics au cinéma

L'ADRC intervient pour un meilleur accès aux œuvres cinématographiques inédites sur tout le territoire national - à l'exception de Paris – afin de maintenir une diversité des films et des établissements. Ses actions bénéficient aux localités et aux salles qui ne constituent pas les marchés prioritaires des distributeurs de films et concernent essentiellement les domaines définissant la diversité du cinéma : l'Art et Essai, les films peu ou moyennement diffusés, les films européens ou de nationalités autres que nord-américaine.

En 2019, ont bénéficié des circulations mises en place par les correspondants de l'ADRC :

Plus de 1 100 localités (66 % des communes équipées d'une salle de cinéma)

Plus de 1 100 établissements fixes

214 films inédits de 45 distributeurs différents : plus de 14 500 programmations cumulées

Les actions de l'ADRC participent ainsi à la régulation des concentrations du marché sur les films inédits, sur les localités et sur les salles les plus importantes. Conformément à ses missions, elle intervient ainsi concrètement en faveur de l'aménagement culturel du territoire et au bénéfice de tous les publics.

L'intervention de l'ADRC

Depuis septembre 1998, l'ADRC gère directement, et à la demande du CNC, l'ensemble des procédures et budgets destinés au tirage de copies supplémentaires visant à améliorer l'accès au film dans les Petites Villes et les Villes Moyennes, ainsi que pour des villes plus importantes dans le domaine de l'Art et Essai. **Ces procédures ont été actualisées plusieurs fois pour s'adapter à la diffusion numérique.**

L'ADRC procède ainsi à la mise en place de circulations de films dans le cadre de trois procédures identifiées :

- **Petites Villes** (villes réalisant jusqu'à 50 000 entrées annuelles) : circulations mises en place par les correspondants régionaux de l'Agence, à la demande des établissements cinématographiques et sur accord final des distributeurs concernés ;
- **Villes Moyennes** (réalisant de 50 000 à 250 000 entrées annuelles) : circulations contrôlées par l'expertise d'un Comité Technique Professionnel composé à parité d'exploitants, de distributeurs et de producteurs. Les distributeurs doivent mettre en place au moins 60 points de diffusion.
- **Art et Essai** : procédure analogue à celle des Villes Moyennes, mais avec un Comité Technique spécifique, les villes bénéficiaires pouvant être de taille plus importante. Les sorties distributeurs peuvent être inférieures à 60 points de diffusion.

Une tendance nette se dessine depuis quelques années quant à une moindre sollicitation des dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai de la part des distributeurs. Le dispositif Petites Villes, cœur de l'action du Département Accès aux films, reste – nettement - le plus sollicité et établit la nécessité de cet accompagnement pour les premiers demandeurs et bénéficiaires : les exploitants et les exploitantes de tous les territoires nationaux.

Concentration de la diffusion des films

L'ADRC évalue dans la meilleure intelligence possible avec chaque distributeur les conditions concrètes et pragmatiques d'accès des salles à leurs films, notamment dans un contexte de concentration accrue de l'exploitation et de la programmation. Celle-ci a atteint ces dernières années des niveaux particulièrement importants : **dans nombre de grandes villes, les circuits nationaux représentent plus de 80 % des équipements cinématographiques.**

Ainsi, les contraintes de concurrence et les difficultés d'accès aux films – que connaissent la plupart des salles indépendantes –, constituent des problèmes structurels du parc national.

Depuis 2013, de l'ordre de 80 à 85 % des films sont diffusés avec moins de 300 points de diffusion et de 90 à 95 % avec moins de 500 points. **Une grande majorité des salles, du fait de la concentration de diffusion dans les sites prioritaires des distributeurs, peut ainsi connaître un problème d'accès à un large panel de films, notamment les plus « porteurs » économiquement et/ou culturellement.**

Au-delà de sa dimension économique primordiale, le problème est aussi celui de l'accès à la culture de nos concitoyens puisque ces films diffusés avec moins de 300 points de diffusion représentent la quasi-intégralité de la diversité culturelle de l'offre cinématographique. Dans les faits, les rapports de force économiques sont prédominants et n'assurent pas un accès équitable à la culture et au cinéma. Toutes les salles et localités qui ne font pas partie du marché prioritaire des diffuseurs – soit la large majorité du parc – sont très loin d'avoir accès à une offre diversifiée répondant favorablement aux attentes des publics. Elles connaissent plutôt l'inverse : des tensions concurrentielles qui tendent à s'aggraver en proportion de l'enjeu commercial du film souhaité.

Pour les salles classées Art et Essai, cette fracture traverse également les grandes villes – dont Paris – où l'accès à la plupart des films Art et Essai dits « porteurs » constitue un vrai enjeu, même si le constat effectué par l'ADRC à partir des chiffres du CNC tend à prouver que l'accès des salles Art et Essai indépendantes des Grandes Villes ne s'est pas dégradé ces dix dernières années. Dans ces localités, les difficultés d'accès aux salles de cinéma pour les œuvres Art et Essai les plus fragiles et les moins diffusées nationalement sont des problèmes qui peuvent se poser régulièrement aux distributeurs « modestes ».

Il existe par ailleurs une forte pression des opérateurs les plus importants, très dominants en termes de programmation, sur les distributeurs. De manière prudente, la Médiation du Cinéma observait déjà en 2012 « *...que si les plans de sortie n'ont pas démesurément enflé, ils se déploieraient parfois plus généreusement sur les grandes agglomérations au détriment des villes moyennes et petites, et il n'est pas certain qu'un tel choix initial soit justifié économiquement, ni favorable à la durée de vie du film en salles ou propice à la meilleure rencontre de l'œuvre avec son public.* ».

Elle notait également, concernant l'évolution du parc de salles, que « *l'activité et le dépôt de projets de création, d'extension ou de rénovation de multiplexes se poursuivent de façon particulièrement dynamique...* ».

Dans le rapport d'activité 2018 de la Médiation, il est ainsi écrit à propos de l'accès aux œuvres ; « *Si la question de l'accès aux films porteurs est essentielle pour tous les établissements cinématographiques, l'accès des établissements Art et Essai à un certain nombre de films porteurs, qu'ils soient Art et Essai ou non, est vital pour leur développement et le maintien de leur équilibre économique. Elle l'est aussi pour leur permettre d'assurer leur mission de diffusion des films les plus fragiles qui constituent l'essentiel de leur ligne éditoriale.* ».

Les salles Art et Essai se caractérisent par une démarche éditoriale singulière et des actions spécifiques qu'elles adaptent pour des publics divers en fonction des films qu'elles choisissent. **Culturellement, mais aussi économiquement, le principe inscrit dans la loi de « plus large diffusion des œuvres conforme à l'intérêt général » s'entend comme l'intégration de ces diversités dans la démarche de diffusion.**

Du côté de la concentration des films sur les écrans, la tendance est également préoccupante. Comme l'indique une étude récente du CNC publiée en mars 2020, les frais techniques ne constituent plus depuis quelques années la majeure partie des coûts de distribution d'un film. Les coûts techniques ont diminué de 51 % en 10 ans (en 2018, ils ne représentent plus que 19 % du total des dépenses), alors même que ces frais englobent les Contributions Numériques depuis 2012. Ces économies techniques ont été très largement réinvesties dans l'achat d'espaces publicitaires (54 % des frais d'édition en 2018, notamment dans les salles de cinéma et sur internet). Ce redéploiement des dépenses des distributeurs renforce la visibilité des films aux budgets les plus importants et donc aux capacités d'investissements conséquents, même si les économies ont concerné tous les types de films. **Les distributeurs œuvrant dans le champ de la diversité culturelle ne peuvent ainsi concurrencer les grands opérateurs dans leur capacité de mise en valeur des « produits » sur le marché de la publicité Internet.**

Le parc de salles des villes ou agglomérations les plus décisives n'a eu de cesse de s'accroître, et les opérateurs d'exploitation et/ou de programmation les plus importants ont continué à augmenter leur volume d'établissements, notamment via des acquisitions récentes auprès d'exploitants indépendants, tandis que les œuvres les plus exigeantes ont, elles, des difficultés de plus en plus importantes à accéder à ces marchés.

Rappelons que ses actions concernent (à 95 % environ) les localités et salles qui ne constituent pas les marchés prioritaires des diffuseurs de films, **soit en 2019 de l'ordre de 1 100 localités dotées de salles fixes (66 % des communes équipées)**. Les actions de l'ADRC compensent ainsi fondamentalement les concentrations du marché du cinéma sur les films, et sur les localités et salles les plus importantes.

L'ADRC, afin d'établir la pertinence de ses interventions en réponse aux demandes des salles, observe et évalue en permanence cette évolution du parc de salles et de la diffusion des films. Elle actualise ainsi chaque année ses études dans ce domaine, en analysant par exemple les plans de diffusion concrets d'un ensemble de films dans l'année, notamment dans le cadre de sa nouvelle mesure d'aide au respect des engagements de diffusion.

Ce travail lui permet – ainsi qu'à ses interlocuteurs institutionnels et professionnels – de saisir pleinement les problèmes évolutifs liés à cet enjeu primordial du meilleur accès des salles, situées en profondeur dans le territoire, aux films Art et Essai porteurs.

Une nouvelle mesure d'accompagnement : l'aide au respect des engagements de diffusion

Il faut rappeler que les organisations professionnelles signataires de l'accord du 13 mai 2016 prévoient que l'ADRC devait conditionner, au respect de ces engagements, sur le plan de sortie du film considéré, la possibilité, pour les distributeurs, de bénéficier de ses dispositifs d'accès aux films. Aujourd'hui, les distributeurs n'activent presque plus le dispositif de l'ADRC permettant l'accès de leurs films aux villes moyennes, ni le dispositif concernant les films art et essai sortant sur moins de 60 points de diffusion.

Depuis plus d'un an, la recommandation des films est effectuée en amont de la sortie nationale des films, rendant ainsi un mécanisme d'accompagnement plus opérationnel pour la réalisation des engagements de diffusion pour les distributeurs. Dès lors, il importe que l'ADRC puisse apporter dorénavant son concours à la réalisation des engagements de diffusion par les distributeurs et à la réalisation des objectifs fixés par l'accord du 13 mai 2016.

Afin de continuer à remplir au mieux ses missions d'amélioration d'accès des salles et des publics aux œuvres, l'ADRC propose d'accompagner les distributeurs et de les aider à respecter les engagements de diffusion. Les premières propositions d'accompagnement ont été adressées aux distributeurs à la fin 2019.

Cet accompagnement se déroule en deux temps :

Tout d'abord, l'ADRC met à la disposition des distributeurs une liste indicative d'établissements de spectacles cinématographiques se trouvant dans des agglomérations de moins de 50 000 habitants.

Cette liste indicative est élaborée en tenant compte de l'importance du nombre d'entrées réalisées par le cinéma et sur son accès aux sorties nationales. Les distributeurs peuvent ainsi consulter cette liste et l'utiliser pour compléter leur plan de sortie. Cette liste contient également des informations sur l'existence du classement art et essai de la salle voire des labels dont elle peut disposer. Cette liste est mise à jour régulièrement en fonction de l'ouverture-extension/fermeture de cinémas dans ces agglomérations.

Ensuite, pour les distributeurs qui le souhaitent, l'ADRC propose de fournir des circulations selon certaines conditions. Ainsi, à partir de la deuxième ou de la troisième semaine d'exploitation, l'ADRC peut aider à compléter certaines sorties nationales. Effectuées dans des agglomérations de moins de 50 000 habitants, ces circulations et programmations sont au bénéfice de salles adhérentes à l'Agence. Ce second volet ne comporte aucune obligation pour le distributeur et concerne, en tout état de cause, des salles relevant du dispositif « petites villes », c'est-à-dire pour des salles situées dans des villes réalisant moins de 50 000 entrées.

Ce nouveau dispositif de l'Agence peut être accessible à tous les distributeurs. Il concerne les films dits art et essais porteurs qui sont soumis aux engagements de diffusion, c'est-à-dire les films recommandés art et essai et diffusés sur plus de 175 copies en sortie nationale.

Une note explicative et récapitulant les modalités d'intervention a été élaborée et transmise aux distributeurs à la fin de l'exercice 2019 afin de rendre le mécanisme pleinement opérant dès 2020.

La nécessaire régulation de l'ADRC en faveur de l'accès aux films

Les évolutions économiques des industries culturelles n'ont eu de cesse de se traduire par la concentration de leurs canaux de diffusion aux mains de quelques opérateurs. Dans le domaine de l'exploitation, le parc « directeur » s'est fortement étoffé depuis plus de vingt ans par l'implantation de multiplexes qui ont accru son poids économique et l'exposition des films les plus importants.

Le maintien indispensable d'un espace diversifié de salles nécessite un aménagement sur le territoire qui prenne en compte ce pluralisme fondamental, de même qu'un double accès facilité : celui des salles aux films et celui des films – notamment fragiles – aux salles. L'ADRC restera bien évidemment – selon ses missions – vigilante et réactive sur toutes ces questions qui déterminent les actions transversales de tous ses Départements.

2. Synthèse des interventions de l'ADRC en 2019

L'ADRC intervient en réponse à des demandes formulées par les salles auprès de l'Agence. La diversification de ses interventions traduit ainsi d'abord l'évolution de la demande des salles.

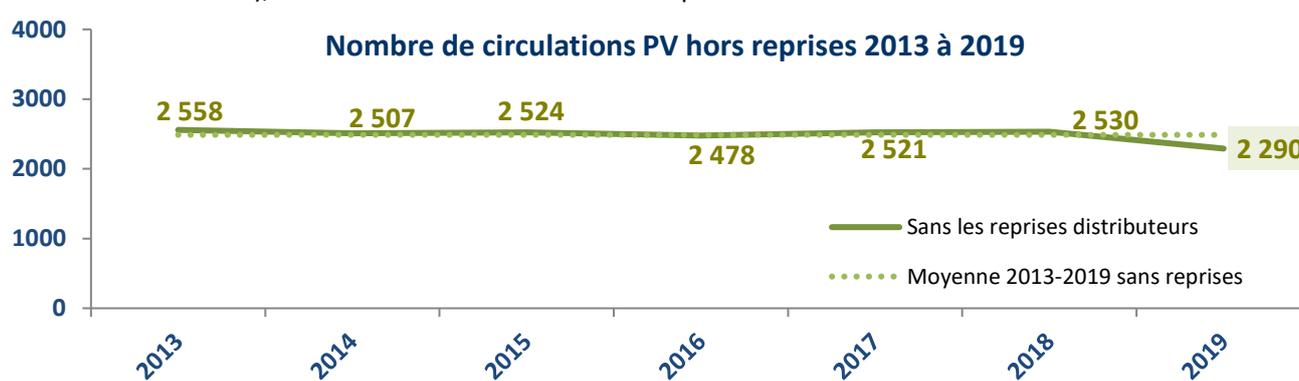
L'ADRC joue un rôle important dans cette évolution en permettant, notamment au niveau économique (absence de minimum garanti distributeur sur les copies ADRC et attribution d'une part de contribution numérique pour les salles obtenant le film en deuxième semaine d'exploitation), l'accès des salles à une réelle diversité de films. Ainsi, **l'ADRC confirme, à la fois, son rôle d'intervention correctrice des effets du marché et de ressources concrètes et réactives pour le meilleur accès aux œuvres.**

ADRC	2015	2016	2017	2018	2019
Circulations	3 285 - 230 films	3 014 - 216 films	2 971 - 228 films	2 712 - 249 films	2 411 - 214 films

L'année 2019 se situe sensiblement en retrait des années précédentes en termes d'interventions globales, même si elle maintient un rythme incomparablement plus élevé que celui des années pré-numériques de l'ADRC (+ 76 % de circulations par rapport à la moyenne des années 2000 quand, dans le même temps, le nombre moyen de films sortis en salles a progressé de 19 % entre la décennie 2000 et la décennie 2010).

Le maintien du dispositif Petites Villes, cœur de l'action de l'ADRC

Si les dispositifs « Villes Moyennes » et « Art et Essai » sont en forte régression depuis quelques années et expliquent une partie de l'érosion du nombre total de circulations ADRC, **le dispositif « Petites Villes » – cœur de l'action de l'ADRC car répondant directement à la demande des salles – fait preuve de stabilité ces dernières années, même si 2019 marque une certaine flexion.** En retranchant les circulations mises en place par l'ADRC mais reprises *in fine* par les distributeurs (suite à des arrêts secs de programmations en deuxième semaine distributeur), nous obtenons cette évolution depuis 2013 :



Certaines circulations établies en amont par l'ADRC sont reprises par les distributeurs en cas d'arrêt de programmation sans réaffectation sur le marché en 2^e semaine. Elles sont au nombre de 107 en 2019.

Localités et établissements desservis

En 2019, **1 092 localités ont bénéficié d'accès ADRC. Ainsi, plus de 2/3 des communes équipées d'une salle de cinéma en France ont bénéficié des interventions Accès aux films de l'Agence.** Cela représente un accès bénéficiant à **plus de 1 100 établissements fixes, pour un total de plus de 14 500 programmations cumulées.**

Interventions sur une diversité très large de films

Le nombre de films bénéficiant de l'action de l'Agence est une constante toujours très élevée, démontrant ainsi le souci des salles adhérentes à l'ADRC de proposer une diversité de programmation très large à leurs publics.

214 films ont ainsi été proposés en 2019.

45 distributeurs, de toutes tailles, ont collaboré avec l'ADRC.

Les structures d'activité moyenne et modérée (hors distributeurs intégrés et « majors ») représentent 84 % de celles associées aux activités de l'Agence.

Près de 90 % de ces titres sont de diffusions réduites et moyennes (moins de 300 Sorties Nationales). Parmi ces titres, c'est la tranche des films distribués entre 80 et 199 Sorties Nationales qui est la plus sollicitée (42 % des circulations) et notamment les films Art et Essai porteurs. Notons ces œuvres qui revêtent une importance capitale pour la bonne santé économique et culturelle des établissements nous sollicitant : *Les Éblouis* (Pyramide), *Papicha* (Jour2Fête), *Le Traître* (Ad Vitam), *Le Jeune Ahmed* (Diaphana) ou encore *Parasite* (Bookmakers).

39 nationalités différentes ont été concernées dont 21 hors d'Europe ou des États-Unis (Japon, Israël, Turquie, Chine, Argentine, Sénégal, Palestine, Brésil, Algérie, Guatemala, etc.) pour un total de 21 % des films traités en 2019.

La répartition des films révèle la part prépondérante du cinéma français et européen, et confirme la place croissante prise ces cinq dernières années par les titres ne venant ni d'Europe ni des États-Unis.

Toute la diversité du cinéma mondial est ainsi représentée dans les films mis à disposition par l'ADRC.

[La liste de l'intégralité des films ayant bénéficié de circulations ADRC est disponible en Annexes de ce Rapport.](#)

Les plus fortes interventions 2019

Titre	Réalisateur	Distributeur	CIRCU	SALLES	PART ADRC
<i>Douleur et Gloire</i>	Pedro Almodovar	Pathé	67	401	20,7 %
<i>Roubaix, une lumière</i>	Arnaud Desplechin	Le Pacte	60	316	30,2 %
<i>Les Invisibles</i>	Louis-Julien Petit	Apollo	49	274	15,8 %
<i>Grâce à Dieu</i>	François Ozon	Mars	49	296	17,0 %
<i>Deux moi</i>	Cédric Klapisch	Studio Canal	46	252	12,7 %
<i>Portrait de la jeune fille en feu</i>	Céline Sciamma	Pyramide	46	236	20,7 %
<i>Sorry We Missed You</i>	Ken Loach	Le Pacte	46	241	23,0 %
<i>Le Jeune Ahmed</i>	Jean-Pierre & Luc	Diaphana	45	271	25,4 %
<i>Un jour de pluie à New-York</i>	Woody Allen	Mars	45	258	15,5 %
<i>Parasite</i>	Bong Joon-ho	Bookmakers	42	289	23,7%
<i>Alice et le Maire</i>	Nicolas Pariser	Bac	41	220	11,3%
<i>Fête de famille</i>	Cédric Kahn	Le Pacte	40	212	11,8%
<i>Sibyl</i>	Justine Triet	Le Pacte	39	232	12,5%
<i>L'Adieu à la nuit</i>	André Téchiné	Ad Vitam	38	261	23,5%
<i>La Vie scolaire</i>	Medi Idir & Grand Corps	Gaumont	38	228	10,1%
<i>L'Incroyable histoire du Facteur...</i>	Nils Tavernier	SND	38	252	10,0%
<i>Le Mystère Henri Pick</i>	Rémi Bezançon	Gaumont	38	219	10,8%
<i>Gloria Mundi</i>	Robert Guédiguian	Diaphana	36	186	14,7%
<i>Le Daim</i>	Quentin Dupieux	Diaphana	35	188	11,2%
<i>Perdrix</i>	Erwan Le Duc	Pyramide	34	214	24,6%

Lecture : *Douleur et gloire* a bénéficié de 67 circulations ADRC, celles-ci permettant de servir 401 établissements et représentant une part ADRC de 20,7 % par rapport à l'ampleur de diffusion initiale du distributeur (SN).

Interventions 2019 : part des films recommandés et ampleur de diffusion

Part de l'Art et Essai	82,7 % des films (77,9 % en 2018)	86,5 % des circulations (77,8 % en 2018)
Ampleurs de Diffusion des films		
✓ De 1 à 300 copies en SN	86,5% des films (90,4 % en 2018)	73,2 % des circulations (81,3 % en 2018)
Dont 1 à 79 SN	40,2 % des films (46,2 % en 2018)	13,2 % des circulations (14,6 % en 2018)
Dont 80 à 199 SN	36,0 % des films (31,3 % en 2018)	41,6 % des circulations (44,2 % en 2018)
Dont 200 à 300 SN	10,3 % des films (12,9 % en 2018)	18,4% des circulations (22,5 % en 2018)
✓ Plus de 300 copies en SN	13,5 % des films (9,6 % en 2018)	26,8 % des circulations (18,7 % en 2018)

L'action correctrice de l'ADRC et les films Art et Essai porteurs

74 % des films ayant bénéficié de l'action de l'ADRC en 2019 sont diffusés initialement entre 21 et 199 points de diffusion alors que cette tranche ne représente habituellement que 40 % des films mis sur le marché.

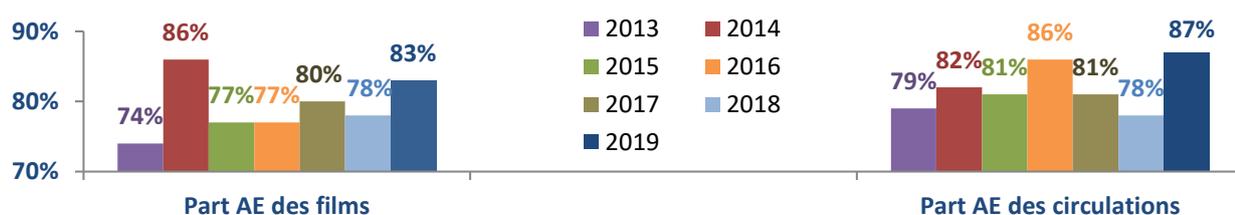
Il s'agit là du cœur de l'action correctrice de l'ADRC qui est particulièrement marquée par l'Art et Essai puisque 94 % des circulations de cette tranche sont recommandées.

Les films qualifiés de « porteurs Art et Essai », sont l'objet d'une demande concurrentielle maximale, l'ensemble des types d'établissements (Art et Essai bien sûr, mais aussi multiplexes et salles non classées Art et Essai) s'attachant à les obtenir en exploitation.

Les salles indépendantes ne peuvent en effet, à l'évidence, continuer à proposer à leurs publics des cinématographies plus exigeantes, ou d'économies plus fragiles et de diffusion réduite, qu'à la condition d'accéder à des films d'envergure commerciale garantissant leur viabilité économique.

Ainsi l'ADRC travaille avec constance à favoriser l'accès à ces « films Art et Essai porteurs », tout en proposant une gamme très large de films plus fragiles et moins exposés.

Évolution de la part Art et Essai de l'ADRC entre 2013 et 2019



Il s'agit de 2 086 circulations sur 177 titres. Les quinze plus grandes interventions de l'ADRC ont concerné des films recommandés Art et Essai très importants pour les salles, avec en tête deux films porteurs : *Douleur et Gloire* et *Roubaix, une lumière*.

L'ADRC et son travail sur les films soutenus par l'AFCAE

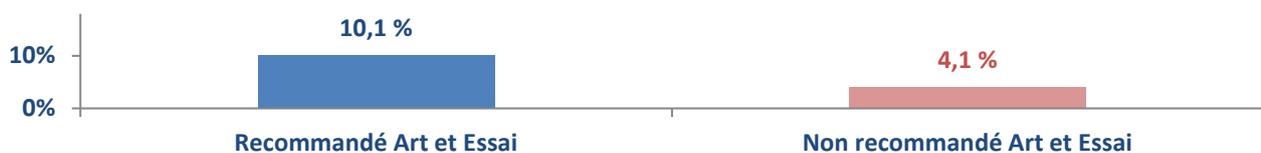
L'ADRC est intervenue sur la quasi-intégralité des films soutenus par le groupe Action-Promotion de l'AFCAE (32 titres sur 34 soutenus) avec la mise en place de 550 circulations, soit une moyenne de plus de 17 circulations par film : plus de 3 500 accès ADRC et 830 localités différentes ont été servies.

Il s'agit de ces quelques exemples :

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC
Grâce à Dieu	Mars	49	17%
Portrait de la jeune fille en feu	Pyramide	46	21%
Sorry We Missed You	Le Pacte	46	23%
Alice et le Maire	Bac	41	11%
Perdrix	Pyramide	34	25%
Notre Dame	Ad Vitam	32	21%
Le Traître	Ad Vitam	29	19%

23 % des circulations ADRC en 2019 ont donc concerné des films soutenus par l'AFCAE – Actions-Promotion, alors qu'ils représentent 15 % du total des films. Le ratio de circulations ADRC par rapport aux plans de sortie initiaux de ces films s'élève à 13 %. En outre, **6 films soutenus par le Groupe Jeune Public de l'AFCAE** ont bénéficié de circulations ADRC.

Le poids des interventions ADRC 2019



Lecture : mises en rapport avec le nombre de copies distributeurs, les interventions ADRC représentaient **10,1 %** de ce total de copies distributeurs pour les films recommandés Art et Essai, et **4,1 %** pour les films non recommandés.

L'écart du poids d'intervention entre films recommandés ou non – 6 points – manifeste **l'importance de l'action de l'ADRC pour l'accès aux films Art et Essai. Les films de la diversité sont ceux qui profitent le plus d'une exposition dans la durée** : en effet, les films Art et Essai bénéficient de circulations plus étendues (5,2 semaines d'exposition contre 4,8 pour les films non recommandés), alors que l'on constate avec le numérique une durée d'exploitation générale sensiblement raccourcie et une rotation des œuvres accélérée.

L'ADRC et la diffusion des films d'auteur sur l'ensemble du territoire

La fréquentation des films recommandés Art et Essai a connu un fort rebond en 2019 – de l'ordre de + 36 % d'après le Bilan CNC 2019 – et les films Art et Essai porteurs constituent un enjeu concurrentiel majeur entre tous types de salles : progression de plus de 6 points de parts de marché entre 2018 et 2019. Les films Art et Essai ont établi le plus haut niveau de la décennie en part de fréquentation : 28,3 % des entrées relevaient de films Art et Essai. L'accès à ces films s'avère donc d'autant plus décisif pour l'économie des salles classées Art et Essai. **À cet égard, l'action de l'ADRC est capitale pour la grande majorité des salles indépendantes** (plus de 60 % de ces salles sont implantées dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants).

Une présence concrète sur tous les territoires

Le Département Diffusion coorganise et relaie de nombreux événements régionaux. Parmi ceux-ci : **Les Rencontres de Charlieu (42)**, en partenariat avec le CIBFC, le GRAC, l'ACRIRA, l'association Les Ecrans, Plein Champ : 4 jours, 3 écrans et près de 200 participants. **Les premières Journées Professionnelles des cinémas de proximité du grand Sud-Ouest à Vieux Boucau (40)**, en partenariat avec CINA : 2 jours et demi et près de 100 participants. **Les Journées Professionnelles de Mers-les-Bains (80)**, en partenariat avec l'ACAP : 2 jours et près de 50 participants, avec notamment la table ronde "Construire, rénover ou étendre un cinéma : réalisations et méthodes de projet", en présence de Christian Landais.

Par ailleurs, le Département est présent dans certains dispositifs de soutien des films, notamment à destination des enfants et des adolescents : le Groupe Jeune Public de l'AFCAE, ainsi que la Commission d'aide sélective à la distribution de films pour le Jeune Public (CNC). Tous les correspondants régionaux participent également aux Commissions Régionales de Classement des établissements Art et Essai.

Durée des circulations ADRC

La durée des circulations ADRC est l'un des critères d'évaluation de son action en fonction de la diversité des films sur lesquels elle intervient. Selon ses missions d'origine, les circulations ADRC doivent permettre de faire bénéficier le plus grand nombre de salles d'un accès à un film. Le critère d'évaluation de la durée de circulation n'est présenté ici que sur le dispositif Petites Villes.

En 2019, la durée moyenne des circulations du dispositif Petites Villes a été de 5,15 semaines. Elle est en léger recul par rapport aux années précédentes (5,25 en 2018 ; 5,40 en 2017 ; 5,36 en 2016). Ces quatre dernières années dénotent un effritement plutôt qu'un effondrement, malgré la tendance lourde de raccourcissement de la durée de vie des films sur le marché national.

34,7 % des circulations ADRC ont connu une durée de circulation au moins égale à 6 semaines contre 37,7 % en 2018, 42,7 % en 2017 et 38,8 % en 2016. **60,9 % des circulations ADRC ont duré en 2019 au moins 5 semaines (63,9 % en 2018).** C'est là une donnée importante dont l'ADRC observe l'évolution. L'accès rapide dans les premières semaines est devenu un enjeu permanent de nombreuses salles car non seulement générateur de contribution numérique mais avant tout élément de captation maximale d'un public très demandeur de « fraîcheur » et de nouveautés.

Pour l'ADRC, l'enjeu de ses actions sur l'accès aux films n'est évidemment pas de raccourcir la vie des films mais de mieux irriguer le territoire avec une diversité de films.

Pour l'année 2019, il apparaît que les films de diffusion réduite (moins de 80 copies en sortie nationale) bénéficient de circulations plus longues que les films de diffusion moyenne ou large, et c'est d'autant plus le cas pour les Diffusions Très Réduites (- de 20 copies) avec une moyenne de 5,5 semaines.

Les films Art et Essai profitent de circulations nettement plus étendues (5,2 contre 4,8 pour les films non recommandés). Les films de la diversité, ou plus fragiles, sont ainsi ceux qui profitent le plus d'une exposition dans la durée. L'exploitant a ainsi l'avantage, non de la rapidité maximale (qui ne s'avère bénéfique qu'à une minorité de films dans l'année), mais de la certitude d'une date de programmation permettant de préparer et gérer un travail plus exigeant ou délicat sur le film.

1 247 parts de contributions attribuées aux salles

Alors qu'en 2019 les interventions de l'ADRC s'établissent à 2 411 circulations – comprenant 108 circulations « reprises » non attributaires de contributions numériques – l'ADRC a adressé un relevé annuel à la Procirep de **1 427 parts de contributions numériques à 1/6^{ème} de C.N, pour un total de 2 303 circulations numériques génératrices de contribution.** Le dispositif Petites Villes a comptabilisé 1 239 parts à 1/6^{ème} de contribution sur un total de 193 films ayant généré 2 290 circulations. Le dispositif « Villes moyennes » a comptabilisé 8 parts à 1/6^{ème} de contribution sur un total de 3 films ayant généré 13 circulations.

Au total en 2019, c'est l'équivalent de près de 208 contributions entières qui ont été générées par les circulations ADRC. Ce total 2019 est en baisse de 72,5 % par rapport à celui de 2018, et ce pour deux raisons principales : l'arrêt des attributions de CN à partir de la 3^e semaine d'exploitation (mesure effective au mois de janvier 2019) et l'amortissement progressif de l'équipement numérique des salles, notamment pour celles associées à un tiers-collecteur ou un groupement de mutualisation.

3. Localités desservies

Les dispositifs d'intervention de l'ADRC pour l'accès au film ont permis de desservir en 2019 :

1 092 localités dotées de salles fixes (hors points de circuits itinérants)

Soit 66 % des communes françaises équipées d'une salle de cinéma

Cela représente un accès bénéficiant à plus de 1 100 établissements fixes, pour un total de plus de 14 500 programmations cumulées.

Le dispositif dit « Petites Villes » a alimenté 1 066 localités dotées de salles fixes.

Le dispositif « Villes Moyennes » a alimenté 47 localités.

21 localités ont bénéficié à la fois de copies « Petites Villes » et de copies « Villes Moyennes ».

Plus de 95 % de ces localités ne sont pas des villes-clés, c'est-à-dire des villes jugées par les distributeurs, pour des raisons diverses (dont le poids économique de leur programmeur ou exploitant), comme commercialement incontournables.

Dispositif Petites Villes

Durant l'année 2019, les circulations mises en place par l'Agence selon la procédure Petites Villes ont été programmées dans :

1 066 localités dotées salle fixe

Et 1 093 établissements

Le nombre de copies varie selon les salles (hors points itinérants), les cinémas de petites agglomérations et de banlieues qui présentent à leur public les programmes les plus diversifiés étant ceux qui bénéficient du plus grand nombre de circulations de copies ADRC :

TRANCHES DE CIRCULATIONS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EVOLUTION 2018/2019
25 circulations et plus	181 établissements	-24%
15 à 24 circulations	201 établissements	-7%
10 à 14 circulations	121 établissements	-26%
5 à 9 circulations	209 établissements	-3%
Moins de 5 circulations	381 établissements	28%

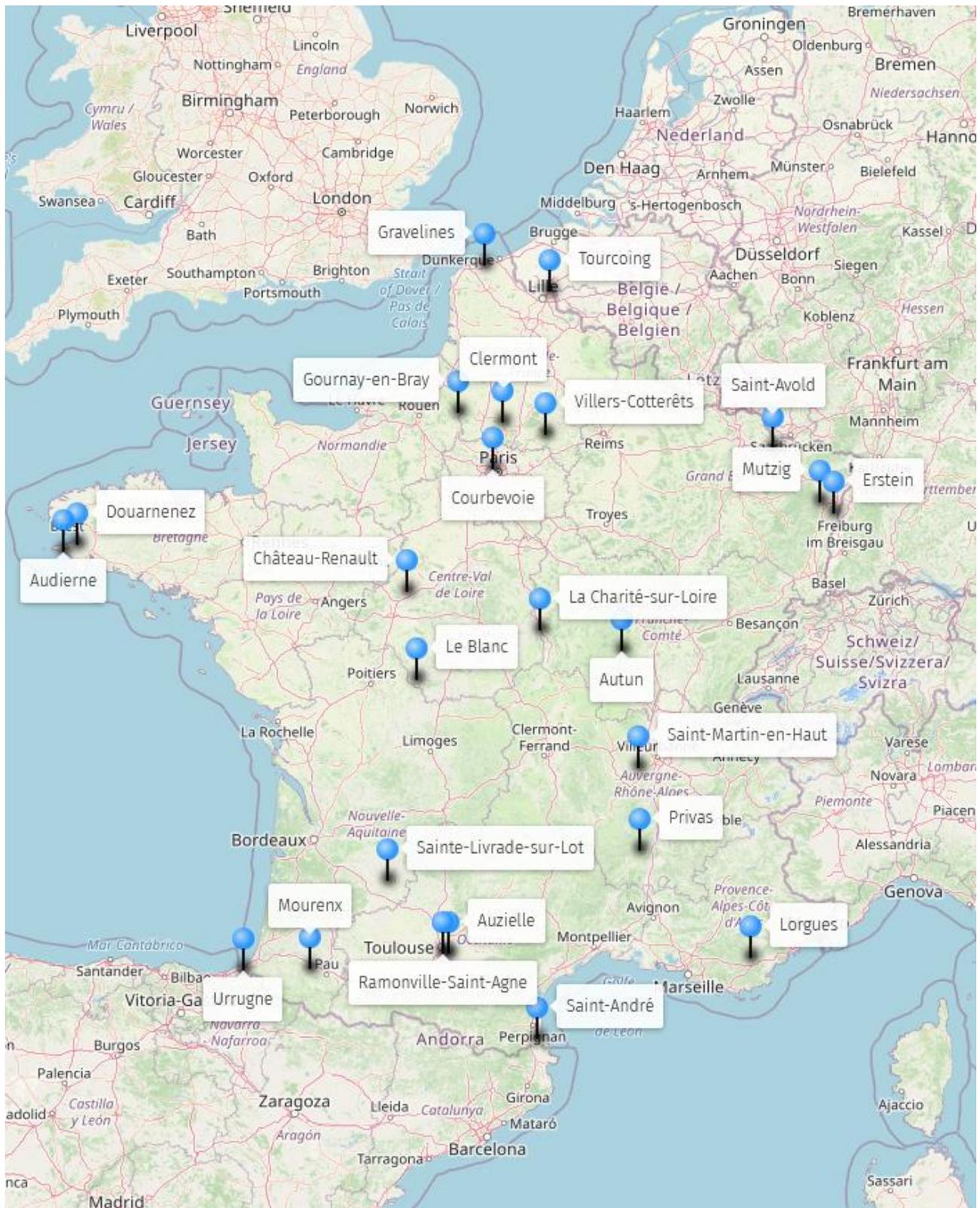
Les chiffres indiqués correspondent au nombre d'établissements et non pas de localités (1 localité pouvant avoir plusieurs cinémas).

Dispositif Villes Moyennes

Les circulations mises en place en 2019 selon la procédure Villes Moyennes ont été programmées dans :

47 localités et 52 établissements

Répartition des localités les plus servies dans le dispositif Petites Villes



Crédit :
Contributeurs OpenStreetMap / Umap.

Une cartographie régionale avec les principaux foyers d'intervention est disponible au [Chapitre 9](#).

4. Répartition par dispositif d'intervention

En 2019, pour un nombre de titres en baisse de 14,1 % par rapport à 2018 (de 249 à 214), la somme des circulations - tous dispositifs confondus - a décliné de 11,1 % (de 2 712 à 2 411). Le nombre de films concernés se situe cependant à un niveau très sensiblement supérieur à celui de la moyenne des années 2000 puisqu'en progression de 62 % par rapport à celle-ci, quand dans le même temps le nombre moyen de films sortis en salles de cinéma a progressé de 19 % entre la décennie 2000 et la décennie 2010.

Si la somme des circulations globales est en baisse, c'est avant tout le cas des circulations Villes Moyennes qui ont singulièrement chuté en 2019 (après avoir déjà drastiquement baissé ces dernières années), tandis que les circulations Petites Villes se maintiennent à un niveau - certes en baisse - toujours élevé : 2 398 circulations, soit très au-delà de la moyenne des années 2000 (+ 76 % !).

Il est à noter qu'aucune circulation du dispositif Art et Essai n'a été sollicité par les distributeurs cette année.

PETITES VILLES

	Nombre de films	Nombre de circulations	Nombre de circulations par film
2010	123	1 525	12,4
2011	133	1 926	14,5
2012	131	1 605	12,3
2013	208	2 878	13,8
2014	194	2 811	14,5
2015	230	3 084	13,4
2016	216	2 848	13,2
2017	228	2 861	12,5
2018	249	2 693	10,8
2019	214	2 398	11,2

Nombre de films concernés par les interventions de l'ADRC de 1998 à 2018



VILLES MOYENNES

	Nombre de films	Nombre de circulations	Nombre de circulations par film
2011	23	281	12,2
2012	4	11	2,8
2013	11	163	14,8
2014	23	362	15,7
2015	11	201	18,3
2016	17	166	9,8
2017	8	110	13,8
2018	2	19	9,5
2019	2	13	6,5

Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de circulations par film

Le tableau ci-dessous souligne l'écart entre les films, en faible nombre, bénéficiant d'un nombre important de circulations ADRC, et un nombre plus élevé de titres disposant chacun d'un nombre faible ou moyen de circulations, diffusés de manière plus sélective en fonction du dialogue avec les salles région par région.

Ce tableau permet de visualiser le report massif qui s'est opéré en 2019 sur des interventions d'importance situées entre 31 et 50 circulations, et un nombre bien moindre de « films-locomotives » à plus de 50 circulations, illustrant ainsi le souci constant de l'ADRC de diversifier au maximum ses interventions pour ne pas concentrer ses efforts sur seulement quelques films incontournables.

Nb de circulations	Année 2018			Année 2019		
	Titres	Circul.	Moyenne	Titres	Circul.	Moyenne
1 à 6	131	314	2,4	107	266	2,5
7 à 10	35	296	8,5	31	253	8,2
11 à 20	44	667	15,2	43	673	15,7
21 à 30	20	530	26,5	11	281	25,5
31 à 50	10	380	38,0	20	802	40,1
Plus de 50	9	506	56,2	2	123	61,5
Total	249	2 693	10,8	214	2 398	11,2

Seulement deux films ont bénéficié en 2019 de plus de 50 circulations Petites Villes au lieu de 9 en 2018, 8 en 2017, 10 en 2016, 9 en 2015, 10 en 2014, 8 en 2013, 9 en 2012, 2 en 2011 et 6 en 2010.

Ce comparatif permet de souligner une nouvelle fois la présence toujours active des interventions ADRC sur les films ayant bénéficié de moins de 31 circulations (192 titres – 90 % des films).

5. Répartition par nationalité des films

La répartition des films révèle la part prépondérante du cinéma français et européen, et confirme la place croissante prise ces cinq dernières années par les titres ne venant ni d'Europe ni des États-Unis. Toute la diversité du cinéma mondial est ainsi représentée dans les films mis à disposition par l'ADRC.

Dans cet ensemble, les films français sont les plus nombreux, représentant 47 % du total des 214 titres (en hausse par rapport à 2018 : 44%). Les autres films européens sont particulièrement nombreux en 2019 (53 titres), soit 25 % du total. Les films européens, incluant les films français, représentent donc 72 % des titres, ainsi que 81 % des circulations, exactement les mêmes taux qu'en 2018.

Les films ne relevant ni d'Europe ni des États-Unis sont au nombre de 46 et représentent 21 % des titres et 14 % des circulations (taux le plus élevé de l'Agence depuis 2004). Le Japon, Israël, la Turquie, la Chine, l'Argentine, le Sénégal, la Palestine, le Brésil, l'Algérie ou le Guatemala font partie des 21 pays concernés (19 en 2018) avec des films comme *La Vérité*, *Atlantique*, *It Must Be Heaven*, *Bacurau* ou *Tremblements*. La totalité de ces films est recommandée Art et Essai.

La part des films des États-Unis s'élève en 2019 à 7 % des titres et 5 % des circulations. 91 % des circulations de ces films sont recommandés Art et Essai avec notamment *Green Book*, *Frankie*, *Un jour de pluie à New York*, *Une vie cachée*, *Si Beale Street pouvait parler*, *Late Night* ou *Greta*.

39 nationalités différentes sont représentées dans les circulations de 2019 (36 en 2018).

[La liste des pays et des films concernées est disponible en Annexes de ce Rapport d'Activité.](#)

Répartition 2019 des titres par pays d'origine

	TITRES		CIRCULATIONS	
	Nb	Part %	Nb	Part %
Ensemble Europe	154	72 %	1 944	81 %
(Dont France)	(101)	(44 %)	1 476	(61 %)
Etats-Unis	14	7 %	130	5%
Autres pays	46	21 %	337	14%

Nombre de circulations (toutes procédures) et répartition selon l'origine

Année	Nb titres	Europe	%	Etats-U.	%	Autres	%	Total
2013	208	2 404	79,1	421	13,8	216	7,1	3 041
2014	194	2 264	71,4	497	15,6	412	13,0	3 173
2015	230	2 611	79,5	313	9,5	361	11,0	3 285
2016	216	2 483	82,4	173	5,7	358	11,9	3 014
2017	228	2 421	81,4	275	9,3	275	9,3	2 971
2018	249	2 185	80,6	219	8,0	308	11,4	2 712
2019	214	1 944	80,6	130	5,4	337	14,0	2 411

6. Répartition selon l'ampleur de diffusion des films

Cette répartition, qui confronte l'intervention de l'Agence à l'ampleur de diffusion initiale définie par les distributeurs, permet d'analyser plus finement les circulations en fonction de la réalité de diffusion des films en question.

Les interventions 2019 de l'ADRC concernent à 87 % des films de diffusion réduite ou moyenne (jusqu'à 300 copies France) et à 76 % des films diffusés avec moins de 200 copies.

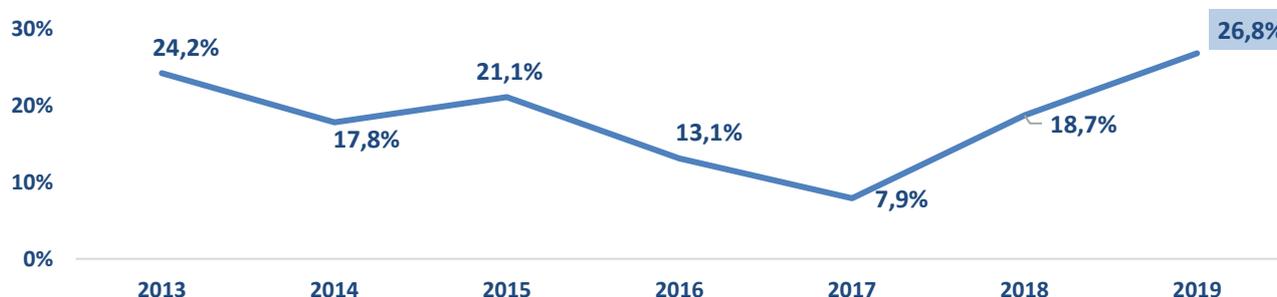
Parmi ces titres, c'est la tranche des films distribués entre 80 et 199 Sorties Nationales qui est la plus sollicitée (42 % des circulations), et notamment les films Art et Essai porteurs.

Les films de diffusion réduite et très réduite (moins de 80 copies France) représentent 40% des titres. Les films de diffusion large (plus de 300 copies) représentent 14 % des titres.

Nb de copies distributeurs	FILMS		CIRCULATIONS	
	%	Evol. // 2018	%	Evol. // 2018
1 à 79	40,2	- 6 points	13,2	- 1 point
80 à 199	36,0	+ 5 points	41,6	- 2 points
200 à 300	10,3	- 3 points	18,4	- 4 points
300 et plus	13,5	+ 4 points	26,8	+ 8 points
Ensemble	100		100	

En termes de circulations mises en place, il s'est opéré un report sensible sur des films d'ampleur conséquente (+8 points en 2019 par rapport à 2018 sur les circulations de films de plus de 300 copies en Sortie Nationale), la demande des exploitants envers ces films porteurs ayant été très soutenue tout au long de l'année.

Part de circulations ADRC sur des films à plus de 300 points de diffusion en sortie nationale



Cette tendance n'efface cependant pas le cœur historique de l'action de l'ADRC qui se situe bien au niveau des films diffusés à moins de 200 copies nationales (76,2 % des films et 54,8 % des circulations.)

7. Part de l'Art et Essai

Mesurée sur la base de la procédure de recommandation des films Art et Essai mise en place par l'AFCAE et le CNC, la part de ces films en 2019 représente **87 % du total des circulations et 83 % du total des titres**. Un taux en forte hausse par rapport à 2018 (78 % des circulations et des titres).

Il s'agit de 2 086 circulations sur 177 titres.

Les quinze plus grandes interventions de l'ADRC ont concerné des films recommandés Art et Essai particulièrement importants pour les salles, avec en tête deux films porteurs : *Douleur et Gloire* et *Roubaix, une lumière*.

Ces quinze films Art et Essai les plus demandés par les exploitants à l'ADRC en 2019 sont :

Titre	Réalisateur	Distributeur	CIRCU	SALLES	PART ADRC
<i>Douleur et Gloire</i>	Pedro Almodovar	Pathé	67	401	20,7 %
<i>Roubaix, une lumière</i>	Arnaud Desplechin	Le Pacte	60	316	30,2 %
<i>Les Invisibles</i>	Louis-Julien Petit	Apollo	49	274	15,8 %
<i>Grâce à Dieu</i>	François Ozon	Mars	49	296	17,0 %
<i>Deux moi</i>	Cédric Klapisch	Studio Canal	46	252	12,7 %
<i>Portrait de la jeune fille en feu</i>	Céline Sciamma	Pyramide	46	236	20,7 %
<i>Sorry We Missed you</i>	Ken Loach	Le Pacte	46	241	23,0 %
<i>Le Jeune Ahmed</i>	Jean-Pierre & Luc Dardenne	Diaphana	45	271	25,4 %
<i>Un jour de pluie à New-York</i>	Woody Allen	Mars	45	258	15,5 %
<i>Parasite</i>	Bong Joon-ho	Bookmakers	42	289	23,7%
<i>Alice et le Maire</i>	Nicolas Pariser	Bac	41	220	11,3%
<i>Fête de famille</i>	Cédric Kahn	Le Pacte	40	212	11,8%
<i>Sibyl</i>	Justine Triet	Le Pacte	39	232	12,5%
<i>L'Adieu à la nuit</i>	André Téchiné	Ad Vitam	38	261	23,5%
<i>La Vie scolaire</i>	Medi Idir & Grand Corps	Gaumont	38	228	10,1%

Lecture : *Douleur et Gloire* a bénéficié de 67 circulations ADRC, ce qui représente 20,7 % du total des Sorties Nationales du distributeur. 401 établissements ont été desservis par l'ADRC.

177 titres recommandés Art et Essai ont donc bénéficié de circulations ADRC, soit **plus de la moitié des films d'exclusivité recommandés par l'AFCAE et le CNC en 2019**.

L'ADRC contribue à la bonne exposition de ces films en leur assurant une durée de vie en salles plus longue que pour les films non recommandés, en effet les films Art et Essai ont une moyenne de 5,2 semaines d'exploitation alors que les films non Art et Essai disposent d'une moyenne d'exploitation de 4,8 semaines.

La durée de vie des films a considérablement baissé lors de la transition numérique de l'activité de l'ADRC (à l'instar de ce que l'on constate sur le marché global), mais l'ADRC tâche de maintenir une durée d'exposition raisonnable afin de garantir aux films, notamment Art et Essai, une possibilité de trouver leur public en profondeur.

Les films de diffusion très réduite (DTR : 1 à 20 copies en Sortie Nationale) et réduite (DR : 21 à 79 copies) sont quasi-intégralement Art et Essai (98 % : 84 films sur 86). Si l'on englobe à ces tranches les diffusions moyennes (jusqu'à 300 copies), le taux Art et Essai est de 88 % des films et 94 % des circulations. Ce sont ces films représentatifs de la diversité qui obtiennent les moyennes de durée de circulation les plus hautes (5,5 pour les Diffusions Très Réduites, tandis que les diffusions à plus de 300 copies atteignent 4,9 semaines).

Mises en rapport avec le nombre de copies assurées en Sortie Nationale par les distributeurs sur les films ayant bénéficié de circulations complémentaires de l'Agence, **les interventions ADRC représentaient 10,1 % de ce total de copies distributeurs pour les films recommandés Art et Essai, et 4,1 % pour les films non recommandés.**

L'écart du poids d'intervention entre films recommandés ou non – 6 points – manifeste **l'importance de l'action de l'ADRC pour l'accès aux films du champ Art et Essai.**

Les films soutenus par l'AFCAE

L'ADRC est intervenue sur la quasi-intégralité des films soutenus par le groupe Action-Promotion de l'AFCAE (32 titres sur 34 soutenus) avec la mise en place de 550 circulations, soit une moyenne de plus de 17 circulations par film : **plus de 3 500 accès ADRC et 830 localités différentes ont été servies.**

Il s'agit, dans l'ordre d'interventions ADRC, des films ci-dessous :

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC	Nb loca. servies
Grâce à Dieu	Mars	49	17%	296
Portrait de la jeune fille en feu	Pyramide	46	21%	236
Sorry We Missed You	Le Pacte	46	23%	241
Alice et le Maire	Bac	41	11%	220
Perdrix	Pyramide	34	25%	214
Notre Dame	Ad Vitam	32	21%	189
Le Traître	Ad Vitam	29	19%	159
Les Hirondelles de Kaboul	Memento	24	12%	148
C'est ça l'amour	Mars	20	17%	142
Yuli	ARP	20	25%	133
Bacurau	SBS	19	15%	142
It Must Be Heaven	Le Pacte	17	13%	115
J'ai perdu mon corps	Rézo	16	9%	111
Papicha	Jour2Fête	16	11%	125
Sibel	Pyramide	14	19%	121
Dieu existe, son nom est Petrunya	Pyramide	14	19%	105
Yves	Le Pacte	14	7%	88
Border	Metropolitan	11	15%	75
Les Éternels	Ad Vitam	11	12%	72
Tu mérites un amour	Rézo	10	10%	59
Tout ce qu'il me reste...	UFO	9	13%	72
So Long My Son	Ad Vitam	8	8%	63
Une grande fille	ARP	8	13%	70
Camille	Pyramide	7	11%	60
J'accuse	Gaumont	7	1%	50
La Vie invisible d'Euridice Gusmao	ARP	7	9%	38
Rojo	Condor	6	9%	41
Petra	Condor	4	7%	40
La Cordillère des songes	Pyramide	4	9%	36
L'Angle mort	Rouge	2	5%	19
Le Silence des autres	Sophie Dulac	2	5%	22
Pour Sama	KMBO	2	4%	16

23 % des circulations ADRC en 2019 ont donc concerné des films soutenus par l'AFCAE – Actions-Promotion, alors qu'ils représentent 15 % du total des films. Le ratio de circulations ADRC par rapport aux plans de sortie initiaux de ces films s'élève à 13 %.

En outre, **6 films soutenus par le Groupe Jeune Public de l'AFCAE** ont bénéficié de circulations ADRC.

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC	Nb loca. servies
Le Voyage du Prince	Gébéka	20	19%	89
La Fameuse invasion des ours...	Pathé	19	6%	135
Tito et les oiseaux	Damned	5	14%	42
Bonjour le monde	Gébéka	3	4%	29
Jacob et les chiens qui...	Films du Préau	3	5%	38
Wardi	Jour2Fête	2	5%	16

Au total, **52 circulations ADRC** ont été élaborées, soit une moyenne de **9 circulations par film**.

204 localités différentes ont été servies via ces circulations ADRC.

Les films soutenus par le GNCR

Près de la moitié (**48 %**) des longs-métrages soutenus par le GNCR en 2019 ont bénéficié d'interventions de l'ADRC. Ci-dessous les 15 films concernés :

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC	Nb loca. servies
Atlantique	Ad Vitam	20	21%	126
Sunset	Ad Vitam	16	22%	94
J'ai perdu mon corps	Rézo	16	9%	111
Les Oiseaux de passage	Diaphana	10	10%	74
90's	Diaphana	9	13%	61
Jeanne	Losange	9	12%	66
Le Lac aux oies sauvages	Memento	7	7%	59
Viendra le feu	Pyramide	5	9%	37
Los Silencios	Pyramide	4	13%	34
Synonymes	SBS	3	6%	26
Le Chant de la forêt	Ad Vitam	2	10%	20
Vivre et chanter	Epicentre	2	5%	14
Un grand voyage vers la nuit	Bac	1	3%	8
Tremblements	Memento	1	2%	7
Passion	Art House	1	2%	6

Au total, **106 circulations ADRC (+ 58 % par rapport à 2018)** ont été élaborées, soit une moyenne de **7 circulations par film**.

281 localités différentes ont été servies via ces circulations ADRC.

Les films soutenus par l'ACID

4 longs-métrages soutenus par l'ACID en 2019 ont bénéficié d'interventions de l'ADRC.

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC	Nb loca. servies
Rojo	Condor	6	9%	25
Vif-Argent	Films du Losange	3	6%	16
Rêves de jeunesse	Shellac	2	4%	17
L'Angle mort	Rouge	2	5%	11

Au total, **13 circulations ADRC** ont été élaborées, soit une moyenne de **3,3 circulations par film**.

57 localités différentes ont été servies via ces circulations ADRC.

8. Répartition par distributeur

Cette année, **45 distributeurs** ont bénéficié de circulations ADRC, contre 47 en 2018. Un total en très légère baisse par rapport aux années précédentes mais maintenant un haut niveau de diversité des structures en collaboration avec l'Agence.

On observe en 2019 une moindre présence de distributeurs ayant bénéficié de plus de 20 circulations (20 contre 23 en 2018 et 22 en 2017).

8 structures ont dépassé le seuil des 100 circulations : 5 d'entre elles sont des structures indépendantes de taille moyenne (Le Pacte, Ad Vitam, Pyramide Films, Mars Films et Diaphana), les 3 autres étant Apollo Films, Pathé et Studio Canal (principalement sur leur offre de films Art et Essai).

6 distributeurs ont atteint entre 50 à 99 circulations (contre 6 également en 2018 ou 4 en 2017).

Le nombre de structures ayant obtenu entre 20 et 49 circulations s'élève à 8 (7 en 2018, 6 en 2017, 3 en 2016 et 5 en 2015). C'est sur cette catégorie médiane que l'intervention 2019 a proportionnellement été plus active que les années précédentes.

23 distributeurs à moins de 20 circulations ont collaboré avec l'ADRC, soit un total comparable à celui de 2018 (24 distributeurs). Parmi ces structures, on compte des sociétés comme Eurozoom, Shellac, la 7^e Factory, Potemkine, Bodega, JHR ou Art House.

Les structures d'activité moyenne et petite (hors distributeurs intégrés et « majors ») représentent 84 % de celles associées aux activités de l'Agence en 2019 (81 % en 2018, 85 % en 2017 et 83 % en 2016).

Répartition des distributeurs selon l'ampleur des circulations ADRC

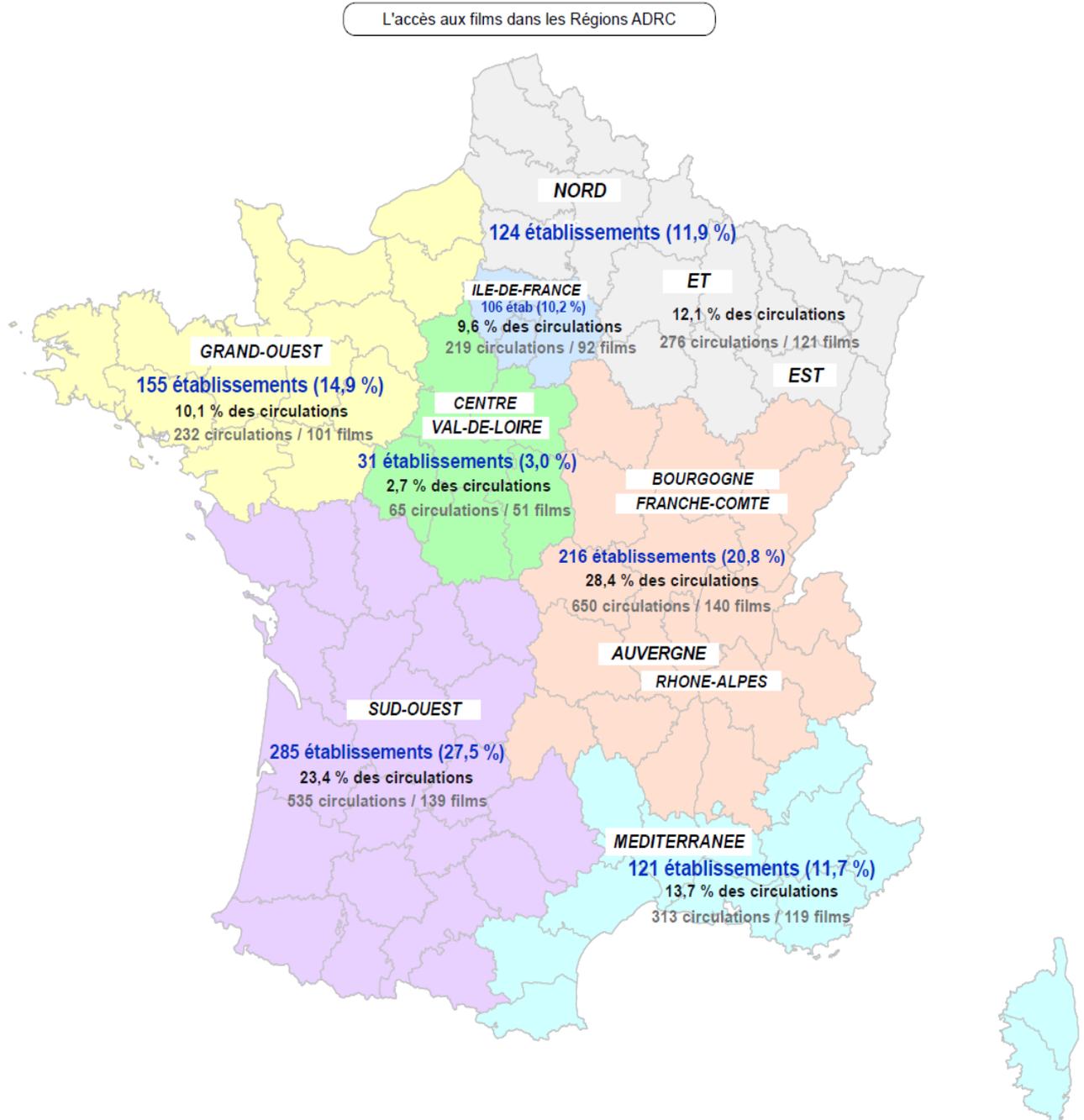
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
100 circulations et +	6	6	7	7	9	11	11	9	12	10	8
50 à 99 circulations	7	5	10	5	9	6	7	9	4	6	6
20 à 49 circulations	5	9	6	7	7	5	5	3	6	7	8
5 à 19 circulations	7	14	7	9	14	14	17	15	13	15	10
Moins de 5 circulations	18	5	12	7	11	15	16	17	19	9	13
Total	43	39	42	35	50	51	56	53	54	47	45

[Les tableaux regroupés dans la partie Annexes permettent d'identifier les distributeurs auxquels l'Agence s'est associée](#), avec pour chacun le rappel du nombre de films qui ont donné lieu à intervention au cours de l'année dans tous les dispositifs et notamment celui des Petites Villes. Pour chaque distributeur, la part des circulations de films recommandés Art et Essai est indiquée, ainsi que la moyenne de circulations mises en place par film et la part des interventions ADRC (taux de circulations ADRC par rapport au nombre de SN du distributeur).

9. Répartition géographique par région ADRC

Principaux indicateurs de l'activité régionale ADRC en 2019

Statistiques établies à partir des seules circulations Petites Villes, hors reprises distributeurs.

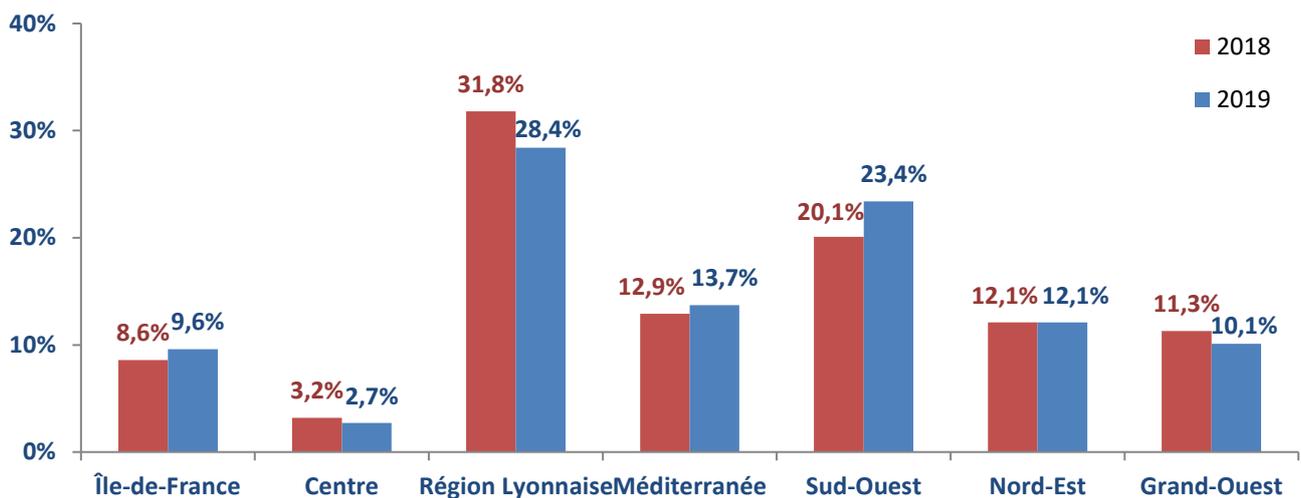


Rappel totaux Petites Villes 2019 : **2 290 circulations – 193 titres**. [En 2018 : 2 529 circulations – 224 titres]
(Hors circulations reprises par les distributeurs)

La Région Lyonnaise figure toujours à la première place des territoires ADRC en quantité de circulations mises en place, même si 2019 marque une baisse sensible.

Ce retrait profite notamment à la Région Sud-Ouest – en progrès de plus de 3 points – tandis que les autres Régions sont relativement stables avec des variations ne dépassant pas 1,2 point.

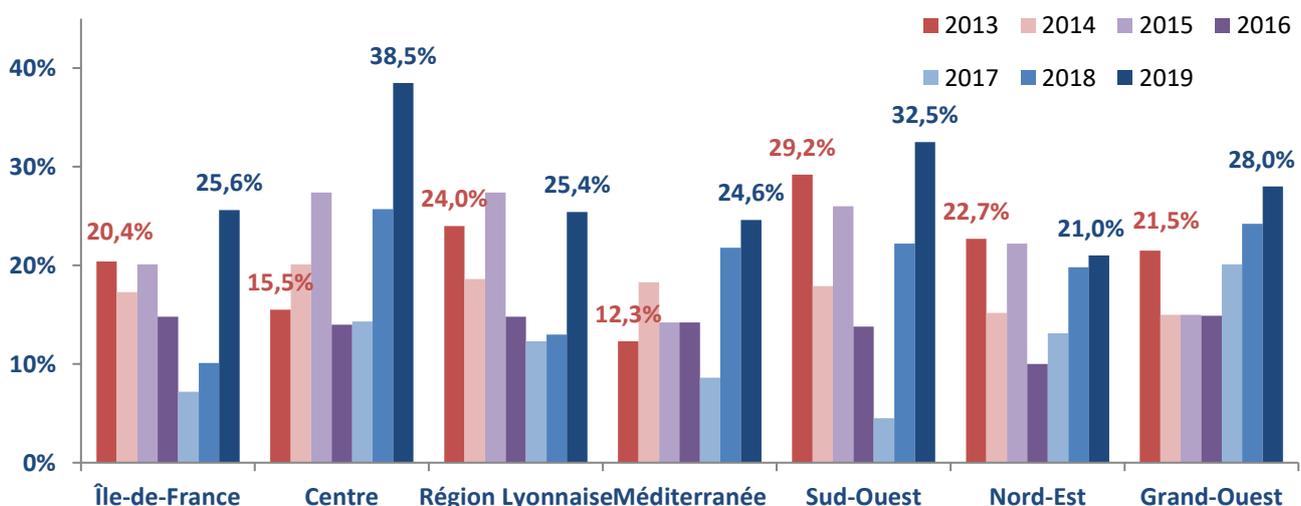
Part des circulations ADRC 2018 / 2019 selon les régions



Lecture : La Région Sud-Ouest a mis en place 23,4 % du total des circulations ADRC 2019 contre 20,1 % en 2018.

Part des circulations ADRC concernant des films de Diffusion Nationale Large (Plus de 300 Sorties Nationales)

L'une des observations majeures de l'activité de l'ADRC en 2019 est la très forte progression de l'intervention sur les films de Diffusion Large (plus de 300 Sorties Nationales). Cette tranche de diffusion, après un sensible ressac en 2016 et 2017, a dépassé le taux d'intervention du début des « années numériques » de l'Agence :



Lecture : La Région Île-de-France a réalisé 25,6 % de ses circulations sur des films à plus de 300 Sorties Nationales, alors que cette part était de 10,1 % en 2018, de 7,2 % en 2017 ou encore de 20,4 % en 2013.

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2019

Les 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et les 6 de Bourgogne-Franche-Comté

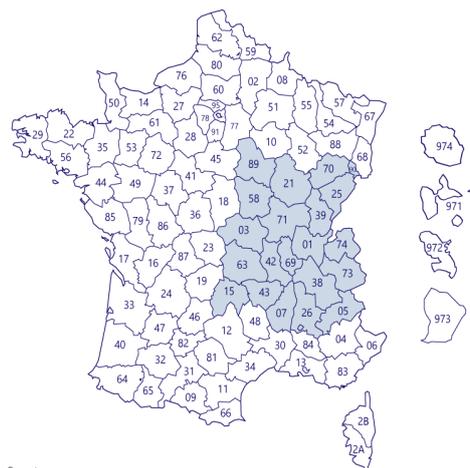
Correspondant Régional : Nicolas VILLETTE

Nombre d'établissements desservis : 216

Nombre de titres : 140 73 % des titres ADRC

Nombre de circulations : 650 28,4 % des circulations

Moyenne de 4,6 circulations par film



Indicateurs généraux

L'intervention de l'ADRC en 2019 dans la région de Lyon a concerné 650 circulations pour un total de 140 titres. C'est une chute de 19% de l'intervention par rapport à 2018. Le nombre de titres sur lesquels nous sommes intervenus est également en baisse : 21 titres de moins qu'en 2018 (140 titres contre 161 en 2018). La part des retirages de la région Lyon par rapport à l'ensemble du territoire baisse également, passant de 31,8 % l'an dernier, à 28,4 % des interventions de l'ADRC (33% en 2017).

Ampleur de diffusion des films

Aucune copie n'a été tirée sur des films à diffusion très réduite (DTR) (4 copies en 2018 comme en 2017). 76 copies ont été tirées sur 38 titres à diffusion réduite (DR). Soit une baisse de 29 copies sur un an (sur 13 titres de moins qu'en 2018).

408 copies ont été tirées sur 79 films à diffusion moyenne, contre 544 copies sur 90 titres en 2018. Dans la catégorie des films à diffusion moyenne, les retirages se sont concentrés sur moins de titres que les années précédentes (tout en étant en baisse de 25% par rapport à 2018).

- **301 copies sur 64 titres diffusés entre 80 et 199 copies en SN. Soit 46,3 % des copies contre 41% l'an dernier** (42% en 2017) : soit 70 copies de moins pour seulement deux titres en moins, ce qui révèle une concentration des retirages sur certains titres par rapport à l'an dernier.
- 107 copies sur 15 titres diffusés entre 200 et 300 copies en SN, soit 16,5% des copies, en légère augmentation par rapport à 2018 qui avait concerné 14,9% des copies (mais loin du niveau de 2017 qui s'élevait à 30% des interventions).
- **165 copies ont été tirées sur des films à ampleur de diffusion large, à savoir les films sortis en SN sur 300 à 400 copies (22 titres au total). Il s'agit là d'une forte augmentation par rapport à l'an dernier, puisque la part de ces retirages passe de 13% des interventions en 2018 à 25,4% cette année (12,3% en 2017).**

Recommandations et soutiens Art et Essai des films

85,0% des titres et 84,9% des circulations ayant bénéficié de l'action de l'ADRC dans la Région étaient recommandés Art et Essai. Les circulations régionales des films recommandés Art et Essai représentent 27,8% du total national ADRC quand celui sur les films soutenus par les Groupes AFCAE Art et essai (y compris le Jeune public) est supérieur à 29%. Il est à noter que 24 circulations et 10 films ont concerné les soutiens GNCR, ainsi que 3 circulations pour les films soutenus par l'ACID.

Nationalité des films

479 copies ont été tirées sur 76 titres français. Soit 64,5% des interventions de la région, en légère baisse par rapport à 2018 (66,4% contre 73% en 2017, ce qui révèle une baisse en tendance continue).

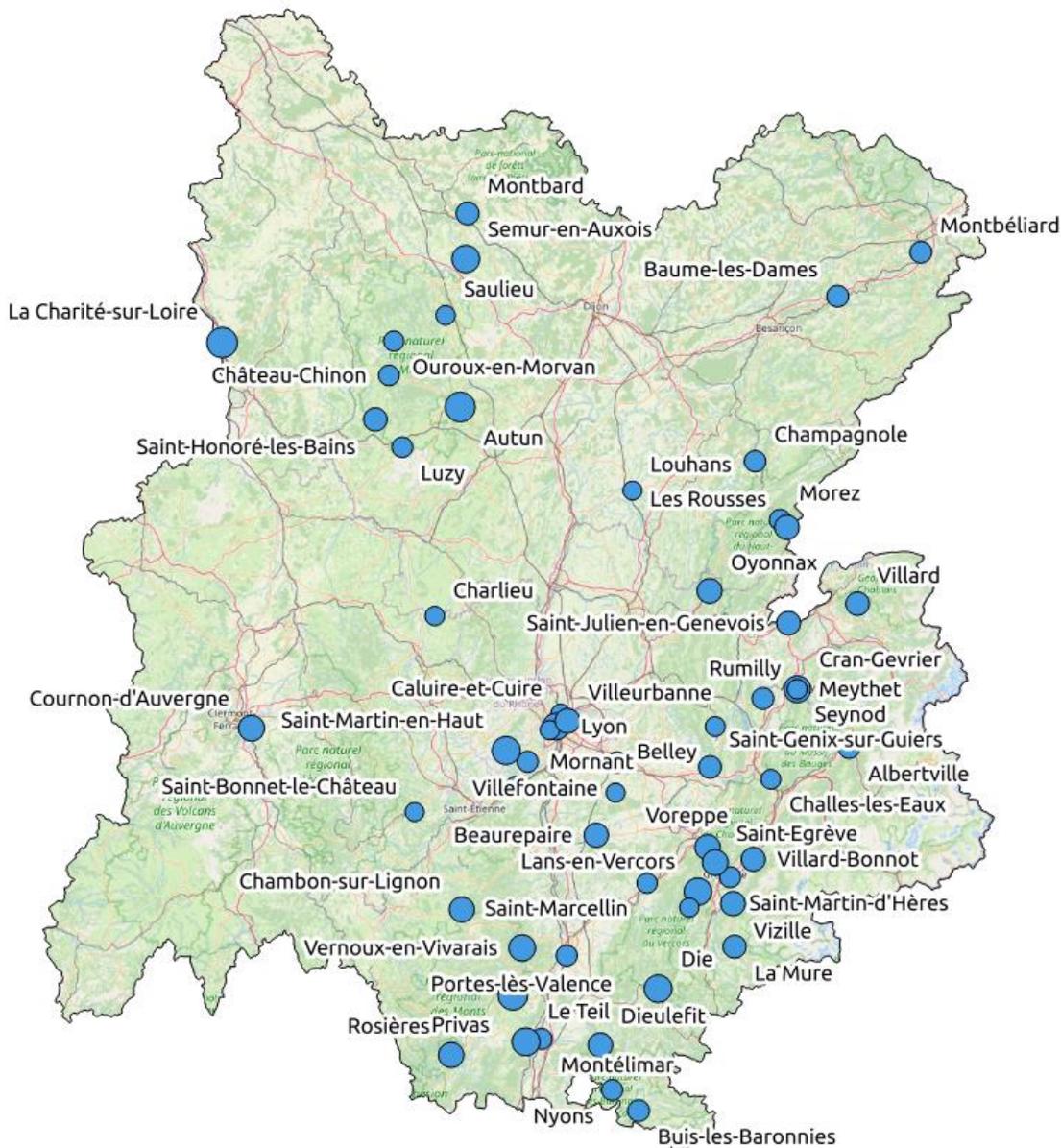
La part des retirages sur les films européens (hors France) continue, elle, à la hausse : ce sont 19,4% des retirages en 2019, pour 16,9% des copies tirées en 2018, et 10,6 en 2017.

La part des autres nationalités est quant à elle d'une grande stabilité : 16,1% cette année, contre 16,6% l'an dernier (16,3% en 2017). C'est la répartition entre films US et autres nationalités qui évolue sensiblement. Nous passons de 8,3% de retraitage sur les films US à 10,6% cette année, alors que la part des retraisages concernant les films d'autres nationalités baisse logiquement de 8,3% en 2018 à 5,5% cette année. On peut considérer que, malgré la baisse nette brute d'intervention sur la région de Lyon, les évolutions suivent globalement les tendances nationales de retraisages, à part quelques exceptions qu'il conviendra d'analyser sur un temps plus long, en prenant en compte la fin des contributions numériques au-delà de la deuxième semaine après plus d'une seule année d'application.

Déplacements régionaux et nationaux du correspondant

Le correspondant a, notamment, coorganisé un événement d'importance au niveau régional et qui rencontre année après année un succès constant : **Les Rencontres de Charlieu (42)**. En partenariat avec le CIBFC, le GRAC, l'ACRIRA, l'association Les Ecrans, Plein Champ, ces rencontres se déroulent durant 4 jours, sont programmés sur 3 écrans et réunissent près de 200 participants. Le correspondant est en outre présent pour rencontrer les exploitants lors des manifestations nationales comme le Festival de Cannes ou le Congrès FNCF.

Les principales localités desservies en 2019



RÉGION MÉDITERRANÉE ET OUTRE-MER EN 2019

Les 6 départements de Corse, les 6 de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 5 formant auparavant la région Languedoc-Roussillon et la France d'Outre-Mer

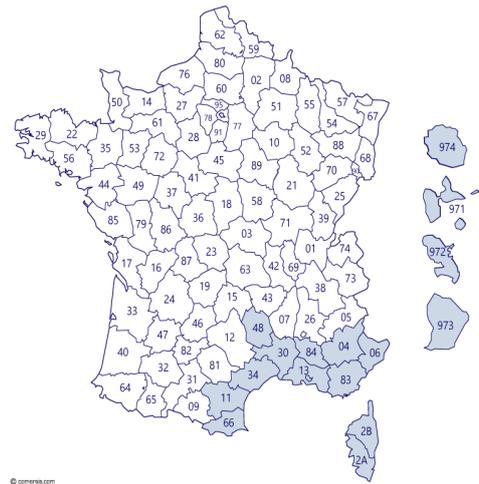
Correspondante Régionale : Solenne BIANCO

Nombre d'établissements desservis : 121

Nombre de titres : 119 62 % des titres ADRC

Nombre de circulations : 313 13,7 % des circulations

Moyenne de 2,6 circulations par film



Indicateurs généraux

L'intervention de l'ADRC dans la région Méditerranée a concerné 313 circulations en 2019, sur un total de 119 titres récents. Pour rappel en 2018, on comptait 125 titres sur 326 circulations. La part des retirages Méditerranée par rapport à l'ensemble du territoire est de 13,7% en légère augmentation par rapport à l'an passé (12,9%). Le nombre de copies par films reste stable à 2,6 par film et cela depuis 3 ans. L'activité globale sur cette région, en termes de volume, est donc similaire à celle observée en 2018.

Ampleur de diffusion des films

L'action de l'ADRC se révèle particulièrement importante sur les films à diffusion moyenne (dont le plan de sortie est compris entre 80 et 300 copies). 60% des circulations mises en place dans la région concernent ces films, comme pour le reste de la France. Par contre, l'action dans le Sud Est porte sur plus de titres qu'en moyenne. En termes d'ampleur de diffusion, l'année 2019 souligne la tendance amorcée l'an dernier : l'augmentation très importante de la part des films à diffusion large, c'est-à-dire sortis sur une combinaison allant de 300 à 500 copies. Si ceux-ci représentaient 8,7% des titres et 8,6% des circulations en 2017, 16% des titres et 21,8% des circulations en 2018, en 2019, il s'agit de 24,6% des circulations et 17,6% des films qui sont consacrés à cette ampleur de diffusion. La région est dans la moyenne nationale. Cette tendance reflète les tensions du marché. En valeur absolue, les chiffres sont similaires : 20 titres l'an passé contre 21 en 2019. 11 titres sont recommandés Art et Essai. À titre d'exemple on peut noter que le film *Douleur et Gloire*, sorti sur 324 copies, a bénéficié de 13 circulations. Il s'agit ainsi de l'intervention la plus importante de l'année, avec *Roubaix une lumière* sur 10 copies, puis suivent avec 8 circulations *Parasite* et *Un jour de pluie à New York*.

Recommandations et soutiens Art et Essai des films

Les films recommandés Art et Essai représentent toujours le cœur même de l'action de l'ADRC sur la région Méditerranée. Leur part connaît une nette augmentation. Ainsi en 2019, 87,4% des titres et 89,5% des circulations concernaient des films recommandés Art & Essai, contre respectivement 80% et 80,7% en 2018. Parmi les 16 œuvres qui ont bénéficié de plus de 6 copies dans la région, une seule, *L'incroyable histoire du facteur Cheval*, n'est pas recommandée Art et Essai. On note également que 21% des titres sont soutenus par l'AFCAE. Le nombre des films recommandés par le GNCR est passé de 4% à 7,6% avec quasiment deux circulations par titre. Un film soutenu par l'ACID, *Vif argent*, a bénéficié d'une circulation cette année.

Nationalité des films

La part des films français, après un recul en 2018, est revenue à un niveau équivalent à 2017 avec 56% des titres et 59% des circulations. *Roubaix* et *Gloria Mundi* représentent les plus grosses interventions de l'Agence dans la région, sur 17 copies. Cette plus forte présence du cinéma français entraîne des conséquences sur les autres cinématographies. La baisse des circulations de films américains (de 13 % en 2017, à 8 % puis 5 % en 2019) se confirme. Parmi les 6 titres et 20 circulations, notons que *Green Book* et *Un jour de pluie à New York*

représentent à eux seuls 14 points de diffusion. En 2018, la part des films européens avait bondi. Cette année, elle représente 20% des titres et des circulations. Le choix des salles se porte vers les valeurs sûres que sont Ken Loach, les frères Dardenne et Bellochio. Le record est d'intervention cette année est détenu par Pedro Almodovar et les 13 circulations pour *Douleur et Gloire*. Il faut également souligner le travail de l'Agence sur les films hors Europe et USA : 18,5% des films pour 13,4% des circulations.

Déplacements régionaux de la correspondante

En 2019, l'intérim a été assuré par la correspondante régionale Ile de France qui n'a donc pu assurer une présence en région aussi importante. Toutefois, soulignons sa présence aux événements suivants : Festival du Film de Cannes (12 au 21 mai), Assemblée Générale de Cinémas du Sud Tilt, Le Méliès à Port de Bouc (13/14 juin), Assemblée Générale de l'ACCILR, Scène Nationale à Narbonne, (20/21 juin). À son retour, la correspondante Sud Est s'est rendue : Visionnement ACCILR à Agde, cinéma Le Travelling (17/18 septembre), Congrès de Deauville (25 et 26 septembre), Festival Indépendance(s) et Créations, Auch (3/5 octobre)

Les principales localités desservies en 2019



RÉGION SUD-OUEST EN 2019

Les 12 départements de la Région Nouvelle Aquitaine, les 8 départements de l'ancienne Région Midi-Pyrénées et 1 département de la Région Pays de la Loire : la Vendée

Correspondant Régional : Adrien Soustre

Nombre d'établissements desservis : 285

Nombre de titres : 119 62 % des titres ADRC

Nombre de circulations : 313 13,7 % des circulations

Moyenne de 2,6 circulations par film



Indicateurs généraux

L'intervention de l'ADRC dans la région Sud-Ouest a concerné 535 circulations en 2019, sur un total de 139 titres récents. Cette activité régionale connaît une hausse sensible depuis 2017. Le nombre de titres, le nombre de circulations (24 supplémentaires par rapport à 2018), ainsi que la part que représente le Sud-Ouest évoluent ainsi d'année en année. Le nombre de localités desservies croît également légèrement (ceci étant sans doute dû à quelques réouvertures de salles dans la région). On peut ainsi noter une réelle pérennité dans notre mode de fonctionnement, ainsi que dans la quantité de demandes auxquelles nous répondons. Nous avons servi régulièrement 6 circuits itinérants, pour un total de 104 semaines de programmation sur près de 130 points de diffusion.

Ampleur de diffusion des films

L'aide apportée aux films à diffusion réduite (de 20 à 80 copies en SN) a légèrement diminué en 2019. Ces titres représentent désormais un quart du corpus de l'année (pour seulement 8% des circulations de 2019). Le soutien aux films à diffusion moyenne (de 80 à 300 copies en SN) constitue toujours le cœur de l'action de l'ADRC dans le Sud-Ouest. Ainsi, 58% des copies tirées concernent ces films. La « fourchette basse » de cette catégorie (de 80 à 199 copies en SN) accuse un léger tassement de nos actions : 43% des titres et 41% des circulations. La « fourchette haute » (de 200 à 300 copies), quant à elle, représente toujours 17% des circulations. Le nombre des films à diffusion large (de 300 à 400 copies en SN) continue d'augmenter depuis 2016 (passant de 3 à 26), le nombre de circulations a suivi la même courbe (21 en 2017, 113 en 2018 et 174 en 2019). Des titres tels que *L'Incroyable Histoire du Facteur Cheval*, *Green Book*, *Le Daim*, *Raoul Taburin*, *Rebelles* ou *Ma Vie avec John F. Donovan* ont fait bondir nos actions sur cette catégorie de films. Enfin, aux marges de nos interventions, nous ne trouvons cette année aucun film à diffusion très réduite (moins de 20 copies en SN) et un unique film à diffusion très large (plus de 500 copies en SN) : *J'accuse* (28 petites localités desservies par notre action).

Les interventions de l'ADRC se concentrent donc encore très largement sur les diffusions à moins de 200 copies en SN : 68% des titres et 50% des circulations. Il s'agit là d'une notable diminution par rapport à l'année dernière (75% des titres et 59% des circulations). Conséquemment, notre travail en direction des films à diffusion plus large augmente sensiblement d'année en année, preuve que l'accès au film, même sans attribution de contribution numérique, n'est pas facilité pour les salles de proximité, notamment pour des films sortant à plus de 300 copies en SN. Pour la première année, 50% des circulations créées dans le Sud-Ouest concernent ces films. Ceux-ci ne représentent que 32% des titres totaux, preuve de la concentration à laquelle nous faisons davantage face d'année en année.

Recommandations et soutiens Art et Essai des films

85% des circulations mises en place dans la région concernent des films recommandés Art & Essai. Quant aux films recommandés, ils représentent 84% de notre corpus annuel. Sur les 22 films à « lourde intervention » (plus de 8 circulations), 18 sont recommandés Art & Essai.

L'AFCAE a soutenu six d'entre eux. Pour information, nous sommes intervenus sur 23 films non recommandés cette année (notamment *Le Mystère Henri Pick*, *Venise n'est pas en Italie* et *Je promets d'être sage*). Comme les années précédentes, du fait de la haute proportion de films Art & Essai, la diffusion s'est majoritairement faite en version originale, parfois en version multilingue et très rarement en version française. Concernant la diffusion des films « soutenus » dans la région, 33 titres ont reçu le soutien de l'AFCAE (dont JP), 9 celui du GNCR (contre 6 en 2018) et 2 celui de l'ACID (*Rêves de Jeunesse* et *Rojo*).

Nationalité des films

Dans le Sud-Ouest, le nombre de circulations de films français est globalement stable depuis 2017. On observe en revanche un mouvement décroissant pour les films de nationalité américaine (7% des titres pour 6% des copies) et les films étrangers hors Europe dont l'exploitation reste très stable (13% des titres pour 10% des copies). **Les progressions à noter sont celles des films étrangers. En 2019, les films européens représentent 19% des titres pour 19% des circulations. Enfin, les titres étrangers (hors Europe et USA) représentent désormais 20% des titres et 13% des circulations.** Notons ici quelques interventions, preuves de la diversité des films au regard de leur nationalité : *Parasite* (Corée du Sud – 9 copies), *Atlantique* (Sénégal – 6 copies), *It Must be Heaven* (Palestine – 5 copies), *Bacurau* (Brésil – 5 copies), *Sunset* (Hongrie – 3 copies).

Déplacements régionaux du correspondant

Une vingtaine de visionnements coorganisés dans les régions avec les associations régionales (ACREAMP et CINA) ont permis aux exploitants d'assister à des dizaines de projections tout au long de l'année 2019, notamment à Orthez, Agen, Civray, Grenade sur Garonne, St Yrieix la Perche, Aucamville, St Georges de Didonne, Biscarosse, Auzielle, Saint Pierre d'Oléron, Eymoutiers, Ramonville Saint Agne, jusqu'aux Festival d'Auch, de Saint Jean de Luz ou de Gujan-Mestras dont nous sommes partenaires.

Le succès de la première édition du grand rendez-vous du mois de Juin au cinéma de Vieux Boucau est, en ce sens, assez éloquent. Une centaine d'exploitants de la grande région Nouvelle Aquitaine et les voisins d'Occitanie ont de nouveau fait le déplacement pour rencontrer leurs collègues autour d'une dizaine de films, d'ateliers (créés par CINA et les associations locales) et de la gastronomie landaise.

L'ADRC se fait par ailleurs souvent le relais des associations régionales à l'occasion de divers festivals d'animation ou festivals jeune public afin d'aider les salles à avoir accès aux films dans les meilleures conditions possibles, parfois en sortie nationale.

A l'occasion de diverses manifestations bien précises, tels que des festivals organisés par des associations régionales ou départementales ou telles que des actions de valorisation de missions territoriales (accueil de tournages, etc.), l'ADRC a permis à certains établissements d'obtenir des films (parfois soutenus par les fonds des régions concernées) dès la sortie nationale. Ce dispositif spécial a concerné 5 titres : *Funan*, *Le Silence des Autres*, *Les Estivants*, *Compañeros* et *Colette*.

Bien souvent, il s'agit d'un soutien aux actions initiées par les associations départementales et régionales, afin de renforcer notre collaboration sur les territoires. Nous favorisons ainsi la venue d'équipes artistiques, l'organisation d'événements et le renforcement de nos liens avec ces partenaires locaux indispensables.

Les principales localités desservies en 2019



Nationalité des films

Comme chaque année, les films français sont très représentés dans la région. En 2019, leur part reste stable avec 52,2% des titres et baisse légèrement de 59% à 57,1% des circulations. Les films américains, qui avaient connu un regain dans la région l'année précédente, retombent de 8,3% à 5,4% des titres et de 11,1% à 4,6% des circulations. Cela profite aux films européens non nationaux qui connaissent une augmentation de 15,6% des titres à 18,5% et de 12% des circulations à 20,1%. Enfin, la part hors Europe-USA reste stable avec 23,9% des titres et 18,3% des circulations, chiffres légèrement supérieurs à la moyenne nationale (21,2% et 13,8%).

Déplacements régionaux de la correspondante

Afin d'entretenir sa proximité avec les salles et sa connaissance de leurs particularités, la correspondante de cette région s'est déplacée tout au long de l'année aux différentes rencontres organisées sur le territoire, qu'il s'agisse des prévisionnements ACRIF mensuels à Montreuil et Saint Denis, des journées professionnelles organisées par Cinémas 93 à Pantin, des conventions distributeurs et GPCI, mais aussi durant les journées AFCAE du Festival de Cannes ou lors du Congrès FNCF de Deauville.

Les principales localités desservies en 2019



RÉGION NORD ET EST EN 2019

Les 10 départements de la Région Grand-Est et les 5 de la Région Hauts-de-France

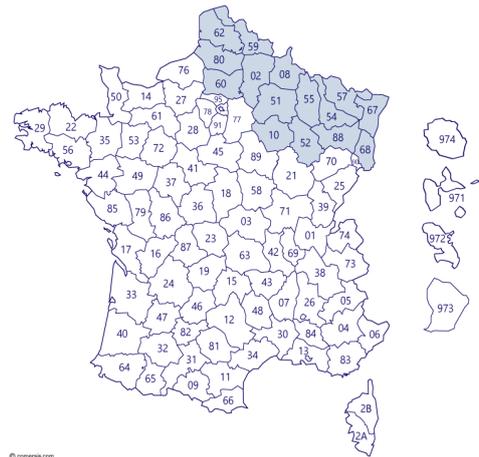
Correspondant Régional : Benoît GAURIAU

Nombre d'établissements desservis : 124

Nombre de titres : 121 63 % des titres ADRC

Nombre de circulations : 276 12,1 % des circulations

Moyenne de 2,3 circulations par film



Indicateurs généraux

En 2019, 12% des circulations Petites villes mises en place par l'Agence desservait des salles du nord-est avec 276 copies sur 121 films (2,3 copies par film), soit une part équivalente à celle de 2018. Cependant, notons que nationalement, l'ADRC est intervenu sur moins de titres qu'en 2018 (-9%) et a mis en place moins de circulations (-10%). La région Nord-est rejoint cette tendance avec 10% de circulations en moins et 3% de films en moins. Les demandes moins importantes des programmeurs nationaux (GPCI et Cinéode pour le nord-est) ne sont certainement pas étrangères à cette baisse d'intervention. Enfin, ces programmations ont permis de collaborer avec 33 distributeurs différents (60% des tirages sur des films sortis par des distributeurs du DIRE, 30% de la FNEF et 10% du SDI).

Ampleur de diffusion des films

Au regard des ampleurs de diffusion, **62 % des tirages ont été effectués sur des films de diffusion moyenne** (de 80 à 300 copies France en sortie nationale) soit une proportion quasi similaire à celle du niveau national. Plus particulièrement, 45 % des circulations ont été réalisées sur des films sortant sur 80 à 199 copies (notamment 6 copies sur *Papicha* et 5 sur *Les Eblouis* de Sarah Suco) ; 17% sur des films sortant sur 200 à 300 copies, avec notamment 6 circulations sur *Grâce à Dieu* et *Portrait de la jeune fille en feu*. **Les circulations des films à diffusion large (de 301 à 400 copies) représentent 21% des tirages pour la région**. À noter que plus d'un quart des circulations sont concentrés sur trois titres : 6 copies sur *Les Invisibles* de Louis-Julien Petit et 5 sur *Douleur et gloire* de Pedro Almodóvar et *Deux Moi* de Cédric Klapisch. Les circulations établies sur des films à diffusion réduite (21 à 79 copies en SN) représentent 16% des tirages, soit une proportion supérieure au niveau national. Notons au titre de la diversité deux œuvres étrangères ayant bénéficié de 3 circulations chacune : le cubano-espagnol *Yuli* réalisé par Icíar Bollaín et le turc *Sibel* de Çağla Zencirci et Guillaume Giovanetti. Un seul film à diffusion très réduite (1 à 20 copies en SN) a réalisé une circulation.

Recommandations et soutiens Art et Essai des films

Avec 89% des circulations et 88% des titres, la part Art et Essai dans le Nord-Est est très élevée et proche de la moyenne nationale (87% des circulations et 83% des titres). **29% des circulations ont été réalisées sur des films soutenus par l'AFCAE** avec 79 circulations sur 30 films. A noter que près d'un quart de ces circulations s'est concentré sur trois titres : *Grâce à Dieu* de François Ozon, *Portrait de la jeune fille en feu* de Céline Sciamma et *Papicha* de Mounia Meddour, avec chacun 6 circulations. Par ailleurs, 13 films plus pointus soutenus par le GNCR ou l'ACID ont bénéficié de 21 circulations avec notamment 4 sur *J'ai perdu mon corps* de Jérémie Clapin (également soutenu AFCAE et Grand Prix de la Semaine de la critique) et 3 sur *Atlantique* de Mati Diop (Grand Prix du Festival de Cannes). Cela représente près de 8% des tirages pour la région contre 5% au niveau national.

Nationalité des films

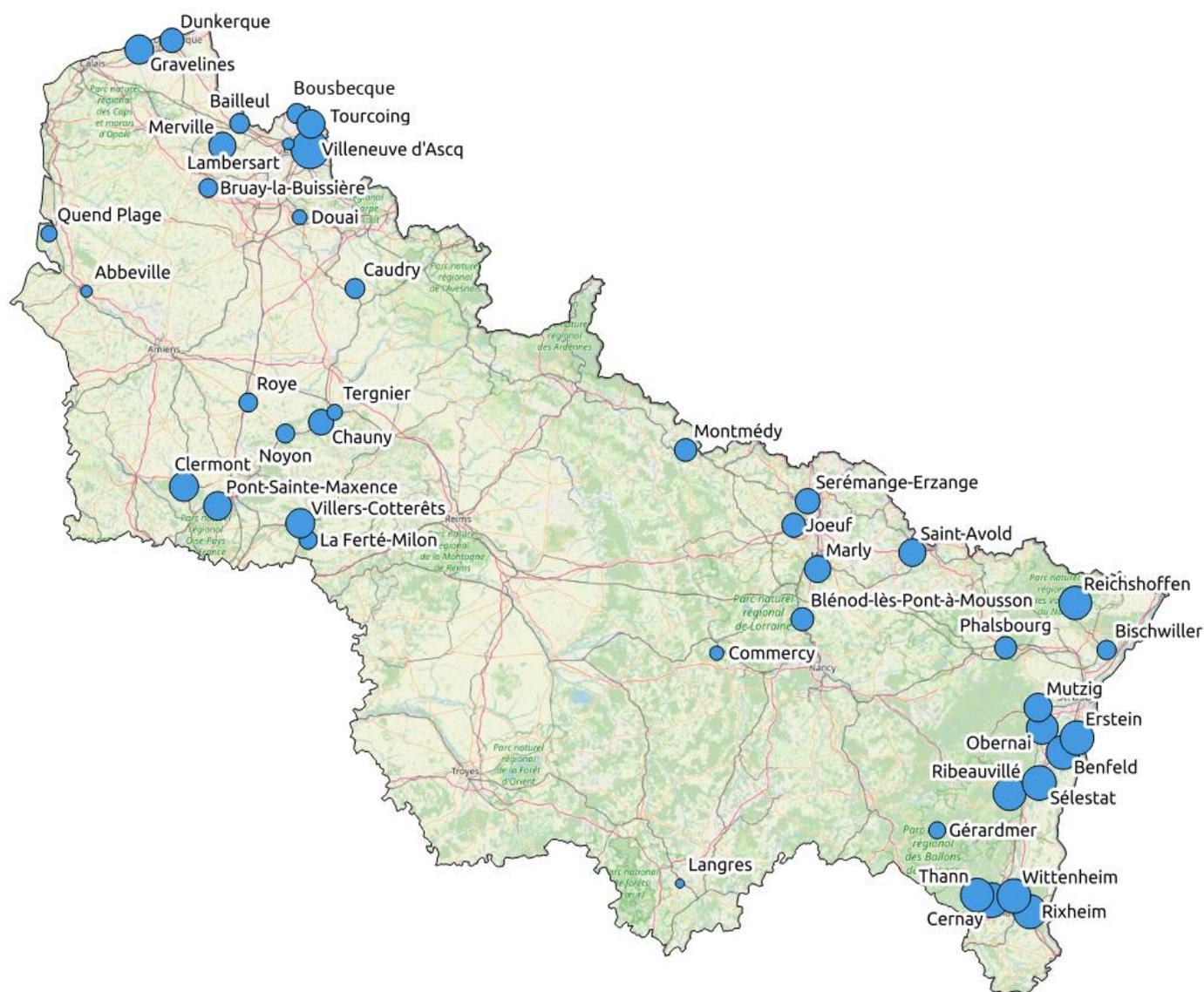
55% des tirages pour le Nord-Est ont été réalisés sur des films français (contre 60% au niveau national), avec une moyenne de près de 2,5 copies par film. Près de 20% des circulations ont été réalisées sur des films

européens (autres que français), soit un niveau similaire à l'ensemble du territoire. La proportion de films américains est relativement faible avec 7% des circulations (5,5% au niveau national) dont plus de 40% sur 2 titres, à savoir : *Un jour de pluie à New-York* de Woody Allen et *Frankie* d'Ira Sachs avec 4 circulations. Enfin, 18 % des circulations ont été réalisées sur des films d'autres nationalités (hors Europe et USA) - 14 % au niveau national -, dont plus de la moitié des tirages sur des films présentés dans les différentes sélections cannoises.

Déplacements régionaux du correspondant

Des journées professionnelles ont été coorganisées par l'ADRC, en partenariat avec l'ACAP : 5/6 septembre à Mers les Bains, Cinéma Gérard Philippe (projections-table ronde "Construire, rénover ou étendre un cinéma : réalisations et méthodes de projet", en présence de Christian Landais). Et avec De la suite dans les images : 28/29 mars - Studio 43 à Dunkerque ; 27/28 juin - Les Stars à Boulogne sur mer ; 17/18 octobre - Cinos à Berck.

Les principales localités desservies en 2019



RÉGION GRAND-OUEST EN 2019

Les 14 départements de la Région Bretagne, de la Région Normandie et de la Région Pays-de-la-Loire

Correspondant Régional : Audrey Bouric (puis intérim Emmanuel Didier)

Nombre d'établissements desservis : 155

Nombre de titres : 101 52 % des titres ADRC

Nombre de circulations : 232 10,1 % des circulations

Moyenne de 2,3 circulations par film



Indicateurs généraux

Pour l'année 2019, l'Agence est intervenue sur 101 titres sur un total de 232 circulations, contre 119 titres et 286 circulations en 2018. Bien qu'en légère baisse (52 % contre 53 % de la totalité des films en 2018) la diversité des films reste forte en région Ouest. La part des retirages Grand-Ouest par rapport à l'ensemble du territoire est de 10,1%, en légère décline par rapport à l'an passé.

Ampleurs de diffusion des films

S'agissant de notre intervention au regard des ampleurs de diffusion, près de 62 % des tirages ont été effectués sur des films de diffusion moyenne (de 80 à 300 copies France en Sortie Nationale). 10 % des circulations concernaient des films de diffusion réduite et 28 % des films de diffusion large, un champ en nette progression depuis quelques années, et un taux de films relevant de cette catégorie plus importante dans la région qu'au niveau national (près de 22 % des titres régionaux contre 14 % au niveau national).

Recommandations et soutiens Art et Essai des films

Le nombre de titres Art et Essai augmente très sensiblement de 75 % à 82 % des accès aux films demandés par les exploitants, tout comme le nombre de circulations qui passe de 74 % en 2018 à 86 % en 2019, démontrant ainsi la nette volonté des exploitants et programmeurs de proposer une offre de films diversifiée à leurs spectateurs. Parmi ces titres, les plus demandés comptaient 6 circulations : *Grâce à Dieu*, *Sibyl*, *Roubaix une lumière* ; ou 5 circulations : *Les Invisibles*, *La Lutte des Classes*, *Le Daim*, *La Vie scolaire*, *Portrait de la jeune fille en feu*, *Chanson Douce*, *Sorry We Missed You*, *Green Book*, *Manou à l'école des goëlands*. Le nombre de films soutenus par les Groupes de l'AFCAE est stable à 22 % des titres et 21 % des circulations. Il s'agit du nombre considérable de 83 titres et 200 circulations, avec des titres peu diffusés comme *So Long My Son* ou *Dieu existe, son nom est Petrunya*. 3 films soutenus par le GNCR et 1 film par l'ACID ont bénéficié de circulations ADRC.

Nationalité des films

Les films de nationalité française demeurent largement dominants et sont en très légère hausse par rapport à l'année précédente avec 58 films pour 145 circulations, soit 57 % des films pour près de 63 % des circulations. Ainsi, *Grâce à Dieu*, *Sibyl*, *Roubaix une lumière* avec 6 circulations, *Les Invisibles*, *L'incroyable histoire du Facteur Cheval*, *La Lutte des Classes*, *Le Daim*, *La Vie scolaire*, *Portrait de la jeune fille en feu* ou *Chanson douce* avec 5 circulations sont les interventions les plus importantes pour la région.

Le nombre de circulations de films européens est lui un peu plus en retrait avec 44 circulations, soit 19 % de l'activité de l'année. Les films de nationalité étrangère (hors Europe et USA) sont en très net progrès de visibilité et représentent 19 % des films et 15 % des circulations. Enfin, les films de nationalité américaine sont en chute libre et représentent 3 % des circulations pour la région Ouest (10 % en 2017 et 8 % en 2018).

Nationalité des films

63% des tirages pour le Centre ont été réalisés sur des films français (contre 61% au niveau national). 17% des circulations ont été réalisées sur des films européens (autres que français), soit un niveau moins élevé que la moyenne nationale (20%). La proportion de films américains est relativement faible avec 5 % (5,5% au niveau national) avec seulement 3 films (et donc 3 circulations). Enfin, 15% des circulations ont été réalisées sur des films d'autres nationalités (hors Europe et USA), niveau quasi-équivalent à l'ensemble du territoire avec notamment deux copies sur *Parasite*, Palme d'or coréenne de 2019.

Les principales localités desservies en 2019 dans la Région CENTRE-VAL DE LOIRE



10. Répartition des entrées (films d'exclusivité)

Les entrées réalisées sur les circulations ADRC des films d'exclusivité 2019 atteignent un total général de :

Plus de 1 056 000 entrées

Les résultats des circulations 2019 se répartissent comme suit :

- Dispositif Petites Villes : **Entre 1 050 000 et 1 060 000 entrées**
- Dispositif Villes Moyennes : **Plus de 6 000 entrées**

Alors que le nombre de circulations mises en place en 2019 est en baisse de 11 % par rapport à 2018, les entrées enregistrées par l'Agence sont en recul de 10 %.

Cette baisse affecte le dispositif Petites Villes 2018, celui-ci connaissant une baisse de 9 % des entrées alors que le nombre de circulations PV établies est en retrait de 11 % (2 398 circulations contre 2 693 en 2018). Le nombre moyen d'entrées réalisées sur chaque film et chaque circulation est donc plus élevé en 2019.

Le dispositif Villes Moyennes 2019 baisse quant à lui d'environ 45 % en termes d'entrées. Ce constat s'explique par la décrue des circulations mises en place dans ce dispositif (de 19 circulations en 2018 à 13 en 2019).

Entrées par circulation

Pour le dispositif Petites Villes et parmi les films ayant réalisé plus de 15 000 entrées via des circulations ADRC, 7 dépassent le total de 700 entrées par circulation.

Il s'agit de ces titres :

Titre	Réalisateur	Distributeur	CIRCU	SALLES	ENTREES/CI
Les Invisibles	Louis-Julien Petit	Apollo	49	274	1 314
L'Incroyable histoire du Facteur Cheval	Nils Tavernier	SND	38	252	1 143
Grâce à Dieu	François Ozon	Mars	49	296	1 095
Parasite	Bong Joon-ho	Bookmak	42	289	935
Alice et le Maire	Nicolas Pariser	Bac	41	220	791
Douleur et Gloire	Pedro Almodovar	Pathé	67	401	735
La Vie scolaire	Medi Idir/Grand Corps Malade	Gaumont	38	228	718

La moyenne d'entrées ADRC 2019 s'élève à 438 entrées par circulation, tous dispositifs confondus (433 en 2018 et 444 en 2017), marquant ainsi une certaine stabilité ces trois dernières années.

Annexes

Département Patrimoine / Répertoire

Nouveaux titres disponibles

TITRES	REALISATEURS	DISTRIBUTEURS
Apocalypse now - Final Cut	Francis Ford Coppola	Pathé
Attache moi !	Pedro Almodóvar	Pathé
Au feu, les pompiers !	Milos Forman	Carlotta
Beau-père	Bertrand Blier	Les Acacias
Bianca	Nanni Moretti	Carlotta
C'est arrivé le 20 juillet	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
Carmen	Carlos Saura	Tamasa
Cartouche	Philippe de Broca	Carlotta
Casanova	Federico Fellini	Carlotta
Cendres et diamant	Andrzej Wajda	Malavida
Cérémonie secrète	Joseph Losey	Splendor Films
Charlie mon héros	Don Bluth	Splendor
Charlot s'amuse	Charles Chaplin	Tamasa
Chronique d'une banlieue ordinaire	Dominique Cabrera	Documentaire/Grd Ecran
Cria Cuervos	Carlos Saura	Tamasa
Dans les ténèbres	Pedro Almodóvar	Tamasa
Dark Crystal	Frank Oz	Mary-X Distribution
De bruit et de fureur	Jean-Claude Brisseau	Les Films du Losange
Dead Man	Jim Jarmusch	Les Acacias
Deep End	Jerzy Skolimowski	Carlotta
Divorce a l'italienne	Pietro Germi	Les Films du Camélia
Don Quichotte	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
Donnie Darko	Richard Kelly	Carlotta
Down By Law	Jim Jarmusch	Les Acacias
Drôle de drame	Marcel Carné	Théâtre du Temple
Ecce Bombo	Nanni Moretti	Carlotta
En chair et en os	Pedro Almodóvar	Tamasa
Et vogue le navire	Federico Fellini	Gaumont
Etreintes brisées	Pedro Almodóvar	Pathé
Femmes au bord de la crise de nerf	Pedro Almodóvar	Tamasa
Fight club	David Fincher	Splendor
Fin de crédit	Michael Cacoyannis	Tamasa
Ginger et Fred	Federico Fellini	Les Acacias
Gwen et le livre de sable	Jean-François Laguionie	La Traverse
Hair	Milos Forman	Mission
Herbes flottantes	Yasujiro Ozu	Carlotta
Hôtel des Amériques	André Téchiné	Les Acacias
House by the river	Fritz Lang	Théâtre du Temple
Huit et demi	Federico Fellini	Gaumont
Hyènes	Djibril Diop Mambéty	JHR
Il Bidone	Federico Fellini	Les Acacias
Invasion Los Angeles	John Carpenter	Splendor
Je suis un autarcique	Nanni Moretti	Carlotta
Jenny	Marcel Carné	Tamasa
Jour des morts vivants	George A. Romero	Solaris Distribution
Julietta	Pedro Almodóvar	Pathé
Kanal	Andrzej Wajda	Malavida
Kika	Pedro Almodóvar	Tamasa
L'Amour existe	Maurice Pialat	Solaris Distribution
L'Amour sorcier	Carlos Saura	Tamasa
L'Arc et la flûte	Arne Sucksdorff	Malavida
L'Arche russe	Alexandr Sokourov	Carlotta
L'As de pique	Milos Forman	Carlotta
L'Atalante	Jean Vigo	Gaumont
L'Audition	Milos Forman	Carlotta

L'Héritage des 500 000	Toshiro Mifune	Carlotta
L'Héritière	William Wyler	Swashbuckler Films
L'Homme qui rit	Paul Leni	Mary-X Distribution
L'île de Black Mor	Jean-François Laguionie	Gebeka
L'Impératrice Yang Kwei-Fei	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
L'Intendant Sansho	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
L'Opéra de quat'sous	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
L'Opinion publique	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
La Cité des femmes	Federico Fellini	Gaumont
La Croisière du navigator	Buster Keaton	Splendor Films
La Dolce Vita	Federico Fellini	Pathé
La Famille	Ettore Scola	Les Acacias
La Fleur de mon secret	Pedro Almodóvar	Tamasa
La Grande aventure	Arne Sucksdorff	Malavida
La Loi du désir	Pedro Almodóvar	Tamasa
La Maison de la mort	James Whale	Carlotta
La Mauvaise éducation	Pedro Almodóvar	Pathé
La Meilleure façon de marcher	Claude Miller	Splendor
La Messe est finie	Nanni Moretti	Carlotta
La Mort en ce jardin	Luis Bunuel	Théâtre du Temple
La Nuit des Morts-Vivants	George A. Romero	Les Acacias
La Petite marchande d'allumettes	Jean Renoir	Tamasa
La Rue de la honte	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
La Rue sans joie	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
La Ruée des vikings	Mario Bava	Théâtre du Temple
La Ruée vers l'or	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
La Section Anderson	Pierre Schoendoerffer	Solaris Distribution
La Tragédie de la mine	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
La Viaccia	Mauro Bolognini	Théâtre du Temple
Lancelot du Lac	Robert Bresson	Gaumont
Le Banquet des fraudeurs	Henri Storck	Malavida
Le Bateau phare	Jerzy Skolimowski	Malavida
Le Château de Cagliostro	Hayao Miyazaki	Splendor
Le Château des singes	Jean-François Laguionie	Gebeka
Le Cirque	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Le Départ	Jerzy Skolimowski	Carlotta
Le Dernier empereur	Bernardo Bertolucci	Splendor
Le Dernier round	Buster Keaton	Splendor
Le Dictateur	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Le Flambeur	Karel Reisz	Les Acacias
Le Grand paysage d'Alexis Droeven	Jean-Jacques Andrien	Shellac
Le Journal d'une fille perdue	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
Le Monde animé de Paul Grimault	Paul Grimault	Tamasa
Le Professeur	Valerio Zurlini	Splendor
Le Tableau	Jean-François Laguionie	Gebeka
Le Tigre du Bengale	Fritz Lang	Wild Bunch
Le Tombeau Hindou	Fritz Lang	Wild Bunch
Les Adolescents	Alberto Lattuada	Les Acacias
Les Affameurs	Anthony Mann	Mary-X Distribution
Les Amants crucifiés	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
Les Amours d'une blonde	Milos Forman	Carlotta
Les Aventures du capitaine Wyatt	Raoul Walsh	Swashbuckler Films
Les Clowns	Federico Fellini	Les Acacias
Les Contes d'Hoffmann	Powell, Pressburger	Les Acacias
Les Contes de la lune vague après...	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
Les Doors	Oliver Stone	Carlotta
Les Feux de la rampe	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Les Lois de l'hospitalité	Buster Keaton	Théâtre du Temple
Les Lumières de la ville	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Les Monstres	Dino Risi	Splendor
Les Musiciens de Gion	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
Les Recrues	Bernardo Bertolucci	Les Films du Camélia
Les Trois visages de la peur	Mario Bava	Théâtre du Temple
Les Temps modernes	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Long week-end	Colin Eggleston	Solaris Distribution
Louise en hiver	Jean-François Laguionie	Gebeka
Loulou	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
Malec l'insaisissable	Buster Keaton	Splendor
Man on the moon	Milos Forman	Carlotta

Matador	Pedro Almodóvar	Tamasa
Miracle en Alabama	Arthur Penn	Mary-X Distribution
Monsieur Verdoux	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Moonrise	Frank Borzage	Théâtre du Temple
Mystery Train	Jim Jarmusch	Les Acacias
Nice Girls don't stay for Breakfast	Bruce Weber	Les Bookmakers
Night on Earth	Jim Jarmusch	Les Acacias
Noces de sang	Carlos Saura	Tamasa
Oyu-Sama	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
Paï, l'élue d'un peuple nouveau	Niki Caro	Splendor Films
Paris est toujours Paris	Luciano Emmer	Théâtre du Temple
Parle avec elle	Pedro Almodóvar	Pathé
Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier	Pedro Almodóvar	Tamasa
Permanent Vacation	Jim Jarmusch	Les Acacias
Programme Bas les masques !	Jean-François Laguionie	L'Agence du court-métrage
Programme Les Mondes imaginaires	Jean-François Laguionie	L'Agence du court-métrage
Priscilla folle du désert	Stephan Elliott	Splendor
Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ?	Pedro Almodóvar	Tamasa
Quand passent les cigognes	Michaïl Kalatozov	Potemkine
Quatre de l'infanterie	Georg Wilhelm Pabst	Tamasa
Qui a tué le chat ?	Luigi Comencini	Tamasa
Ragtime	Milos Forman	Lost Films
Répétition d'orchestre	Federico Fellini	Les Acacias
Requiem pour un massacre	Elem Klimov	Potemkine
Retour à Howards End	James Ivory	Carlotta
Robocop	Paul Verhoeven	Park Circus
Sherlock junior	Buster Keaton	Splendor Films
Signes particuliers : néant	Jerzy Skolimowski	Malavida
Six femmes pour l'assassin	Mario Bava	Théâtre du Temple
Souvenirs d'en France	André Téchiné	Carlotta
Stranger Than Paradise	Jim Jarmusch	Les Acacias
Talons aiguilles	Pedro Almodóvar	Tamasa
The Kid	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Tombes les filles et tais-toi	Herbert Ross	Solaris Distribution
Tommy	Ken Russel	Solaris Distribution
Tout sur ma mère	Pedro Almodóvar	Pathé
Travail au noir	Jerzy Skolimowski	Malavida
Un flic sur le toit	Bo Widerberg	Malavida
Un mari presque fidèle	Sidney Gilliat	Tamasa
Un mauvais fils	Claude Sautet	Les Acacias
Un roi à New-York	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Une femme dont on parle	Kenji Mizoguchi	Les Bookmakers
Valmont	Milos Forman	Pathé
Volver	Pedro Almodóvar	Pathé
Walkover	Jerzy Skolimowski	Malavida
Winchester '73	Anthony Mann	Mary-X Distribution
Zombie	George A. Romero	Solaris Distribution

Les films Jeune Public

TITRES	REALISATEURS	DISTRIBUTEURS
Charlie mon héros	Don Bluth	Splendor
Charlot s'amuse	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Dark Crystal	Frank Oz	Mary-X Distribution
L'Arc et la flûte	Arne Sucksdorff	Malavida
L'île de Black Mor	Jean-François Laguionie	Gebeka
La Croisière du navigator	Buster Keaton	Splendor Films
La Grande aventure	Arne Sucksdorff	Malavida
La Petite marchande d'allumettes	Jean Renoir	Tamasa
La Ruée vers l'or	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Le Château de Cagliostro	Hayao Miyazaki	Splendor
Le Château des singes	Jean-François Laguionie	Gebeka
Le Cirque	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Le Dernier round	Buster Keaton	Splendor
Le Dictateur	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Le Monde animé de Paul Grimault	Paul Grimault	Tamasa

Les Lois de l'hospitalité	Buster Keaton	Splendor
Les Lumières de la ville	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Les Temps modernes	Charles Chaplin	Théâtre du Temple
Malec l'insaisissable	Buster Keaton	Splendor
Paï, l'élue d'un peuple nouveau	Niki Caro	Splendor Films
Programme Bas les masques !	Jean-François Laguionie	L'Agence du court-métrage
Sherlock junior	Buster Keaton	Splendor Films
The Kid	Charles Chaplin	Théâtre du Temple

Les ciné-concerts ADRC

VILLES	SALLES	TITRES
ALBERT	Le Casino	Charlot sur la route
ALBI	Scène Nationale	La Petite marchande d'allumettes
AMBERIEU-EN-BUGEY	Ciné Festival	Charlot s'amuse
ANTONY	Le Select	Les Lois de l'hospitalité
ANTONY	Le Select	Charlot Festival
ARCUEIL	Jean Villar	Cadet d'eau douce
ARGENTON-SUR-CREUSE	Eden Palace	Monte-là-dessus
ARRAS	Mégarama	L'Homme qui rit
AUBERVILLIERS	Espace Jean Renaudie	Charlot Festival
AUBIGNY-SUR-NERE	L'Atomic	Monte-là-dessus
AUCAMVILLE	Cinéma Jean Marais	Alice Comedies
AVIGNON	Le Vox	La Petite marchande d'allumettes
BAGNERES-DE-LUCHON	Le Rex	College
BAGNOLET	Le Cin'Hoche	Sherlock Junior
BAR-SUR-AUBE	Le Vagabond	Les Pionniers du cinéma
BEAUGENCY	Cinéma ABC Le Dunois	Monte-là dessus
BEAUMONT-SUR-OISE	Le Beaumont Palace	Sherlock Junior
BERCK-SUR-MER	Cinos	L'Homme qui rit
BIARS-SUR-CERE	Robert Doisneau	La Petite marchande d'allumettes
BLAGNAC	Le Rex	La Petite marchande d'allumettes
BOURGES	La Maison de la Culture	Monte-là-dessus
BRESSOLS	La Muse	Finis Terrae
CANNES	Cannes Cinéma	AU bonheur des dames
CATELGINEST	Le Castella	Cadet d'eau douce
CHAMONIX	Le Vox	Koko le clown
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	Le Vox	Monte-là dessus
CHÂTEAU-RENARD	Le Rex	Monte-là-dessus
CHATEAUROUX	L'Apollo	Cadet d'eau douce
CHATELLERAULT	Les 400 coups	Les Trois âges
CONDOM	Le Ciné 32	Fantômas
CUCURON	Le Cigalon	La Grande Parade
DIGOIN	Le Majestic	Les Pionniers du cinéma
DOUVRES-LA-DELIVRANDE	Cinéma Le Foyer	L'Homme qui rit
ECULLY	Cinéma	La Petite marchande d'allumettes
EPERNAY	Le Palace	Les Fiancées en folie
FIGEAC	Le Charles Boyer	La Petite marchande d'allumettes
FOIX	L'Estive	Les Lois de l'hospitalité
FORCALQUIER	Cinéma Le Bourguet	L'Homme qui rit
FOSES	L'Ysieux	Sherlock Junior
GENCAY	Le Cinéma	Les Trois âges
GUILLESTRE	Le Riubel	Alice Comedies
GUINGAMP	Les Korrigans	Finis Terrae
HENDAYE	Les Variétés	La Petite marchande d'allumettes
JOIGNY	Cinéma Agnès Varda	Alice Comedies
LABRUGUIERE	Cinéma Le Rond Point	Chantage
LANGAIS	Espace Jules Anglade	Monte-là dessus
LAVELANET	Le Casino	La Petite marchande d'allumettes
LE BLANC	Cinéma Studio	Monte-là-dessus
LE VESINET	Le Jean Marais	Les Pionniers du cinéma
MARMANDE	Le Piazza	Monte-là dessus
MIRANDE	L'Astarac	La Petite marchande d'allumettes
MONISTROL-SUR-LOIRE	La Capitelle	Alice Comedies
MONSEGUR	L'Eden	College
MORNANT	Le Jean Carmet	La Petite marchande d'allumettes

NOGENT-LE-ROU	Le Rex	Monte-là-dessus
ORLEANS	Les Carmes	Koko le clown
PALaiseau	Ciné Pal	Alice Comedies
PERIGUEUX	CGR (Ciné-Cinemas)	Le Mécano de la General
PITHIVIERS	Le Mail	Le Mécano de la General
PLAISANCE DU GERS	Cinéma L'Europe	Metropolis
REMIREMONT	Le France	La Grande Parade
REVEL	Ciné Get	Steamboat Bill Junior
RIOM-ES-MONTAGNES	Cinéma Quai des Arts	La Maison de la rue Troubnaïa
SAINT-AIGNAN	Le Petit Casino	Monte-là-dessus
SAINT-EGREVE	Cinéma Le Vence	Les Lois de l'hospitalité
SAINT-FLORENT-SUR-CHER	Cinéma Le Rio	Monte-là-dessus
SAINT-GALMIER	Le Colisée	La Petite marchande d'allumettes
SAINT-PIERRE D'OLERON	L'Eldorado	Les Lois de l'hospitalité
SAINT-PIERRE D'OLERON	L'Eldorado	L'Eventail de Lady Windermere
SAINT-POL-SUR-TERNOISE	Le Regency	L'Homme qui rit
SAINT-POURCAIN-SUR-CIOULE	Clap Ciné Théâtre	Pierre Etaix et ses Pairs
SAINT-QUAY PORTRIEUX	Cinéma Arletty	Koko le clown
SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN	Cinéma Patrice Leconte	Monte-là-dessus
SAINTE	Le Gallia	Les Trois âges
SCEAUX	Le Trianon	Cadet d'eau douce
THOUOTTE	Salle Saint-Gobain	Koko le clown
TOURS	Le Studio	Les Trois (més)aventures d'Harold Lloyd
TOURS	Le Studio	La Passion de Jeanne d'Arc
TOURS	Le Studio	The Lodger
VALENCE	LUX	La Grande Parade
VERNOUX-EN-VIVARAIS	Cinéma Louis Nodon	Chantage
VILLIERS	CRPC	Charlot s'amuse
VINCENNES	Le Vincennes	Fantômas

Département Accès aux films

Titres ayant bénéficié de circulations ADRC en 2019

TITRES	Distributeur	Nb CIRCULATIONS
UN BEAU VOYOU	Pyramide	15
UNE FEMME D'EXCEPTION	Mars	8
PREMIERES VACANCES	Le Pacte	7
QUI A TUE LADY WINSLEY ?	Memento	6
EDMOND	Gaumont	2
LES INVISIBLES	Apollo	49
L'HEURE DE LA SORTIE	Haut & Court	8
BORDER	Metropolitan	11
L'ANGE	UGC	1
COLETTE	Mars	15
L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR...	SND	38
DOUBLES VIES	Ad Vitam	25
AYKA	ARP	2
GREEN BOOK	Metropolitan	28
L'ORDRE DES MEDECINS	Pyramide	13
CONTINUER	Le Pacte	16
YAO	Pathé	6
LES FAUVES	Diaphana	1
ANOTHER DAY OF LIFE S4	Gébéka	1
ULYSSE ET MONA	Sophie Dulac	1
LES ESTIVANTS	Ad Vitam	10
SI BEALE STREET POUVAIT PARLER	Mars	6
UN GRAND VOYAGE VERS LA NUIT	Bac	1
THE PLACE	Bodega	1
A CAUSE DES FILLES ..?	Paradis	1
TOUT CE QU'IL ME RESTE DE LA...	UFO	9
LA DERNIERE FOLIE DE CLAIRE DARLING	Pyramide	10
MY BEAUTIFUL BOY	Metropolitan	2
UNE INTIME CONVICTION	Memento	16
MANGO	7eme Factory	5

ARCTIC	Bookmakers	4
LE SILENCE DES AUTRES	Sophie Dulac	2
VICE	Mars	2
DEUX FILS	Le Pacte	14
GRÂCE A DIEU	Mars	49
LA CHUTE DE L'EMPIRE AMERICAIN	Jour2Fête	12
LES MOISSONNEURS S3	Pyramide	1
EUFORIA	Paname	1
CELLE QUE VOUS CROYEZ	Diaphana	16
LES ETERNELS	Ad Vitam	11
WARDI	Jour2Fête	2
SANTIAGO, ITALIA	Le Pacte	3
FUNAN	Bac	5
STAN ET OLLIE	Metropolitan	2
LE MYSTERE HENRI PICK	Gaumont	38
DAMIEN VEUT CHANGER LE MONDE	Apollo	8
SIBEL	Pyramide	14
NOS VIES FORMIDABLES	Memento	3
REBELLES	Le Pacte	20
MA VIE AVEC JOHN F. DONOVAN	Mars	14
CONVOI EXCEPTIONNEL	UGC	22
ROSIE DAVIS	KMBO	1
LES TEMOINS DE LENDSDORF	Condor	1
SUNSET	Ad Vitam	16
DERNIER AMOUR	Diaphana	18
QUI M'AIME ME SUIVE	Apollo	16
C'EST CA L'AMOUR	Mars	21
STYX	Sophie Dulac	3
COMPAÑEROS	Le Pacte	2
SYNONYMES	SBS	3
GENTLEMEN CAMBRIOLEURS	Studio Canal	1
LA LUTTE DES CLASSES	UGC	19
TITO ET LES OISEAUX	Damned	5
LOS SILENCIOS	Pyramide	4
L'HOMME A LA MOTO	Acacias	2
TERRA WILLY PLANETE INCONNUE	Bac	7
TEL AVIV ON FIRE	Haut & Court	4
J'VEUX DU SOLEIL	Jour2Fête	6
CURIOSA	Memento	1
BLANCHE COMME NEIGE	Gaumont	7
LES OISEAUX DE PASSAGE	Diaphana	10
GENESE S3	Shellac	1
LE VENT DE LA LIBERTE	ARP	8
EL REINO	Le Pacte	14
RAOUL TABURIN	Pathé	21
LIZ ET L'OISEAU BLEU	Eurozoom	1
L'EPOQUE	Bac	1
WORKING WOMAN	KMBO	2
L'ADIEU A LA NUIT	Ad Vitam	38
90'S	Diaphana	9
UN TRAMWAY A JERUSALEM	UGC	2
VICTOR ET CELIA	Apollo	16
GLORIA BELL	Mars	4
DIEU EXISTE, SON NOM EST PETRUNYA	Pyramide	14
TREMBLEMENTS	Memento	1
CŒURS ENNEMIS	Condor	7
HER JOB	Jour2Fête	1
LE CHANT DE LA FORÊT	Ad Vitam	2
PETRA	Condor	4
ASTRID	ARP	8
LOURDES	Mars	9
RETOUR DE FLAMME	Eurozoom	2
PASSION	Art House	1
DOULEUR ET GLOIRE	Pathé	67
STUBBY	Eurozoom	3
LE JEUNE AHMED	Diaphana	45
LES PLUS BELLES ANNEES D'UNE VIE	Metropolitan	12
SIBYL	Le Pacte	39
VENISE N'EST PAS EN ITALIE	Studio Canal	31

NI UNE NI DEUX	Mars	2
PARASITE	Bookmakers	42
L'AUTRE CONTINENT	Sophie Dulac	6
FACE AU VENT	Paraiso	1
LES PARTICULES	Losange	2
ETRE VIVANT ET LE SAVOIR	Pathé	1
GRETA	Metropolitan	1
ZOMBI CHILD	Ad Vitam	14
CHARLOTTE A 17 ANS	Les Valseurs	2
LE DAIM	Diaphana	35
NEVADA	Ad Vitam	17
NOUREEV	Rezo	12
BEAUX-PARENTS	UGC	2
BUÑUEL APRES L'AGE D'OR	Eurozoom	2
LA FEMME DE MON FRERE	Memento	14
YVES	Le Pacte	14
ROJO	Condor	6
MANOU A L'ECOLE DES GOELANDS	ARP	16
SO LONG MY SON	Ad Vitam	8
LES ENFANTS DE LA MER	Eurozoom	5
VITA ET VIRGINIA	Pyramide	5
PREMIER DE LA CLASSE	UGC	1
JOEL, UNE ENFANCE EN PATAGONIE	Paname	2
ACUSADA	Haut & Court	2
INNA DE YARD	Le Pacte	1
PERSONA NON GRATA	Mars	9
YULI	ARP	20
L'ŒUVRE SANS AUTEUR	Diaphana	1
100 KILOS D'ETOILES	Bac	1
LA SOURCE	Apollo	11
THE OPERATIVE	Le Pacte	1
DIEGO MARADONA	Mars	6
LES FAUSSAIRES DE MANHATTAN	Condor	2
MON FRERE	Bac	1
RÊVES DE JEUNESSE	Shellac	2
UNE GRANDE FILLE	ARP	8
NEVER GROW OLD	Rezo	3
PERDRIX	Pyramide	34
JE PROMETS D'ETRE SAGE	Apollo	27
NUITS MAGIQUES	Bac	2
ROUBAIX, UNE LUMIERE	Le Pacte	60
MA FAMILLE ET LE LOUP	Apollo	9
LATE NIGHT	ARP	1
FRANKIE	SBS	16
UNE FILLE FACILE	Ad Vitam	19
LA VIE SCOLAIRE	Gaumont	38
VIF-ARGENT	Losange	3
FETE DE FAMILLE	Le Pacte	40
FOURMI	Mars	9
LES HIRONDELLES DE KABOUL	Memento	24
VIENDRA LE FEU	Pyramide	5
DEUX MOI	Studio Canal	46
JEANNE	Losange	9
TU MERITES UN AMOUR	Rezo	10
MJÓLK, LA GUERRE DU LAIT	Haut & Court	3
MUSIC OF MY LIFE	UGC	1
PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU	Pyramide	46
UN JOUR DE PLUIE A NEW YORK	Mars	45
BACURAU	SBS	19
CEUX QUI TRAVAILLENT	Condor	20
DEMAIN EST A NOUS	Apollo	4
ATLANTIQUE	Ad Vitam	20
ALICE ET LE MAIRE	Bac	41
WILLY ET LE LAC GELE	UFO	2
J'IRAI OU TU IRAS	Mars	2
BONJOUR LE MONDE	Gébéka	3
CHAMBORD S3	Jour2Fête	1
LA FAMEUSE INVASION DES OURS...	Pathé	19
PAPICHA	Jour2Fête	16

CHAMBRE 212	Memento	20
JACOB ET LES CHIENS QUI PARLENT	Films du Préau	3
POUR SAMA	KMBO	2
LA GRANDE CAVALE	7eme Factory	3
MATTHIAS ET MAXIME	Diaphana	16
L'ANGLE MORT	Rouge	2
CAMILLE	Pyramide	7
MARTIN EDEN	Shellac	4
SORRY WE MISSED YOU	Le Pacte	46
BRAQUER POITIERS S3	Bookmakers	1
LES MUNICIPAUX TROP C'EST TROP	Apollo	2
LE TRAÎTRE	Ad Vitam	29
UN MONDE PLUS GRAND	Haut & Court	15
LA CORDILLERE DES SONGES	Pyramide	4
DEBOUT SUR LA MONTAGNE	Sophie Dulac	3
J'AI PERDU MON CORPS	Rezo	16
PLACE DES VICTOIRES	Alba	5
L'AUDITION S3	Losange	1
LE VOYAGE DANS LA LUNE	KMBO	2
LITTLE JOE	Bac	9
J'ACCUSE	Gaumont	7
LE BEL ÉTÉ	JHR	1
NOURA RÊVE	Paname	1
LES EBLouis	Pyramide	27
TERMINAL SUD	Potemkine	2
VIVRE ET CHANTER	Epicentre	2
GLORIA MUNDI	Diaphana	36
CHANSON DOUCE	Studio Canal	28
TOUTE RESSEMBLANCE...	UGC	7
PROXIMA	Pathé	6
SYMPATHIE POUR LE DIABLE	Rezo	1
IT MUST BE HEAVEN	Le Pacte	17
LE VOYAGE DU PRINCE	Gébéka	20
MADE IN BANGLADESH	Pyramide	4
SEULES LES BÊTES	Haut & Court	13
BROOKLYN AFFAIRS	Warner	5
UNE VIE CACHEE	UGC	7
LA VIE INVISIBLE D'EURIDICE GUSMÃO	ARP	7
LE CRISTAL MAGIQUE	KMBO	1
DOCTEUR ?	Apollo	8
LES ENVOÛTES	SBS	5
JEUNE JULIETTE	Ligne 7	2
NOTRE DAME	Ad Vitam	32
LA VERITE	Le Pacte	29
LA SAINTE FAMILLE	Pyramide	7
LE LAC AUX OIES SAUVAGES	Memento	7

Les 39 nationalités présentes dans les interventions 2019

Nationalités	Nb circu.	Titres
France	1 476	
États-Unis	130	<i>Green Book, Si Beale Street pouvait parler, Frankie, Une vie cachée, etc.</i>
Espagne	116	<i>Douleur et gloire, El Reino, Yuli, Viendra le feu, Le Silence des autres, etc.</i>
Grande-Bretagne	90	<i>Sorry We Missed You, Colette, Mango, Cœurs Ennemis, Music of My Life, etc.</i>
Canada	61	<i>Matthias et Maxime, La Femme de mon frère, Charlotte a 17 ans, etc.</i>
Italie	59	<i>Le Traître, La Fameuse invasion des ours en Sicile, Santiago Italia, etc.</i>
Allemagne	48	<i>Sibel, L'Audition, Manou à l'école des goélands, L'œuvre sans auteur, etc.</i>
Belgique	45	<i>Le Jeune Ahmed</i>
Corée du Sud	42	<i>Parasite</i>
Japon	36	<i>La Vérité, Les Enfants de la mer, Passion, Liz et l'oiseau bleu</i>
Brésil	33	<i>Bacurau, La Vie invisible d'Euridice Gusmao, Le Chant de la forêt, etc.</i>
Chine	29	<i>Les Eternels, So Long My Son, Le Lac aux oies sauvages, Vivre et chanter, etc.</i>
Luxembourg	24	<i>Le Voyage du prince, Tel Aviv on Fire</i>
Suisse	20	<i>Ceux qui travaillent</i>

Sénégal	20	Atlantique
Hongrie	18	Sunset, Willy et le lac gelé
Algérie	18	Papicha, Terminal Sud
Palestine	17	It Must Be Heaven
Argentine	15	Rojo, Retour de flamme, Acusada, Joel une enfance en Patagonie, L'Ange, etc.
Colombie	14	Les Oiseaux de passage, Los Silencios
Macédoine	14	Dieu existe son nom est Petrunya
Suède	11	Border
Russie	10	Une grande fille, Ayka
Autriche	10	Little Joe, Les Témoins de Lendsdorf
Danemark	8	Astrid
Islande	7	Mjolk la guerre du lait, Arctic
Turquie	6	Qui a tué Lady Winsley ?
Cambodge	5	Funan
Israël	4	Working Woman, Un tramway à Jérusalem
Irlande	4	Never Grow Old, Rosie Davis
Norvège	4	Wardi, Le Voyage dans la Lune
Bangladesh	4	Made In Bangladesh
Chili	4	La Cordillère des songes
Lettonie	3	Jacob et les chiens qui parlent
Uruguay	2	Companeros
Tunisie	1	Noura rêve
Grèce	1	Her Job
Guatemala	1	Tremblements
Afrique du Sud	1	Les Moissonneurs

Les distributeurs ayant collaboré au dispositif Petites Villes en 2019

Plus de 100 circulations : 8 distributeurs

Films 2019	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Le Pacte	323	16	20,2	92%
Ad Vitam	241	13	18,5	100%
Pyramide	210	16	13,1	100%
Mars	201	15	13,4	85%
Diaphana	187	10	18,7	100%
Apollo	150	10	15	33%
Pathé	120	6	20	78%
Studio Canal	106	4	26,5	70%

De 50 à 99 circulations : 6 distributeurs

Films 2019	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Memento	92	9	10,2	100%
Gaumont	92	5	18,4	59%
ARP	70	8	8,8	100%
BAC	68	9	7,6	90%
UGC	62	9	6,9	82%
Metropolitan	56	6	9,3	73%

De 20 à 49 circulations : 8 distributeurs

Films 2019	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Les Bookmakers	47	3	15,7	100%
Haut & Court	45	6	7,5	100%
SBS	43	4	10,8	100%
Rézo	42	5	8,4	100%
Condor	40	6	6,7	83%
SND	38	1	38,0	0%
Jour2Fête	38	6	6,3	97%
Gébéka	24	3	8,0	100%

De 5 à 19 circulations : 10 distributeurs

Films 2019	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Les Films du Losange	15	4	3,8	100%
Sophie Dulac	15	5	3,0	100%
Eurozoom	13	5	2,6	77%
UFO	11	2	5,5	100%
KMBO	8	5	1,6	88%
7ème Factory	8	2	4,0	63%
Shellac	7	3	2,3	100%
Damned	5	1	5,0	100%
Warner Bros	5	1	5,0	100%
Alba	5	1	5,0	0%

Moins de 5 circulations : 13 distributeurs

Films 2019	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Paname	4	4	1,3	100%
Les Films du Préau	3	3	3,0	100%
Epicentre	2	2	2,0	100%
Les Acacias	2	2	2,0	100%
Potemkine	2	2	2,0	100%
Les Valseurs	2	2	2,0	100%
Ligne 7	2	2	2,0	100%
Rouge	2	2	2,0	100%
Bodega	1	1	1,0	100%
Art House	1	1	1,0	100%
Paradis	1	1	1,0	0%
JHR	1	1	1,0	100%
Paraiso	1	1	1,0	0%